

# 58 MORTS SUR LES ROUTES EN UNE SEMAINE P.4

Iftar	
Oran	20h26
Alger	20h14
Constantine	19h59

Imsak	
Oran	03h53
Alger	03h32
Constantine	03h21

# Le Quotidien

Edition Nationale d'Information **D'ORAN**

Benghebrit  
met fin à la polémique  
**ON ATTENDRA  
LE 10 JUILLET** P.2



Paysage  
audiovisuel  
algérien

**LE MAL  
EST  
PROFOND** P.3

Santé P.2  
**Des cliniques  
privées fermées  
et d'autres  
averties**

Algérie-France P.3  
**La restitution  
des archives  
attendra**

Indonésie  
**116 MORTS  
DANS LE CRASH  
D'UN AVION  
MILITAIRE** P.5

Paiement par chèque  
**LA 3ÈME TENTATIVE  
SERA-T-ELLE LA BONNE ?** P.4



## Benghebrit met fin à la polémique On attendra le 10 juillet

Abdelkrim Zerzouri

La polémique est coupée sèche ment par Mme Benghebrit qui, à partir de la wilaya de Bordj Bou Arréridj où elle se trouvait hier et avant-hier en visite de travail, a réaffirmé que les résultats du baccalauréat seront annoncés le 10 juillet, comme prévu depuis la fin des épreuves de cet important examen, dont le déroulement a été quelque peu bousculé par une campagne inédite sur les réseaux sociaux et certains cas de fraude « high-tech ». Ainsi, même à la fin des épreuves, les responsables du ministère de tutelle devaient encore subir une dernière épreuve, celle du manque d'enseignants au moment de l'entame de la correction des copies des candidats.

Un manque d'enseignants qui a fait dire à certains syndicalistes et associations de parents d'élèves que les résultats ne seront pas proclamés à la date indiquée du 10 juillet, car il est impossible de terminer la correction de toutes les copies avec un ensemble de correcteurs réduit à travers pratiquement tous les centres de correction et dans toutes les filières. A la clôture de l'opération « organisation de l'examen du baccalauréat », donc, une autre incohérence a surgi lors de la correction des copies du baccalauréat, mettant dans l'embarras tout le ministère de l'Education nationale. Le manque d'enseignants constaté au niveau des centres de correction a sérieusement provoqué une alerte pour répondre au plus pressé et trouver des solutions pour combler le déficit en question dans l'immédiat.

Cela peut paraître saugrenu qu'on vienne parler de « manque d'enseignants » au moment de la correction des copies du baccalauréat mais c'est la triste réalité. D'après nos sources, il s'agit d'un manque de coordination au sein de l'Office national des examens et concours. « La fiche technique établie par l'ONEC n'a pas été élaborée d'une façon correcte, il y a certains enseignants de lycées qui n'ont pas été convoqués, des jurys au nombre réduit et qu'on ne pouvait répartir à travers tous les centres, tant de facteurs qui ont influé sur la bonne marche de la correction des copies du baccalauréat », a-t-on appris

à ce sujet, quoique la ministre a insisté récemment, pour sa part, sur le fait que « la correction des copies du baccalauréat se déroule bien ».

Le porte-parole du Cnapeste, M. Messaoud Boudiba, soutient quant à lui que « le problème du manque des enseignants au niveau des centres de correction des copies du baccalauréat est un problème qui n'a pas été réglé jusqu'à aujourd'hui à travers certains centres ». Notre interlocuteur relève que la tutelle a pu remédier au manque d'enseignants à travers plusieurs centres de correction, qui ont été renforcés en urgence, alors qu'au niveau de certains autres les enseignants ont été appelés à fournir un double effort pour corriger toutes les copies. « Les enseignants sur place, quel que soit leur nombre, ne peuvent pas laisser des copies sans correction, quitte à faire du travail supplémentaire ou de nuit ». Mais, ajoute M. Boudiba, au niveau de la wilaya d'Alger, le problème subsiste encore. « Par exemple, il faut savoir qu'on doit mobiliser 4000 enseignants correcteurs pour les 6 centres des trois académies d'Alger. Et là, on n'a pas encore remédié à la situation ». Pour ce qui est de l'annonce des résultats du baccalauréat à la date du 10 juillet prochain, notre interlocuteur soutiendra que le rendez-vous sera tenu. Et, faut-il le relever, Facebook tente encore de faire dans le trouble-fête. Sur les réseaux sociaux, on annonce dans une page sur Facebook dédiée au bac, et dont on taira l'adresse pour son manque de sérieux, que les résultats officiels seront proclamés tel jour (avant le 10 juillet). L'information est « sourcée » de la direction de l'éducation, affirme l'administrateur de la page qui compte plus de 50.000 adhérents (!). Par ailleurs, Mme Benghebrit a insisté lors de cette sortie de travail sur le maintien des sanctions qui seront décidées à l'encontre des candidats tricheurs, en l'occurrence l'interdiction de passer le bac durant 3 ans pour les candidats scolarisés et 10 ans pour les candidats libres. Alors que pour ce qui concerne les sanctions contre les enseignants et les surveillants complices de candidats tricheurs, c'est une commission spéciale qui décidera de leur sort, indiquera la ministre.

### Nouveaux bacheliers

## Les préinscriptions entre les 6 et 10 juillet

Les préinscriptions des nouveaux bacheliers se feront entre les 6 et 10 juillet, a indiqué, hier à Alger, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar. « La date des préinscriptions des nouveaux bacheliers sera entre les 6 et 10 juillet. Si les corrections seront achevées avant le 6 juillet, les préinscriptions se feront à cette date comme prévu initialement. Mais si les circonstances ne le permettent pas, ça va se faire après, le 7 ou 8 juillet. On s'adaptera à toute situation », a-t-il expliqué. M. Hadjar intervenait en marge de la signature officielle d'une convention cadre de collaboration scientifique et technologique entre la direction générale de la recherche scientifique et le groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA). Il a ajouté que son

département avait entamé depuis plusieurs mois les préparatifs pour entamer la nouvelle année universitaire en déterminant les wilayas qui subissent des surcharges. « En général, les places pédagogiques et le nombre de lits sont disponibles pour faire face à l'arrivée des nouveaux étudiants. Mais, en cas de surcharge sur certaines wilayas, nous allons recourir à des mesures exceptionnelles, notamment prolonger l'horaire pédagogique d'une ou de deux heures pour avoir un gain de plus de mille places pédagogiques », a-t-il indiqué. M. Hadjar a indiqué également que son département avait revu les critères d'orientation des nouveaux bacheliers, notamment dans certaines wilayas connaissant des surcharges, relevant à cet effet la réception de nouvelles places pédagogiques qui seront réalisées dans la plupart des wilayas.



## ANALYSE

Ahmed Farrah

### La violence, en mode réel

**A** défaut d'une culture de dialogue, d'échange d'arguments, d'expression d'idées ou de sentiments et d'ouverture d'esprit, la communication chez les peuples opprimés et inconsciemment infantilisés, écrasés et ligotés par les tabous, les coutumes et les traditions rituelles et immuables, de leur environnement, la seule forme d'éloquence qu'ils connaissent est la verticalité des mots.

*Le maître ordonne, son serviteur exécute. L'adulte décide, l'enfant obéit. L'homme dit, la femme se conforme.*

*Sans convaincre, les sans convictions se soumettent par l'hypocrisie dissimulée dans la crainte et la fausse satisfaction. Un monde d'invéraisemblances, qui ne fonctionne que par le faux et l'usage de faux. Le maître ne l'est que par le subterfuge de la force, de l'autoritarisme, de l'oppression et de la corruption.*

*La logique despotique par l'instrumentalisation de la violence excessive et des abus de pouvoir, a secrété dans ces sociétés soumises et résignées pendant longtemps une remise en cause de cet état de fait, avec le seul mode de langage que comprend le tyran qui n'est plus en position de force. La loi de la savane qui se matérialise dans le monde arriéré et sauvage des humains restés au stade des hominidés parce qu'ils n'ont pas su maîtriser le feu pour créer la lumière de l'esprit.*

*La discipline, la tolérance, le respect, l'amour, la droiture, l'hygiène, l'effort individuel, la créativité et l'innovation ne sont pas des vertus dans la jungle animalière. La violence déclinée sous toutes ses formes est la seule visible dans ces pays qui tombent comme des châteaux de car-*

*tes, elle est à l'école, dans la rue, sur les routes, dans les quartiers et dans les maisons au sein des familles, elle n'épargne aucun lieu et n'oublie personne, comme la faucheuse mortelle. L'intimité est aussi touchée par le faux-machisme quand le cœur parle à l'âme sœur de sentiments enrôlés dans la timidité dissimulée dans l'euphémisme vulgaire. L'amour ne se prononce pas, il ridiculise le faux-bourdon et l'émascule. Le deuxième sexe lui fait peur, alors il l'étouffe dans une longueur d'étoffe pour le renvoyer au monde de l'invisible.*

*Les horreurs et les idioties sont montrées en caméra cachée, pour sommer l'atavisme et renforcer le caractère du mauvais, de la brute et du truand. Les causeries du clergé improvisé jettent un chroniqueur et un ministre dans les ténèbres à l'ouest de Géhenne, sans que personne ne s'offusque ou que la force de la loi s'impose. Essulé, le chroniqueur trempe son doigt gauche, porte-plume, dans sa bouche, l'enduit de salive et écrit avec des mots enrégés lus pour être compris par ceux qui sont censés le lire, en vain ; un autre chroniqueur se désolidarise de l'idéal « commun » et ne compatit pas, lui démonte sa plaidoirie avec une violence cette fois-ci imprimée dans le journal, mais aussi exprimée par d'autres sur les réseaux.*

*Un monde violent qui ne se régénère que par la violence, mais trouvera sûrement sa fin définitive que dans la violence, s'il ne s'émancipe pas de la terreur centripète qui l'éblouit, l'aveugle et qui l'encercler pour le lester à ses boulets, dans l'épicentre désertique et obscur. Est-ce possible ? Peut-être, mais ce sera après le dernier quart du cycle de la marée régressive.*

### Santé

## Des cliniques privées fermées et d'autres averties

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a procédé à la fermeture définitive d'établissements de santé privés et adressé des avertissements et des mises en garde à d'autres, à la suite de l'opération « inopinée » d'inspection effectuée par le ministre Abdelmalek Boudiaf à travers le territoire national. « Les premiers résultats, wilaya par wilaya, commencent à tomber suite à l'opération inopinée d'inspection des différents établissements privés activant dans le secteur de la santé. En attendant la synthèse de tous les résultats, certaines wilayas ont livré leur verdict », précise mardi le ministère de la Santé dans un communiqué. Ainsi, une clinique

privée a été définitivement fermée à Blida pour la réalisation « non autorisée » d'un bloc opératoire et l'extension non réglementaire des activités médicochirurgicales, note la même source. Dans la wilaya de M'sila, une autre clinique a connu le même sort pour « mise en danger de mort d'un nouveau-né évacué sans respect des mesures de sécurité (absence d'assistance respiratoire, d'accompagnement médical ou paramédical...) », explique le ministère qui informe que le propriétaire de l'établissement employait « au noir » du personnel paramédical et qu'il a même eu la « velléité d'interdire l'accès de son établissement aux praticiens inspecteurs ». A Tissemsilt, une officine phar-

maceutique a été définitivement empêchée de rouvrir pour « vente de médicaments périmés », relève le ministère de la Santé qui a également procédé à la fermeture provisoire de 15 jours de la clinique médicochirurgicale d'Oran pour « manquement aux règles d'hygiène ».

« Le bilan exhaustif de l'opération d'inspection sera rendu public dès sa finalisation », souligne la même source, estimant que les « premiers enseignements à en tirer interpellent sur l'urgence d'actualiser le corpus réglementaire régissant le secteur privé de la santé notamment le cahier des charges ainsi que l'indispensable mise en place d'organes de contrôle à vocation régionale ».

Tirage du N° 6266  
119.695 exemp.

**Le Quotidien**  
D'ORAN

Edition Nationale d'Information  
Editée par la SPA  
ORAN - PRESSE  
au Capital de 195.923.000,00 DA

**Président**  
Directeur Général  
**Directeur**  
de la Publication  
Mohamed Abdou  
BENABBOU

**Direction - Administration**  
**Rédaction centrale**  
63, Ave de l'ANP - Oran  
B.P.N°110 - Oran  
Tél. 041.23.25.22  
23.25.23 / 23.25.24  
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21  
Fax et Rédaction  
041.23.25.20

Imp.: Oran : imprimerie  
"Le Quotidien d'Oran"  
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"  
Constantine : S.I.E.  
Ouargla : S.I.A.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>  
E-mail : [infos@lequotidien-oran.com](mailto:infos@lequotidien-oran.com)  
[publicite@lequotidien-oran.com](mailto:publicite@lequotidien-oran.com)  
[admin@lequotidien-oran.com](mailto:admin@lequotidien-oran.com)  
[lequotidiendoran@yahoo.fr](mailto:lequotidiendoran@yahoo.fr)

**Rédaction Algéroise**  
Tél. : 021. 64.96.39 - Fax : 021. 61.71.57  
Pub Tél. : 021. 64.96.44

**Rédaction Constantinoise**  
Tél. : 031.92.12.11  
Fax : 031.92.12.22

Diffusion: Ouest: SEDOR Tél.: 041.58.85.52- Centre: SEDOR - Est: SO.DI. PRESSE - Sud: TDS

## Paysage audiovisuel algérien Le mal est profond

Moncef Wafi

Il aura fallu l'indignation suscitée par la caméra cachée d'Echorouk TV à l'intérieur et à l'extérieur du pays pour que l'Etat prenne conscience de la dérive de certaines chaînes satellitaires «tolérées» plus que «agrées» dans le paysage audiovisuel algérien. Le ministère de la Communication a dégainé, avertissant au passage deux à trois sigles. L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARA), par la voix de son directeur, Miloud Chorfi, a adressé ce lundi un avertissement verbal au directeur de la chaîne de télévision privée KBC (El Khabar TV), Ali Djjerri, pour «dépassements répétés» dans les émissions «Allô oui» et «Jornan el-gosto».

Le motif de l'ire gouvernementale trouve sa raison dans ce qui est considéré comme un manque de respect pour «des noms et des symboles de l'Etat systématiquement injuriés et tournés en dérision», selon le communiqué rendu public de l'ARA. KBC est ainsi passible de tomber sous le coup «des lois sur l'information et de l'audiovisuel» pour «violation de la déontologie de la profession», a averti M. Chorfi. 24 heures plus tôt, c'est le département de Hamid Grine qui a réagi en premier en sommant les responsables de certaines chaînes de télévision privées d'expurger «sans délai» les grilles de leurs programmes qui font la part belle à la violence et «aux scènes contraires aux traditions et valeurs». La sentence en cas de manquement à l'ultimatum du gouvernement est le «retrait de l'autorisation».

Dans le collimateur de la tutelle,

le, cinq autres chaînes de télévision privées de droit étranger (Ennahar TV, Echorouk TV, Dzair TV, El DjazairiaTV et Hoggar TV), détentrices d'autorisations provisoires, coupables, aux yeux du département de la Communication, de diffuser des programmes contraires aux mœurs algériennes. Les prime times sont ciblés accusés de «focaliser sur des expressions de violence en banalisant ses différentes manifestations». L'émission «Dans le couloir» de Dzair TV et la Caméra cachée d'Echorouk ont été les leviers de cette montée au créneau officielle pour apologie de la violence.

Pourtant le mal est profond et l'indigence de certaines chaînes de télévision privées ne s'arrête pas à la promotion d'une violence verbale et physique insoutenable. Un simple coup d'œil aux grilles de programmation reflète l'incompétence de certaines chaînes incapables de hisser leur niveau d'exigence et se complaisent à du bricolage audiovisuel au grand dam des téléspectateurs algériens. Des productions naïves, des émissions de jeux débiles, une information racoleuse quand elle ne verse pas dans la pure diffamation, ces chaînes ne doivent leur existence qu'au besoin de l'Etat de noyer les canaux de communication sous une montagne de médiocrité. Le fait de tolérer ces chaînes alors qu'elles ne sont pas en conformité, jusqu'à maintenant, avec les exigences du paysage médiatique algérien témoigne encore de cette volonté officielle de noyer et de noyauter l'information au risque de compromettre tout un nouveau secteur.

## Algérie-France La restitution des Archives attendra

Salah-Eddine K.

Le ministre des Moudjahidine Tayeb Zitouni a reconnu, hier, lors de son passage au 'Forum d'El-Moudjahid' que la restitution, par la partie française, des archives concernant l'histoire de l'Algérie, «n'est pas chose aisée» et que cela «demande beaucoup de temps et de diplomatie». Néanmoins, explique le ministre, la partie française finira, un jour, par accepter de restituer ces documents et d'ouvrir les Archives concernant la période coloniale et qui seront mises à disposition des historiens et chercheurs, d'autant que, selon lui, la position de l'Etat français a évolué par rapport à la question, liée à la reconnaissance de ses crimes commis en Algérie durant la guerre de Libération (1954-1962). Le ministre indiquera, par exemple qu'on ne qualifiait plus la guerre de Libération (1954-1962) d'«événement d'Algérie», mais de «guerre d'Algérie». On assiste à un changement de vision par rapport aux crimes commis par la colonisation. Il évoquera, dans ce sillage, la visite du secrétaire d'Etat français à la Défense (J.M. Todeschini) le 15 avril dernier à Sétif, à l'occasion du 8 Mai 1945.

Pour le ministre des Moudjahidine la «reconnaissance par la

France de ses crimes et les excuses viendront». «Ce n'est qu'une question de temps», affirme-t-il. Il poursuivra qu'une commission constituée de responsables des Archives françaises et algériennes s'est, déjà, réunie le 15 avril dernier, afin de trouver les meilleures formules permettant cette récupération. Zitouni avoue, toutefois, que cette question «sensible» évoluera en fonction du développement des relations commerciales, économiques, diplomatiques... entre les deux pays.

Pour ce qui est de l'écriture de l'Histoire, le ministre fera savoir que les archives dont dispose l'Algérie sont suffisantes pour écrire notre Histoire. Et ajoutera qu'en cette période et depuis quelques années, «nous assistons à l'écriture de témoignages par des acteurs de la Révolution». Le ministère des Moudjahidine est en «phase de recueillir des témoignages et nous avons créé des conseils scientifiques pour le suivi et l'enregistrement des témoignages», a-t-il indiqué. Il a été recensé, selon lui, un nombre de 1.312 cimetières de Chouhada, à travers le territoire national et 1.200 centres de tortures. Et l'opération continue pour le recensement des lieux de batailles, ou de ceux ayant servi à l'interrogatoire.

## Tourisme

### Rien ne peut se faire sans la formation

Le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul, qui a visité hier les chantiers de réalisation de plusieurs hôtels haut de gamme, à Alger, a insisté sur une bonne formation du personnel hôtelier. «Les hôtels doivent être gérés par un personnel qualifié et bien formé afin d'offrir un meilleur service aux clients», a indiqué le ministre en visitant divers projets d'hôtels des secteurs public et privé en construction à Alger. Selon le ministre, les infrastructures en cours de réalisation doivent répondre aux normes internationales, avec une «bonne formation des employés et des managers afin de bien gérer ces structures». Le ministre a considéré que cette exigence de formation est «l'une des conditions sur lesquelles repose le développement du tourisme» en Algérie pour parvenir à «une offre de service de haut niveau et satisfaire le client». M. Ghoul a par ailleurs appelé les propriétaires des hôtels à proposer un service répondant aux normes internationales, tout en insistant pour que les établissements touristiques puissent bénéficier aussi bien au tourisme domestique qu'à celui de haut standing et aux étrangers. Interrogé sur les tarifs des différentes prestations

hôtelières, le ministre a indiqué que les prix diffèrent d'une structure à l'autre mais que les hôtels haut de gamme doivent faire payer la location des suites destinées à une classe aisée à un prix élevé afin de proposer d'autres services à des prix moindres pour d'autres catégories de la population.

M. Ghoul a ajouté que la hausse de l'offre hôtelière va tirer le prix vers le bas pour que les citoyens puissent avoir une large offre de prix. Par ailleurs, le ministre du Tourisme a pris connaissance du projet de construction d'un centre de thalassothérapie d'une capacité d'accueil de 1.000 curistes par jour et d'un hôtel 5 étoiles de 160 chambres à Moretti, à l'ouest d'Alger. Le projet, qui sera achevé en 18 mois, sera financé par la Société d'investissement hôtelier à capitaux publics. M. Ghoul a aussi pris connaissance du projet de construction d'un hôtel de 30 chambres et deux suites au centre de thalassothérapie de Sidi Fredj et devant être achevé en 20 mois. Le second projet en voie d'achèvement implanté à Sidi Fredj est celui d'un hôtel 5 étoiles appartenant à la société mixte algéro-émiratienne, EMIRAL. A Ain Benian, M. Amar Ghoul a visité les chantiers de construction d'hôtels privés «le Beau rivage bleu» avec 107 chambres et 5 suites, et «Mercure Africana» avec 144 chambres et 8 suites. A Chéraga, M. Ghoul a également visité le chantier de réalisation d'un hôtel de 196 chambres et 45 suites, qui doit être livré en avril 2016, et a visité à Ben Aknoun «le Golden Palace», un hôtel de 116 chambres et 14 suites et devant être livré dans 10 mois.



construction d'hôtels privés «le Beau rivage bleu» avec 107 chambres et 5 suites, et «Mercure Africana» avec 144 chambres et 8 suites. A Chéraga, M. Ghoul a également visité le chantier de réalisation d'un hôtel de 196 chambres et 45 suites, qui doit être livré en avril 2016, et a visité à Ben Aknoun «le Golden Palace», un hôtel de 116 chambres et 14 suites et devant être livré dans 10 mois.

## Raina Raïkoum

Abbass Lamine

### Un mois pas comme les autres

Une journée presque comme les treize qui ont précédé. Treize jours que ce «sacré mois» a commencé, avec des prix presque comme promis mais des Algériens tout aussi sur les nerfs que les années qui ont précédé. Dans le lot, au moins une dizaine de morts et autant de personnes en détention, pour des affaires on ne peut plus banales, qui seraient passées inaperçues dans une autre période de l'année. Le mois de jeûne est devenu, en Algérie, synonyme de «bouge ou je t'éclate la tête», car «rani sayem» ! Des situations ressenties avec intensité, une intensité qui pourrait servir à cultiver un champ, ou à creuser un puits, mais à quoi bon.

Et ce ne sont pas les exemples qui manquent ! Au marché, en voiture, au travail, ou tout simplement dans la rue. Les arguments ne manquent pas non plus : regard de travers, ou même pas un regard (ma kayametnich).

Question : Pourquoi est-on aussi prompt à dé-gainer ? Par ce qu'on est Méditerranéen voyons

et les Méditerranéens ont le sang chaud. Ah, bon ! Méditerranéens comme les Français, les Espagnols, les Tunisiens et tous les autres quoi ! Mais, il faut reconnaître qu'on est un peu plus «Méditerranéens» que les autres Méditerranéens.

Un ami a posé cette question : Et si les Espagnols ou d'autres Européens de la Méditerranée étaient des musulmans (dans leur majorité s'entend) et faisaient le carême comme nous, se seraient-ils comportés comme la majorité d'entre nous ?

J'ai voulu répondre à cette question mais j'ai commencé à réfléchir : J'ai commencé par répondre oui, mais je me suis ravisé par peur que mon ami croit que je suis en train de dire que le jeûne est mauvais et que c'est lui qui est derrière notre comportement. Mais en répondant non j'ai eu la même hésitation de crainte que mon ami pense que je suis en train de dire que c'est nous avec ou sans carême qui sommes «trop Méditerranéens».

En fait c'est compliqué comme question et très dur comme réponse.

## Démentant des «rumeurs»

### Aigle Azur assure qu'elle reste engagée en Algérie



Contrairement aux rumeurs récemment propagées par certains médias algériens, la compagnie aérienne Aigle Azur tient à préciser qu'elle reste pleinement engagée auprès du marché algérien ; un mar-

ché qu'elle dessert en vols réguliers depuis maintenant plus de 13 ans», indique un communiqué de cette compagnie aérienne.

Et d'argumenter que «l'Algérie bénéficie d'une couverture optimale au

sein du réseau de la compagnie aérienne avec 10 villes reliées par liaison directe à Paris et à plusieurs villes de Province». La compagnie aérienne rappelle qu'elle a récemment annoncé une «forte augmentation de son offre à destination de l'Algérie pour la période estivale en ajoutant des vols au départ de Paris, Lille, Lyon, Marseille et Mulhouse.»

La même source souligne que depuis la fin mars, la compagnie a intensifié ses rotations entre Paris-Orly et l'Algérie avec 66 vols hebdomadaires dont 35 vols sur Alger, une deuxième fréquence sur Oran, plus de vols sur Béjaïa, notamment. Et d'ajouter que des vols supplémentaires seront ajoutés au plus fort de la période estivale au départ de France. «Au total, la compagnie aérienne Aigle Azur propose actuellement pas moins de 125 rotations par semaine entre la France et l'Algérie», conclut le communiqué de la compagnie aérienne.

Paiement par chèque

La 3<sup>ème</sup> tentative sera-t-elle la bonne ?

Yazid Alilat

C'est, en principe, aujourd'hui que l'usage du chèque sera généralisé et imposé pour toutes les transactions commerciales ou de négoce d'un million de dinars et plus. Lundi, le ministre des Finances Abderrahmane Benkhalfa est monté au créneau au cours d'une émission spéciale de la radio nationale pour rappeler la date butoir de cette mesure, qui devrait imprimer plus de visibilité aux opérations financières en Algérie.

L'usage du chèque pour les grosses transactions financières a été à deux reprises préconisé et annulé, en particulier en janvier 2011, avec les manifestations qui avaient dégénéré en émeutes. A ce moment, il était question, pour contrôler le flux du cash qui circulait dans certaines sphères marchandes, d'introduire l'usage du chèque pour les transactions de 500.000 dinars et plus, en particulier pour les grossistes. Mais, même cette fois encore, il est fort probable que cette mesure soit différée et qu'elle ne soit pas appliquée à la lettre. Le gouvernement, selon des sources crédibles, voudrait qu'elle soit bien discutée, analysée avec toutes ses retombées sociales, économiques, financières et politiques.

Il n'empêche que selon des indis-

crétions, l'application du nouveau décret exécutif, publié dans le JO N.33 du 22 juin, correspondant au 5 ramadhan 1436, sur les nouvelles modalités de l'utilisation des instruments scripturaux, dont le chèque, dans les transactions commerciales de un million de dinars et plus, pourrait être retardée. Des arbitrages seraient en cours pour mieux affiner cette mesure qui, dès son application, va mettre un terme aux transactions commerciales en cash, notamment pour l'achat de voitures ou de biens immobiliers. L'article 2 de ce décret stipule que "tout paiement égal ou supérieur aux montants, ci-après, doit être effectué par des moyens de paiement scripturaux à travers les circuits bancaires et financiers: cinq millions de dinars (5.000.000 DA) pour l'achat de biens immobiliers, un million de dinars (1.000.000 DA) pour l'achat de yachts ou bateaux de plaisance avec ou sans voile, avec ou sans moteur auxiliaire, de matériels roulants neufs et d'équipements industriels neufs, de véhicules neufs, de motocyclettes et de cyclomoteurs soumis à immatriculation, auprès des concessionnaires automobiles ou autres distributeurs et revendeurs agréés; de biens de valeur auprès des marchands de pierres et métaux précieux; d'objets d'antiquités et d'œuvres d'art, de meubles et effets mobi-

liers corporels aux enchères publiques». Le non respect de cette disposition entraînera, selon ce décret, des sanctions qui entrent dans le cadre de la "prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme" (art.7). Ce décret a été signé le 16 juin dernier par le Premier ministre. Lundi, le ministre des Finances a annoncé à la radio nationale que "cette mesure vise à réduire le niveau de circulation de la monnaie hors du circuit bancaire", avant de prévoir un élargissement de l'utilisation des cartes bancaires avec cette mesure. Car jusqu'à présent, les cartes CIB, quand elles sont acceptées par les guichets automatiques de banque (GAB), servent uniquement à retirer de l'argent.

La généralisation du paiement par cartes bancaires sera au menu d'une réunion jeudi des directeurs et chefs d'établissements bancaires. Le ministre des Finances escompte un élargissement des cartes bancaires au paiement avant juin 2016. La nouvelle mesure sur les transactions par le chèque "concerne tous les citoyens qui sont dans la légalité, qui ont des liquidités et qui veulent continuer à travailler. Et ces citoyens vont avoir plus de facilités dans les banques pour que ces liquidités soient traitées par chèque ou par virement», relève M. Benkhalfa.

Le tribunal criminel d'Alger

42 peines capitales

durant les 5 premiers mois de 2015

Le tribunal criminel près la cour d'Alger a prononcé durant les cinq premiers mois de l'année en cours 42 peines capitales à l'encontre de terroristes impliqués dans des attentats meurtriers contre des civils et des éléments de l'ANP, des assassinats ou des kidnappings entre 1995 et 2014. Le tribunal criminel d'Alger a prononcé ces peines capitales lors de deux affaires de terrorisme, l'une le 17 février 2015 où 26 inculpés, dont le chef de l'organisation terroriste Aqmi, Abdelmalek Droukdel, impliqué dans plusieurs assassinats durant les années 90 à Alger et Boumerdès, ont été con-

damnés à mort. Seize autres condamnations à mort ont été prononcées par le tribunal d'Alger le 30 mai 2015 à l'encontre d'individus pour formation d'une organisation terroriste, kidnapping, homicide volontaire, attentat à l'explosif dans un lieu public au centre du pays et dans ces environs.

Outre ces deux affaires, le tribunal criminel d'Alger avait traité depuis le mois de janvier 2015 sept autres affaires liées au terrorisme prononçant des peines allant de 3 années de prison à la réclusion à perpétuité pour appartenance aux groupes terroristes activant à l'intérieur et à l'ex-

térieur du pays, y compris l'affaire du fils et frère du terroriste (abattu) Abdelhamid Abou Zeid. Par ailleurs, une peine de six mois de prison ferme a été prononcée par les mêmes instances judiciaires à l'encontre de Alaoui Abdelghani pour outrage à corps constitué sur le site Facebook. Concernant les affaires de corruption, le tribunal d'Alger a traité l'affaire de «l'autoroute Est-Ouest» dont laquelle sont impliquées 16 personnes et sept sociétés étrangères. Le tribunal criminel d'Alger avait prononcé le 7 mai dernier des peines allant de l'acquiescement à 10 ans de prison ferme contre des inculpés.

El-Tarf

2 à 5 ans de prison pour irrigation aux eaux usées

Trois individus ayant irrigué des champs de pastèques et de tomates au moyen d'eaux usées ont été condamnés, lundi par le tribunal de Drean (El-Tarf), à des peines de 2 à 5 ans de prison ferme, a-t-on appris, mardi, de source judiciaire.

Le propriétaire du champ a écopé de la plus lourde peine (5 ans)

tandis que ses deux complices ont été condamnés, chacun, à 2 ans de prison, a précisé cette source.

Les trois personnes en question ont été arrêtées, déférées devant la justice et placées sous mandat de dépôt, mercredi dernier, à Drean, pour avoir mis en péril la santé des consommateurs en irriguant leur

champ de pastèques et de tomates au moyen d'eaux usées. Ces individus résidant dans la commune de Drean, plus précisément à Oued Sebaa et à Oued Boudelala, arrosaient leurs parcelles avec des eaux contaminées sans se soucier des risques graves qu'ils faisaient encourir aux citoyens.

Tizi Ouzou

Un réseau de soutien au terrorisme démantelé

Nait Ali H.

Les éléments de la police judiciaire ont réussi la, semaine écoulée, à interpellé 15 personnes impliquées dans un réseau de soutien aux groupes armés terroristes, dans le sud de la wilaya de Tizi Ouzou, a-t-on appris de sources sécuritaires. Les mis

en cause, des jeunes en majorité, sont soupçonnés de prêter assistance aux groupes armés terroristes activant dans les maquis de la région de Boghni (35 km au sud de la wilaya de Tizi Ouzou), selon les indications fournies par nos sources.

Ce réseau de soutien au terrorisme a été démantelé sur la base de

renseignements recueillis par les services de la sûreté de wilaya, sur le soutien logistique de ce réseau à des terroristes.

Présentés lundi devant le parquet de Draâ El-Mizan, 5 membres de ce réseau ont été placés sous mandat de dépôt, les 10 autres ont été placés sous contrôle judiciaire.

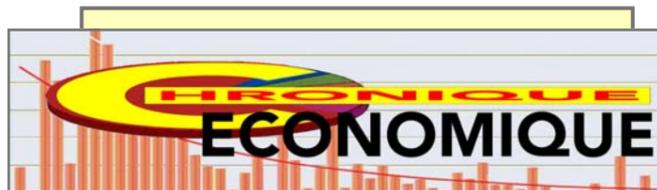
58 morts sur les routes en une semaine

Cinquante-huit personnes sont mortes et 1.490 autres ont été blessées dans 1.335 accidents de la circulation survenus entre les 21 et 27 juin, dans plusieurs wilayas du pays, selon un bilan de la Protection civile, rendu public, hier.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Ain Defla avec 7 personnes décédées et 48 autres blessées, prises en charge par les éléments de la Protection civile puis évacuées aux centres hospitaliers suite à 32 ac-

cidents de la route, ajoute la même source.

Par ailleurs, les pompiers ont effectué, durant la même période, 2.098 interventions pour l'extinction de 1.656 incendies urbains, industriels et divers.



Akram Belkaïd, Paris

Dubaï ralentit

Ce n'est pas une alerte, juste un motif de vigilance. Après une spectaculaire reprise entre 2010 et 2014, l'économie de l'Emirat de Dubaï est entrée dans une phase de ralentissement. C'est la conclusion de nombreux experts qui se basent notamment sur les indices de conjoncture publiés par la banque Emirates NBD.

Cette dernière a mis en place depuis avril dernier une enquête d'opinion auprès des directeurs d'achat, une initiative qui constitue une première dans le monde arabe sachant que ce type d'indicateur est très utilisé dans les économies développées, notamment aux Etats-Unis.

DOLLAR ET PÉTROLE

Comment se traduit le ralentissement de l'économie dubaïote ? Il y a d'abord le fait que les prix de l'immobilier se sont stabilisés après avoir repris le chemin de la hausse depuis 2011. Cette pause est d'ailleurs saluée par les économistes qui craignaient à la fois une surchauffe et la formation d'une bulle dont l'éclatement aurait fatalement conduit à une nouvelle crise. Aujourd'hui, sans être déprimé ou, au contraire, euphorique, le « real estate » s'est calmé et les histoires stupéfiantes qui circulaient au milieu des années 2000 (un appartement sur plan revendu dix fois avant même la pose de la première pierre) ne sont plus de mise.

Une autre raison du ralentissement de l'économie de la cité-Etat est la vigueur du dollar combinée à la faiblesse des prix du pétrole. Certes, Dubaï n'est pas un producteur majeur de pétrole, contrairement à l'Emirat d'Abou Dhabi. Pour autant, une partie de sa prospérité est liée à la circulation et au recyclage de pétrodollars de la région. Quand les recettes des voisins baissent, il est donc logique que l'émirat en soit affecté, notamment en ce qui concerne les dépenses de consommation ou les investissements notamment boursiers.

Dans le même temps, la vigueur du dollar affecte les exportations car le dirham est lié par une parité fixe au billet vert (peg). On le sait, Dubaï est un vrai carrefour commercial où nombre de marchandises sont importées pour être immédiatement réacheminées aux quatre coins de la planète. Or, un dollar fort, comme c'est le cas, est un handicap vis-à-vis des exportateurs européens mais aussi de la Turquie dont la monnaie est plutôt liée à la devise européenne. Pour autant, cette appréciation de la monnaie américaine n'a pas réveillé l'habituel débat sur la nécessité ou non de maintenir le lien fixe entre le dirham et le billet vert.

Enfin, c'est surtout la conjoncture régionale qui pèse sur les prévisions des acteurs économiques. L'intervention saoudienne au Yémen, la situation en Irak et en Syrie cela sans oublier les récents attentats en Arabie Saoudite et au Koweït, ne laissent personne indifférent. L'inquiétude est réelle et se traduit, entre autres, par un attentisme sur les marchés financiers cela sans compter le gel de certains projets privés.

LA LOCOMOTIVE DE L'EXPO 2020

Pour autant, l'économie de Dubaï est portée par un moteur concret qui est celui du chantier de l'exposition universelle 2020. Cette dernière aura lieu deux ans avant le Mondial de football qui se déroulera dans l'émirat voisin du Qatar.

Les autorités de Dubaï ont décidé d'en faire un rendez-vous majeur à portée mondiale. Nouvelles infrastructures, usage d'énergies nouvelles, développement des transports en commun, ce chantier constitue d'ores et déjà un important appel d'air en matière de capitaux mais aussi de main-d'œuvre, qualifiée ou non.

La chronique économique s'interrompt durant la période estivale et reprendra le mercredi 2 septembre 2015

**Indonésie**

**116 morts dans le crash d'un avion militaire**

**Au moins 116 personnes auraient péri hier mardi en Indonésie dans l'accident d'un avion militaire qui s'est écrasé sur une zone habitée de Medan, grande ville de l'île de Sumatra, tuant ses 113 occupants et des personnes au sol.**



Par Ardi Ibrahim de l'AFP

L'avion, un Hercules C-130 vieux de 51 ans, avait décollé à 12H08 d'une base militaire et s'est écrasé dans la ville deux minutes plus tard, à environ 5 km de la base, explosant en boule de feu, a déclaré un porte-parole de l'armée, Fuad Basya. L'appareil transportait 12 membres d'équipage et 101 passagers, a déclaré dans la soirée à l'AFP le chef de l'armée de l'air, Agus Supriatna, estimant qu'aucun des occupants n'avait survécu. «Non, pas de survivants. Je reviens tout juste du site», a-t-il dit. Pour le moment, 49 corps ont été retirés des débris et transportés à l'hôpital, a-t-il ajouté. De nombreux passagers seraient des membres de familles de militaires et des femmes, a déclaré de son côté un porte-parole de la base aérienne de Medan, d'où l'avion avait décollé. Au moins un enfant figure parmi les victimes. Des bâtiments proches du lieu de drame ont été sérieusement endommagés et des véhicules broyés par le crash de l'appareil dans une zone nouvellement construite. L'agence locale de recherches et de secours a indiqué que trois personnes au sol ont été tuées, mais le bilan pourrait encore s'alourdir. Les opérations de secours se poursuivaient dans cette zone nouvellement construite, où des ambulances sont arrivées rapidement, tandis que de nombreux habitants souvent anxieux ont afflué sur place.

L'avion a rencontré des problèmes peu après son décollage: «le pilote a demandé à retourner à la base, ce qui signifie qu'il y avait une panne», a déclaré M.

Supriatna, soupçonnant «un problème de moteur». L'appareil, construit en 1964, était «en très bon état», a cependant ajouté le chef de l'armée de l'air. Il devait acheminer du matériel militaire vers d'autres bases.

«J'ai vu l'avion dans la direction de l'aéroport, et il était déjà incliné, ensuite j'ai vu de la fumée s'échapper», a raconté à l'AFP Januar, un habitant du secteur. Un autre témoin de la scène a indiqué avoir vu depuis une fenêtre de son travail l'appareil voler très bas avant de s'écraser: «c'était effrayant», a dit Novi, qui s'est précipitée sur les lieux du drame comme des dizaines d'autres personnes se trouvant à proximité. C'est la deuxième fois que Medan est touchée par une catastrophe aérienne. En 2005, un avion de la compagnie locale Mandala Airlines s'était écrasé peu après son décollage dans une zone densément peuplée, faisant au moins 150 morts au total. D'autres accidents d'avions militaires se sont produits par le passé en Indonésie. L'archipel affiche un bilan médiocre en matière de sécurité aérienne militaire et civile. En avril, un avion de chasse F-16 avait pris feu au moment du décollage sur une base militaire à Jakarta, contraignant le pilote à sauter de l'appareil en flammes.

Il s'en était sorti avec des blessures légères. En décembre 2014, un avion de la compagnie AirAsia s'était abîmé en mer de Java une demi-heure après son décollage de la ville de Surabaya, en direction de Singapour, tuant les 162 personnes à son bord, pour l'essentiel des Indonésiens.

**Echéance au FMI**

**Le ministre des Finances grec confirme le non paiement**

Le ministre des Finances grec Yanis Varoufakis a confirmé hier que la Grèce ne paierait pas avant la fin de la journée l'échéance de 1,5 milliard d'euros qu'elle doit au FMI. Le ministre, attendu par les médias à l'entrée de son ministère, s'est vu demander si le paiement aurait lieu. «Non», a-t-il lacóniquement répondu avant d'aller à son bureau. Le non-paiement des 1,5 milliard d'euros au FMI, qu'Athènes devait rembourser d'ici 22H00 mardi, est un événement exceptionnel mais il était attendu depuis plusieurs jours par les créanciers et les marchés compte tenu des relations actuelles tendues entre le gouvernement grec et l'UE et le FMI. Par conséquent les réactions devraient être mesurées. Lundi soir, le Premier ministre avait déjà prévenu qu'Athènes n'aurait pas de moyen pour payer le FMI en raison de «l'asphyxie» financière dans

laquelle se trouve Athènes après le refus des créanciers de prolonger le programme d'aide UE et FMI d'ici fin juillet après le déroulement du referendum. Ce programme arrive à échéance également le 30 juin. Vendredi, les créanciers ont fortement réagi à l'annonce par Alexis Tsipras du déroulement le 5 juillet d'un referendum au pays au cours duquel les Grecs sont appelés à dire «oui» ou «non» aux nouvelles mesures d'austérité, proposées par les créanciers. Selon certains dirigeants européens le referendum est crucial car il porte surtout sur le maintien du pays dans la zone euro. Cette position est rejetée par Alexis Tsipras qui espère toujours avoir un accord dans le cadre européen tout en insistant sur l'apaisement de l'austérité et l'engagement des créanciers de trouver une solution sur la dette publique, un fardeau pour les finances du pays.

**Nouvelles atrocités au Soudan du Sud**

**Des femmes violées puis brûlées vives**

Des militaires sud-soudanais ont violé puis brûlé vives des femmes et des filles dans leurs maisons, a accusé mardi l'ONU, évoquant une «brutalité nouvelle» dans le sanglant conflit civil qui ravage le jeune pays depuis un an et demi. Dans un rapport publié hier, des enquêteurs de la Mission des Nations unies au Soudan du Sud (Minuss) mettent en garde contre des «violations des droits de l'Homme généralisées». Ils s'appuient sur le témoignage de 115 victimes et témoins dans l'Etat septentrional d'Unité, un des plus touchés par la guerre civile. L'armée sud-soudanaise (SPLA) y a lancé en avril une vaste offensive contre les forces rebelles dans le département de Mayom, qui était une zone pétrolière majeure avant d'être détruite dans les combats. «Les survivants de ces attaques ont affirmé que la SPLA et ses milices alliées du département de Mayom ont mené une campagne contre la population locale, tuant des civils, pillant et détruisant des villages, et provoquant le déplacement de plus de 100.000 personnes», a poursuivi l'ONU dans un communiqué.

«Certaines des accusations les plus inquiétantes compilées par les agents des droits de l'Homme de la Minuss portent sur l'enlèvement et des abus sexuels contre des femmes et des filles, dont certaines auraient été brûlées vives dans

leurs maisons», a-t-elle ajouté. Les enquêteurs évoquent au moins neuf incidents séparés au cours desquels «des femmes et des filles ont été brûlées dans des huttes après avoir été victimes de viol collectif», mais aussi de nombreux autres cas d'abus sexuels, des mères notamment violées devant leurs enfants. Des photos du rapport, que l'AFP a pu voir, montrent des traces circulaires noircies, restes des huttes incendiées et visiblement réduites en cendres. Un témoin a raconté avoir vu «un viol collectif perpétré par les forces gouvernementales contre une femme qui allaitait». Les soldats ont jeté le bébé au sol, poursuit le rapport. Un autre raconte comment des militaires ont forcé une femme à serrer entre ses mains «du charbon ardent», dans le but de lui faire dire où se trouvaient les rebelles et le bétail.

L'armée sud-soudanaise n'avait pas réagi à ces accusations dans l'immédiat. Mais elle balaie généralement ce genre d'accusations. L'ONU dit avoir tenté de se rendre sur les sites des exactions décrites par les témoins, mais de s'en être systématiquement vu refuser l'accès. Le camp rebelle a été lui aussi à plusieurs reprises accusé d'atrocités, notamment de viols, meurtres et recrutement d'armées d'enfants soldats. L'actuel conflit au Soudan du Sud a éclaté en décembre 2013, avec des combats au

sein de l'armée sud-soudanaise, fracturée le long de lignes politico-ethniques par la rivalité à la tête du régime entre le président Salva Kiir et son ancien vice-président Riek Machar. Diverses milices tribales se sont jointes, d'un côté ou de l'autre, aux combats, accompagnés de massacres ethniques et d'exactions attribuées aux deux camps. La recrudescence des combats «a non seulement été marquée par des accusations de meurtre, viol, enlèvement, pillage, incendie criminel et déplacement (de population), mais aussi par une nouvelle brutalité et intensité», a encore lancé l'ONU.

«L'ampleur et le niveau de cruauté qui caractérisent ces informations suggère une animosité qui dépasse les clivages politiques», a-t-elle ajouté. Mi-juin, le Fonds de l'ONU pour l'enfance (Unicef) avait déjà accusé les forces armées qui s'affrontent au Soudan du Sud, indépendamment du Soudan depuis quatre ans, d'avoir perpétré des crimes atroces contre des enfants: émasculations, viols, les ligotant parfois ensemble avant de leur trancher la gorge. Aucun bilan officiel du conflit n'a jamais été établi, mais selon des observateurs, il a fait au moins des dizaines de milliers de victimes. Selon les Nations unies, les deux-tiers des 12 millions d'habitants du pays ont besoin d'aide pour survivre.

**Flottille vers Gaza**

**Israël expulse l'ex-président tunisien Marzouki**

Les autorités israéliennes ont expulsé hier mardi l'ex-président tunisien Moncef Marzouki et la députée européenne Ana Miranda après avoir appréhendé le bateau à bord duquel ils entendaient briser le blocus israélien sur Gaza. «L'ancien président tunisien et la députée espagnole se sont envolés dans la matinée. Quatorze autres personnes sont en cours d'expulsion», a affirmé à l'AFP un porte-parole de l'Autorité israélienne de l'immigration. La marine israélienne avait intercepté lundi le chalutier Marianne avant de l'escorter vers le port israélien d'Ashdod, au nord de l'enclave palestinienne, tandis que les trois autres navires de la «Flottille de la liberté III» étaient repartis vers des ports grecs.

Au total, 16 étrangers se trouvaient à bord du Marianne, ainsi que deux Israéliens, le député arabe israélien Bassel Ghattas et un journaliste. Ces deux derniers ont été libérés mais M. Ghattas pourrait être entendu par une commission parlementaire et s'expose à des sanctions. «Au final, la Flottille de la liberté III a atteint son but principal: attirer l'attention locale et mondiale sur la crise humanitaire à Gaza, qui est le résultat du siège qu'Israël lui impose», a affirmé M. Ghattas à la presse. En interceptant le bateau, Israël a incité «des militants du monde entier à envoyer flottille après flottille, jusqu'à ce que le blocus soit levé», a-t-il ajouté. Il y a cinq ans, un assaut des forces israéliennes à bord d'un des bateaux



d'une autre flottille internationale s'était soldé par la mort de 10 militants turcs. Le blocus terrestre, aérien et maritime de la bande de Gaza a été imposé par Israël après l'enlèvement d'un de ses soldats en juin 2006 par le Hamas puis renforcé lors de la prise de pouvoir du mouvement islamiste dans l'enclave un an plus tard.

**La Tunisie évalue l'impact économique de l'attentat à plus de 450 millions d'euros**

L'impact économique pour la Tunisie de l'attentat sanglant contre un hôtel en bord de mer pourrait atteindre plus de 450 millions d'euros en 2015, a déclaré lundi la ministre du Tourisme Selma Elloumi Rekik.

«Il y a des évaluations qui sont faites. On ne peut pas donner de chiffre exact mais il faut compter au moins, (pour) l'impact sur le PIB, (qu') il y a un manque de gagner d'au moins un milliard de dinars pour l'année», a-t-elle répondu à une question sur les pertes après l'attentat de vendredi. «C'est un minimum je pense, mais ça reste toujours une estimation», a-t-elle ajouté lors d'une conférence de presse alors que le budget de l'Etat tunisien pour 2015 est de près de 29 milliards de dinars

(13,3 milliards d'euros). La ministre annonçait une série de «mesures d'urgence» visant à soutenir les professionnels du secteur touristique, comme des «prêts exceptionnels (...) pour financer l'activité des établissements touristiques pour les saisons 2015 et 2016».

Mme Elloumi a également indiqué que le gouvernement avait décidé de supprimer la taxe de sortie du territoire de 30 dinars (13,7 EUR) imposée l'an dernier aux étrangers non-résidents. Cette suppression ne pourra toutefois intervenir qu'une fois approuvée par le Parlement. En outre, les touristes venant en voyage organisé de Chine, d'Inde, d'Iran et de Jordanie pourront désormais obtenir un visa à leur arrivée à

l'aéroport, selon la ministre. «Si ce secteur s'écroule (...), l'économie s'écroule», a mis en garde la ministre. Trente-huit personnes ont été tuées vendredi lorsqu'un étudiant tunisien de 23 ans, identifié comme Seifeddine Rezgui, a ouvert le feu sur les vacanciers dans un hôtel de la zone touristique de Port El Kantaoui avant d'être abattu. L'attentat a été revendiqué par le groupe Etat islamique (Daech). Depuis la révolution de 2011 qui a chassé du pouvoir le dictateur Zine Al Abidine ben Ali, la Tunisie fait face à une menace djihadiste croissante qui, couplée avec les bouleversements politiques et les tensions économiques et sociales, a pesé sur le tourisme, qui représente près de 7% du PIB et plus de 400.000 emplois directs et indirects.

## Peut-on contester un refus de visa ?

**Le contentieux visa reste une préoccupation pour toute personne désireuse d'exercer sa liberté de circulation.**



Par Me Fayçal Megherbi \*

La France a imposé, à certains ressortissants étrangers, un obstacle administratif qui se résume par une démarche préalable de demande de visa auprès de l'autorité consulaire du pays concerné. Ce document, qui doit être demandé au service des visas des consulats français, crée pour celui et celle qui ont vu leur demande de visa rejetée, un sentiment d'injustice voire d'atteinte à leur dignité humaine.

Peut-on contester un refus de visa ? Le droit communautaire et le droit français ont-ils prévu des instruments juridiques pour demander l'annulation de cet excès de pouvoir du consul ? Quelles sont les règles qui sont applicables à ce type de contentieux ?

### LES RÈGLES DE DROITS ET DE PROCÉDURES :

L'article 32, point 2 du Code communautaire des visas oblige les autorités administratives à systématiser, de fait et de droit, les décisions de refus de délivrance d'un visa à un étranger (Règl. (CE) n° 810/2009 du Parlement européen et du Conseil, 13 juillet 2009). Cette règle est applicable depuis le 5 avril 2011. Cette nouvelle norme dispose que la décision de refus et ses motivations sont communiquées au demandeur. A cette fin, les dispositions du Code communautaire des visas facilitent le travail de motivation des autorités compétentes qui utiliseront un formulaire type exposant de façon circonstanciée les raisons du refus de délivrance du visa uniforme, demandé par l'étranger. Ce formulaire énumère onze raisons justifiant le rejet de la demande de visa. Cette décision de refus motivée peut faire l'objet d'un recours juridictionnel (Règl. (CE) n° 810/2009, art. 32, point 3). Ces recours sont intentés contre l'Etat membre qui a pris la décision finale sur la demande, conformément à la législation nationale de cet Etat membre. Les Etats membres doivent fournir aux demandeurs les informations relatives aux voies de recours.

En France, la Commission de re-

cours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France et le juge administratif, tous deux, sont à Nantes, sont compétents pour traiter les décisions de refus de visa.

### LISTE DES CATÉGORIES D'ÉTRANGERS CONCERNÉS PAR L'EXIGENCE DE MOTIVATION POUR LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN :

Le Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (Cesada) prévoit, à l'heure actuelle, l'obligation de motiver les refus de délivrer des visas à sept catégories d'étrangers (C. étrangers, art. L. 211-2) : « Par dérogation aux dispositions de la loi n°79-587 du 11 juillet 1979, relative à la motivation des actes administratifs et à l'amélioration des relations entre l'administration et le public, les décisions de refus de visa d'entrée en France, prises par les autorités diplomatiques ou consulaires, ne sont pas motivées sauf dans les cas où le visa est refusé à un étranger appartenant à l'une des catégories suivantes et sous réserve de considérations tenant à la sûreté de l'Etat :

1° Membres de la famille de ressortissants des Etats membres de l'Union européenne et des autres Etats parties à l'accord sur l'Espace économique européen qui ne sont pas ressortissants de l'un de ces Etats, appartenant à des catégories définies par décret en Conseil d'Etat ;

2° Conjoints, enfants de moins de vingt et un ans ou à charge, ascendants de ressortissants français et partenaires liés à un ressortissant français par un pacte civil de solidarité ;

3° Enfants mineurs ayant fait l'objet, à l'étranger, d'une décision d'adoption plénière au profit de personnes titulaires d'un agrément pour adoption, délivré par les autorités françaises ;

4° Bénéficiaires d'une autorisation de regroupement familial ;

5° Travailleurs autorisés à exercer une activité professionnelle salariée en France ;

6° Personnes faisant l'objet d'un signalement aux fins de non-admission au système d'information Schengen ;

7° Personnes mentionnées aux 3°, 4°, 5°, 6°, 7° et 8° de l'article L. 314-11.»

### CRITÈRE DE REFUS DE VISA

Les motifs fondant le refus de délivrance d'un visa sont à la fois « secrets » (en dehors de ceux qui figurent dans les Instructions consulaires communes) et suffisamment larges pour laisser une marge de manœuvre non négligeable aux autorités consulaires et diplomatiques.

Le Conseil d'Etat français a jugé que les administrés ne peuvent avoir accès à cette instruction, au motif qu'elle « comporte des directives destinées à orienter, de manière générale ou pays par pays, le travail des postes consulaires dans le traitement des demandes de visas », et qu'en conséquence « (sa) communication porterait atteinte au secret de la politique extérieure » (CE, 6 octobre 1995, n° 150242, Anafé : Rec. CE p. 823).

Depuis la loi de 1978 modifiée, notamment, par la loi du 12 avril 2000, relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec l'administration, les documents administratifs relatifs à la conduite de la politique extérieure de la France ne sont pas communicables aux administrés (L. n° 78-753, 17 juillet 1978, art. 6). Le Code communautaire des visas comporte, au contraire, une obligation de motiver les refus de visa, en utilisant le formulaire prévu, en annexe, comportant onze motifs de refus.

### EXISTENCE D'UN RISQUE POUR L'ORDRE PUBLIC OU D'UN RISQUE DE DÉTOURNEMENT DE L'OBJET DU VISA :

La notion de l'ordre public est, en règle générale, le principal motif avancé par les autorités administratives compétentes pour refuser la délivrance d'un visa. On peut rattacher à cette notion la prise en considération – forcément subjective – d'un risque d'immigration clandestine du demandeur ; c'est-à-dire, de maintien sur le territoire après l'expiration de la durée autorisée de présence sur le territoire.

Dans la pratique, le consul a méconnu, dans plusieurs cas, les stipulations de l'article 8 de la Convention européenne des droits de l'Homme, qui garantit le respect de la vie privée et familiale des individus, en mettant en cause l'effectivité de la vie matrimoniale et familiale du demandeur du visa ; en refusant la délivrance de visa à des étrangers dont l'un des ascendants ou un frère qui sont atteints d'une grave maladie ; en rejetant la demande de visa à un ressortissant étranger qui souhaitait venir en France pour le recouvrement sur la tombe d'un parent ; en réservant une suite défavorable à une demande de visa d'un étranger qui était sous le coup d'une mesure d'éloignement antérieure sans considération de sa situation actuelle. Dans toutes ces situations, le juge administratif avait annulé le refus de visa.

\*Avocat au Barreau de Paris

## Histoire du 19 juin 1965 : ni coup d'Etat ni redressement...



Par Ahmed Saber

Cinquante ans après le coup de force de juin 1965 contre le premier président de l'Algérie indépendante, Ahmed Ben Bella, c'est toujours une énigme pour les Algériens de l'époque et de la nouvelle génération. Un coup d'Etat qui fait toujours mystère et exécuté sur la base de querelles et de clans au plus haut sommet de l'Etat.

Les putschistes, encore en vie, évoquent le prétexte du zaisme dont s'est prévalu Ben Bella. Pour nombre d'Algériens, cela ne tient pas debout. En effet, le Conseil de la Révolution présidé par le défunt président de la République, Houari Boumediene, n'a à aucun moment été homogène. Il était reproché à Boumediene une certaine gestion personnelle des affaires du pays et qui lui ont valu une hostilité de la part des membres du Conseil de la Révolution dont certains ont même voulu le liquider.

En effet, ce dont a été accusé Ben Bella, a été également porté contre le président Houari Boumediene par son groupe, auteur du coup d'Etat du 19 juin 1965. Cela laisse à penser que le renversement du premier président de l'Algérie indépendante n'a rien à voir avec les intérêts de la Nation et qu'il répond à d'autres considérations plus graves et qui persistent de nos jours dans la vie politique algérienne. L'Algérie a vécu durant un quart de siècle sous le régime du Conseil de la Révolution et de l'Etat-parti unique.

Ni coup d'Etat ni redressement, ce fut un règlement de compte résultat d'une sourde lutte d'influence que se livrent depuis l'indépendance civils et militaires. Il paraît acquis notamment que les auteurs du coup d'Etat étaient fermement opposés aux contacts établis par Ben Bella avec les milieux de l'opposition, et notamment à l'accord que

le FLN vient de conclure avec le FFS et qui laissait présager des mesures de clémence en faveur des « rebelles » d'hier.

Ils auraient également refusé qu'à la faveur du remaniement préparé par Ben Bella, qu'un ministre kabyle entre dans le gouvernement (Krim Belkacem). Dans ce climat, se sont vraisemblablement réveillées les divergences fondamentales qui ont toujours opposé Ben Bella et ses amis au groupe des militaires, et qui portent sur l'orientation socialiste du régime ou plutôt sur les méthodes, les modalités ainsi que sur la place de l'islam dans la révolution algérienne.

Les auteurs du coup d'Etat, fêrus d'histoire, ne sont pas sans savoir que s'en prendre à un président de la République élu par le peuple n'est jamais un signe de force pour le pays. Encore moins d'intelligence. C'est plus qu'un crime, c'est une faute. Quand elle est le fait de militaire, elle est significative de la dérive psychologique de ceux qui dirigent l'Etat. Nommément et expressément désigné à la vindicte, le président Ahmed Ben Bella est accusé par les 26 membres du Conseil de la Révolution de : « mauvaise gestion du patrimoine national, la dilapidation des deniers publics, l'instabilité, la démagogie, l'anarchie, le mensonge et l'improvisation ». Ben Bella doit donc, dans la « logique » paranoïaque du Conseil de la Révolution, se taire et disparaître. Il dérange ceux qui se sont entendus sur un statu quo qui garantisse les intérêts des uns et des autres.

Cela dit, il faut que l'on sache que ce que défend Ahmed Ben Bella, ce n'est pas des hommes ou des dirigeants, encore moins un gouvernement, ce qu'il a défendu ce fut le pays, les causes qui ont galvanisé le peuple, mobilisé son cœur, son courage et son esprit contre ceux qui en sont les fossoyeurs de sa dignité.

## Efficacité énergétique: pour une politique cohérente des transports

Par Docteur Abderrahmane  
Meboul \*

Suite et fin

Depuis l'étranger les départs sont assurés à partir des ports d'Alicante, d'Almería, Barcelone, Marseille, Sète avec comme ports d'arrivées : Alger, Oran, Ghazaouet, Béjaïa, Skikda. Car à peine son identité acquise, l'Algérie s'est dotée d'une flotte de commerce. Cela témoigne, certes, de la volonté des pouvoirs publics d'œuvrer pour une indépendance maritime. Mais malgré ses efforts, elle n'arrive pas à émerger comme une nation maritime et elle risque de perdre ses acquis parce que le transport maritime devient, de plus en plus, inaccessible pour un pays du tiers monde. Actuellement, le pavillon algérien ne couvre que 11% des échanges. La dépendance de l'Algérie à l'égard des armateurs étrangers paraît évidente.

Dans la législation actuelle, le domaine des ports reste propriété de l'Etat, rendant urgent l'amendement du Code maritime, afin d'ouvrir cette activité à des opérateurs privés très intéressés par le secteur maritime. Le grand problème qui se pose, actuellement, est que les ports algériens représentent le domaine public mais agissent, en même temps, comme entités commerciales. Pour les réseaux ferroviaires, l'Etat a décidé de consacrer d'importants montants financiers au secteur ferroviaire, aux métros, tramways ainsi que la réhabilitation des anciennes lignes. La SNTF devrait procéder au doublement et à l'électrification de certaines voies.

Dans ce cadre, il serait souhaitable que le gouvernement réalise, graduellement, la séparation des fonctions de réalisation et de développement du réseau ferroviaire, tout en appuyant le recours à la concession et au partenariat étranger, pour améliorer la gestion

**2.2.-** En ce qui concerne les réseaux de transport terrestre, sur le plan du transport routier, il est possible de se rendre, en Algérie, par voiture depuis la Tunisie, la Libye, la Mauritanie, le Mali, le Niger. La frontière terrestre entre le Maroc et l'Algérie est fermée, il est donc impossible de la franchir en voiture (la seule solution est de prendre l'avion). Durant les années 70 et 80, et pour les grandes villes, bien avant, toutes les villes moyennes ont créé leur opérateur de transport public étatique. Ces opérateurs ont été, pour la plupart, en situation de quasi-monopole sur le marché de transport urbain. Cette période a été marquée par une pénurie relative des moyens de transport. Financièrement, elles étaient soutenues par l'Etat, à travers les collectivités locales. A partir des années 90 et par manque de subventions, les entreprises de transports urbains connaissaient, de plus en plus, des problèmes financiers.

Comme nous assistons au développement des transports informels qui est une réponse, aussi, aux dysfonctionnements du système de transport public Aujourd'hui, le transport par taxi clandestin est une activité tout à fait banalisée dans la plupart des villes algériennes.

Leurs stations, improvisées, sont partout dans les différents quartiers des villes. Cette activité s'est développée et a explosé ces dernières années. La crise économique y est pour beaucoup de choses, certes, mais il y a, toutefois, lieu de rajou-

ter d'autres considérations. En premier lieu, l'insuffisance de contrôle et de sanction. Ensuite, la possession du capital (la voiture) ne constitue pas véritablement en soi une barrière à l'entrée du marché, les clandestins offrant un transport à la demande, relativement meilleur marché, de jour comme de nuit. En fait, le transport terrestre est l'un des moyens de transport le plus usuel en Algérie.

Que ce soit pour les voyageurs ou pour les marchandises, pas moins de 85% empruntent, quotidiennement la route.

Le transport doit être regroupé dans des entreprises et non artisanal qui sont dominants. Passant par la création d'entreprises de grande envergure dans le transport terrestre. En 1988, il y avait 90% d'entreprises étatiques et 10% de privés. Actuellement, c'est le contraire mais avec une atomisation influant sur la rentabilité globale comme en témoigne les faillites et le non remboursement de crédits de transporteurs individuels dans le cadre de l'ANSEJ.

**2.3.-** Chaque mode de transport a des incidences sur la nature de l'énergie utilisée avec des impacts sur l'environnement. Nous assistons à une importation massive de véhicules de tourisme dont la facture s'est élevée à 3,725 en 2013 et 2,956 milliards de dollars en 2014 et la facture d'importation pour les automobiles de transport de marchandises s'est élevée à 2,104 milliards de dollars en 2014 contre 2,225 en 2013, soit au total, pour 2013, de 5,950 milliards de dollars et pour 2014 et 5,060 milliards de dollars, l'Algérie étant un des plus grands importateurs d'Afrique. La consommation du gasoil, du fait du bas prix bas, une partie étant importée avec l'essence sans plomb au prix international et cédé à un prix subventionné, et pour ses utilisations multiples dans l'Industrie et l'Agriculture, a explosé ces dernières années.

Selon le rapport de la Banque mondiale, de 2014, les subventions des carburants, en 2014, ont dépassé 20 milliards de dollars, le tiers du budget annuel de l'Etat, alors que 10% de la population la plus aisée consomme plus de carburant que les 90% restants de la population. Cette consommation a été dopée par une croissance spectaculaire du parc automobile qui est passé de 2,9 à 5,5 millions de véhicules durant la période 2.000-2.013. Le gasoil représente, actuellement, 70% des ventes des carburants en Algérie, estimées à 14 millions de tonnes, à fin 2013, contre 3,6 millions de tonnes en 2.000, et 6,1 millions de tonnes en 2006/2007 alors que pour la consommation de GPL la demande tourne aux alentours de 300.000 à 350.000 tonnes, par an, étant prévu, la production d'essence, à plus de 4 millions de tonnes à partir des 3 raffineries.

Une telle politique atteint ses limites. Aussi, une maîtrise de la demande de gasoil comme carburant, renvoie à la politique de transport tant pour les voyageurs que pour les marchandises, en encourageant les transports en commun, plus économes en énergie, ainsi que le transport par rail, dont il faut développer l'électrification.

L'utilisation des transports en commun devrait être encouragée par l'Etat, aussi bien par un soutien direct à l'investissement dans cette activité, qu'au niveau d'une nou-

velle politique tarifaire, en direction des usagers. En effet, une maîtrise de la consommation de carburants, nécessite, au-delà des options suggérées concernant les modes de transport, une politique des prix appropriée, en direction des autres usagers de la route. La gestion de la demande renvoie, en dernier ressort, à la question fondamentale de savoir quelle politique de prix des carburants, adopter pour un pays comme l'Algérie?

Car, toute politique des prix, pour s'inscrire dans la durée, doit permettre de couvrir l'ensemble des coûts directs et indirects, qui doivent être internalisés dans le prix des carburants sous forme de taxes, dont les recettes iront couvrir les dépenses d'infrastructures routières, et de protection de la santé des citoyens. Aussi une nouvelle politique s'impose, articulée essentiellement, autour de deux axes: d'une part, une diversification de l'offre par l'encouragement à l'utilisation de carburants alternatifs, comme les GPL, et les énergies renouvelables, d'autre part une maîtrise de la demande, dans le cadre d'une politique de développement durable, par l'internalisation dans le prix de l'ensemble des coûts induits par l'utilisation des carburants, dont le gasoil, fortement polluant. Il y a donc urgence de penser à un nouveau modèle de consommation énergétique. L'Energie étant au cœur de la sécurité nationale, selon les prévisions tenant compte de la forte consommation intérieure et des exportations, à moins de découvertes substantielles, les réserves de pétrole et de gaz traditionnel devraient s'épuiser à l'horizon 2030, devant aller vers un MIX énergétique. Il existe quatre solutions dont les trois premières sont intimement liées, pour rationaliser les carburants lié à un système d'information performant, au temps réel, mais qui s'applique à tous les produits subventionnés. Premièrement aligner les prix sur ceux du marché libre mais parallèlement augmenter les salaires, supposant une nouvelle politique salariale, fonction à la fois de la production/productivité, de la structuration du revenu national par couches sociales et d'une péréquation intra-régionale pour un espace équilibré et solidaire afin qu'à terme existe un système de prix relatif équilibré qui n'induit pas un processus inflationniste.

Deuxièmement aligner le taux de change officiel sur celui du marché parallèle afin d'atténuer les fuites hors des frontières, passant par la dévaluation du dinar officiel supposant des mécanismes de contrechocs pour atténuer l'inflation importée et la fuite des capitaux. Troisièmement définir une nouvelle politique axée sur un mix énergétique, conditionnée par une politique de régulation globale afin d'inciter les consommateurs à utiliser l'énergie la plus abondante dans le pays (GNW- GPC), une tarification appropriée permettant l'efficacité énergétique passant, notamment, par une nouvelle politique de l'habitat et une nouvelle culture des consommateurs. Quatrièmement comme cela se passe dans les sociétés en guerre et cela ne peut qu'être une solution transitoire, faute de mécanismes de régulation macro-économique et macro-sociale, instaurer des bons par utilisateurs et régions mais sans un système d'information performant, avec le risque d'un développement im-

portant de la sphère informelle. Tout cela renvoie à une politique cohérente des transports qui sont essentiels à la compétitivité économique, mais aussi aux échanges commerciaux, économiques et culturels, contribuant, également à rapprocher les citoyens ; les uns des autres.

**2.4.-** Aussi, au-delà des données statistiques qui peuvent être trompeuses, il faut replacer la faiblesse des impacts des transports et des infrastructures qui lui sont liées, à la mauvaise performance des dépenses d'investissement, en Algérie, étroitement liée aux carences en matière de gestion des dépenses publiques. Les déficiences observées dans son processus budgétaire et les goulets d'étranglement institutionnels ont systématiquement entraîné une mauvaise exécution des programmes d'investissement. Toutes ces insuffisances aboutissent à une mauvaise programmation, à la surestimation des dépenses et à de longs retards dans l'exécution des projets. De nombreuses décisions de projet ne sont pas fondées sur des analyses socio-économiques. Ni les ministères d'exécution, ni le ministère des Finances n'ont, suffisamment, de capacités techniques pour superviser la qualité de ces études, se bornant au contrôle financier effectué par le ministère des Finances, le suivi technique (ou physique) exercé par les entités d'exécution étant inconnu ou au mieux insuffisant. Les résultats des projets et programmes ne font pas l'objet d'un suivi régulier. Il n'existe aucune évaluation, à posteriori, permettant de comparer ce qui était prévu avec ce qui a été réalisé et encore moins de comparer le coût-avantage ou l'efficacité avec la situation réelle. Il est évident que les enjeux institutionnels et de gouvernance contribuent, aussi, largement à limiter la réussite, en particulier dans les domaines du transport. Précisément dans le domaine des transports, les objectifs sont de moderniser et développer les services et systèmes de transport et d'améliorer l'intégration des modes de transport. Les objectifs de développement du projet sont de : (a) établir un cadre politique et institutionnel qui facilitera la participation privée dans l'infrastructure (PPI); (b) démontrer la viabilité de l'intégration des concessions dans les transports, à l'aide du lancement réussi du dispositifs BOT (Build-Operate-Transfer); (c) renforcer la capacité du gouvernement algérien à gérer et réguler le secteur des Transports et (d) réhabiliter les chemins de fer pour qu'ils contribuent mieux au coût efficacité du transport des personnes et du fret aux niveaux national, maghrébin et même africain supposant une volonté politique commune d'intégration. Concernant le transport, d'une manière générale, il faut tenir compte, certes, de la rentabilité sociale mais, également, des rentabilités réelles. De ce point de vue, le transport routier possède l'avantage de pouvoir autofinancer ses infrastructures par les péages ou les recettes fiscales induites.

A l'inverse, les infrastructures ferroviaires ou portuaires nécessitent un apport extérieur massif en contributions publiques.

En fin de compte, les enjeux futurs en matière de transport sont les suivants: réduire les circuits de distribution entre production et consommation; responsabiliser en faisant payer à chaque mode de transport son juste prix,

en y intégrant les coûts externes qu'il induit dont le principe «pollueur-payeur», au travers d'une «pollutaxe»; sécuriser par des définitions de politiques sociales et environnementales pour protéger les travailleurs du transport - notamment routier et maritime - ainsi que les espaces naturels qu'ils traversent et enfin démocratiser par l'institutionnalisation du contrôle de la politique des transports, incluant la participation de la société civile.

Il serait intéressant, pour l'Algérie, de réaliser une étude sur le coût supporté par l'Etat, notamment, en matière de coût de la santé, du fait d'un mode de transport qui favorise la pollution sans compter les impacts négatifs sur l'environnement, et le coût des accidents de voitures.

D'une manière générale, je note avec satisfaction, en ce mois de juin 2015, mais hélas huit années après que les autorités du pays reprennent les actions préconisées de l'audit réalisée sous ma direction, assisté des principaux dirigeants et cadres supérieurs de Sonatrach, d'experts indépendants et du bureau d'Etudes de renommée mondiale américaine 'Ernest Young' réalisé entre 2006 / 2007 intitulé: « Une nouvelle politique de carburants, en Algérie dans un environnement concurrentiel »<sup>(1)</sup>.

Ayant été auditionnée par la Commission économique de l'Assemblée nationale populaire APN, en tant que directeur d'études de cette audit, j'avais attiré l'attention du gouvernement et des députés sur le gaspillage croissant de cette énergie et l'urgence d'une nouvelle politique de carburants axée sur le GPLc, le GNW (camions -bus-tracteurs) et l'utilisation du BUPRO qui ne nécessite pas la séparation du propage et du butane pour approvisionner certains utilisateurs (boulangeries-industries par exemple) et les zones déshéritées, dans les Hauts Plateaux et le Sud. L'histoire nous a donné raison. Aujourd'hui, les signes de congestion, les nuisances environnementales et les accidents qui l'accompagnent s'aggravent, chaque jour, davantage et pénalisent autant les usagers que l'Economie algérienne.

Il est temps, en Algérie, de fixer à la politique des transports de nouvelles ambitions car génératrice de croissance et de création d'emplois. Face à la concurrence internationale, mais également aux besoins internes (économie et citoyens), qui devrait connaître de profonds bouleversements technologiques, renvoyant toujours à l'économie de la connaissance, cœur de tout processus de développement, et cela s'applique à l'ensemble du transport terrestre, (camions, tracteurs, voitures de tourisme- trains), transport aérien et maritime, dans la diversité de ses gammes, pour sa pérennité, doit tenir compte de sa rentabilité économique évitant des unités de prestige qui fermeront, à terme, aussitôt les subventions abandonnées. Ainsi, la politique de tarification est au cœur-même de la politique des transports. Devant voir une action coordonnée, tant à l'amont qu'à l'aval, sa réussite passe nécessairement par des actions complémentaires dans d'autres domaines: politique budgétaire, politique industrielle, d'aménagement du territoire ou encore politique sociale (aménagement du temps de travail).

\*Expert International, Professeur des Universités en management stratégique

SKIKDA

## Les claquettes interdites à l'OPGI

A. B.

Les citoyens qui se sont présentés, dans la journée d'avant-hier, au siège de l'OPGI de Skikda, pour régler divers problèmes administratifs ont été surpris par la nouvelle mesure mise en place interdisant le port de claquettes dans les services. Les agents de sécurité qui étaient de faction ont appliqué, scrupuleusement, la note affichée, ne com-

tant d'ailleurs ni signature, ni cachet comme l'ont affirmé des citoyens qui nous ont contactés, en nous remettant une liste de protestataires, tout en précisant qu'ils ont fait face à l'entrée de la direction générale au n'importe quel agents qui faisaient le tri pour prévenir toute « intrusion » de porteurs de claquettes. Les personnes refoulées à l'entrée du siège de l'OPGI n'ont pas apprécié de devoir faire une autre fois le dépla-

cement sachant, ont-ils affirmé, que certains employés portaient bien des claquettes, sans être inquiétés, outre mesure. Un citoyen venu de Azzaba, a été contraint d'aller acheter une paire de sandales neuves pour être autorisé à accéder à l'OPGI, un autre a carrément emprunté les souliers d'une connaissance... Pour en savoir plus au sujet de cette mesure, nous avons tenté de contacter le DG de l'OPGI, sans succès.

DRÉAN

## Un homme blessé par un train

A. Ouelaa

Un grave accident s'est produit vers 13h, lundi dernier, à hauteur du PK 23, non loin du passage à niveau du centre-ville. En effet, au moment du passage d'un train de transport de minerais venant de Tébessa et se diri-

geant vers Annaba, un homme âgé d'environ 40 ans, répondant aux initiales M.A, certainement un peu fatigué sous l'effet du jeûne, a été heurté par l'un des wagons qui l'a littéralement renversé, lui causant des blessures graves à hauteur des hanches et des membres inférieurs. La victime a

été très vite secourue et évacuée, dans un premier temps, par une ambulance vers les urgences de Dréan puis vers le CHU Ibn Rochd de Annaba. Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances et les causes exactes de cet accident.

JIJEL

## Des habitants recourent à la location de leurs habitations durant l'été

Plus de 15.000 logements sont proposés à la location, dans la wilaya de Jijel pour combler un déficit en structures d'hébergement, durant la saison estivale, a indiqué un responsable à la direction de l'Aménagement urbain, du Tourisme et de l'Artisanat de la wilaya, Abdelhakim Aouissi.

Les Jijéliens recourent à la location de leurs habitations, durant la saison estivale, à un prix variant entre 2.500 et 10.000 DA/jour, a souligné M. Aouissi, en marge d'une tournée organisée par le Touring club algérien (TCA) au profit des journalistes et étudiants des Instituts de formation.

En dépit du manque de structures d'hébergement « la wilaya a accueilli plus de 10.000 estivants depuis le début de la saison estivale », a précisé le même responsable, prévoyant « une forte affluence » des estivants durant le mois de Ramadhan, notamment du sud du pays.

M. Aouissi a qualifié cette nouvelle formule, adoptée ces dernières années, par les autorités publiques de « solution proviso-

re », en attendant la réalisation de projets touristiques d'appui aux structures d'hébergement ». Il a rappelé, dans ce sens, que la ville de Jijel comptait 22 hôtels urbains mais un seul est classé 2 étoiles, en raison « du niveau des prestations qui ne répondent pas aux normes en vigueur dans le domaine hôtelier ».

Il a ajouté que la promotion du Tourisme domestique ne se limitait pas, seulement, à la réalisation de structures d'hébergement, mais exigeait, plutôt, l'amélioration des prestations et la garantie d'espaces de détente et de loisirs.

Selon M. Aouissi, 4 hôtels sont en cours de réaménagement et 20 projets touristiques en cours de réalisation, à travers la wilaya, outre l'aménagement de 19 zones d'expansion touristique, dont 5 sont en cours de réalisation.

La ville qui compte 50 plages, dont 22 seulement sont autorisées à la baignade a, également, vu le lancement d'une opération d'aménagement des plages pour leur ouverture à la baignade, précise le même responsable, notant qu'une

enveloppe de 100 millions de DA a été consacrée à la réalisation des différents équipements, à travers les plages autorisées. Selon des sources de la Protection civile à Jijel, 350 maîtres nageurs et 51 plongeurs professionnels seront mobilisés, à travers les différentes plages de la wilaya.

La ville de Jijel est « une destination touristique par excellence », notamment en termes d'éco-tourisme, et ce, de par la diversité de son patrimoine naturel. Le directeur du Parc national de Taza, Kaddour Hassan a cité, dans ce sens, le site des grottes merveilleuses de Ziama Manssouria, découvertes en 1972. Le parc assure la protection des différentes espèces végétales et animales, en voie de disparition, en regroupant 134 espèces d'oiseaux et d'animaux amphibiens, 149 végétaux marins et 153 espèces de poisson.

Le directeur du Parc «Taza» a préconisé d'exploiter cette biodiversité « exceptionnelle » pour booster le tourisme écologique et réaliser un développement durable en dehors des hydrocarbures.

MILA

## 2.000 nouvelles places pédagogiques pour la prochaine rentrée universitaire

Deux mille nouvelles places pédagogiques seront ouvertes, à la prochaine rentrée, au Centre universitaire 'Abdelhafid Boussouf' de Mila, a-t-on appris auprès de l'administration de cet établissement. Le directeur adjoint du centre, Nacereddine Hamri, a précisé que les équipements nécessaires au fonctionne-

ment des structures à réceptionner, à savoir : 32 classes de cours et 2 amphithéâtres, sont « disponibles et seront installées, avant la rentrée universitaire ». Lors d'une récente inspection de chantiers, le wali de Mila, Abderrahmane Kadid, avait affirmé que 2.000 autres places pédagogiques seront réceptionnées

« fin 2015 » et pourront être exploitées, au second semestre de la prochaine année universitaire. Le Centre universitaire de Mila a accueilli, lors de la rentrée 2014-2015, un total de 6.486 étudiants répartis sur les 3 instituts (Sciences technologiques, Lettres et Langues et Sciences économiques).

BISKRA

## Un complexe de sablo-thérapie à El Hadjeb

Deux projets d'investissement portant, pour le premier, sur le tourisme de santé et, pour le second, sur les activités de loisirs, seront « bientôt » réalisés dans la zone d'expansion touristique (ZET) d'El Hadjeb (Biskra), a indiqué, le directeur du Tourisme et de l'Artisanat, Belkacem Amari.

Le premier projet inclut un complexe de sablo thérapie (ou enterrement curatif dans du sable chaud), devant s'effectuer sous le contrôle strict de médecins, tandis que le second a trait

à la réalisation d'un club de loisirs pour enfants, a souligné le même responsable.

Ces deux projets, qui généreront une centaine d'emplois permanents, constituent les deux premiers investissements dans la ZET d'El Hadjeb et devraient, à ce titre, avoir un effet « d'entraînement » et servir de locomotive au développement de ce secteur, a, encore, indiqué M. Amari. La ZET d'El Hadjeb, située à proximité de l'oasis de Ain Bennoui, à l'est de la commune, couvre 52 ha répar-

tis sur 10 lots destinés à accueillir des projets liés au Tourisme comme des résidences de vacances, de complexes thermaux, des infrastructures de loisirs et des activités commerciales et de services.

Le site distant de 13 km du chef-lieu de wilaya, sur la RN 46, reliant Biskra à M'sila, dispose d'un accès bitumé et de l'énergie électrique, a également, précisé le même responsable, affirmant que les deux projets en question seront lancés en travaux avant la fin de l'année en cours.

SOUK AHRAS

## 2.300 quintaux de liège attendus

La récolte de liège attendue, au terme de la saison de levée 2015, entamée, début juin, en cours, à travers les forêts de la wilaya de Souk Ahras, devrait atteindre 2.300 quintaux, a-t-on appris auprès de la Conservation des forêts. Le plus gros de la production sera réalisé dans les forêts de Boumezrane (commune de Ain Zana), de Fedj Laâmed (Ouled Driss) et d'Ouled Moumène, a indiqué le chef du service de la gestion des ressources, Mohamed Zine.

Au 25 juin, 400 quintaux ont déjà été récoltés et entreposés, a précisé le même responsable, soulignant de la campagne de levée du liège (ou déliègeage) qui emploie 100 travailleurs

recrutés dans les localités concernées, se poursuivra jusqu'à la fin du mois d'août prochain. Le liège de Souk Ahras, très apprécié à l'échelle internationale, sera vendu aux enchères à des opérateurs de Skikda, Jijel, Annaba et Bejaia avant d'être exporté vers l'Europe, notamment le Portugal, l'Espagne, la France et l'Italie, ainsi qu'en Chine, selon la même source.

Le chêne-liège est productif à partir de 35 ans d'âge et peut avoir une moyenne de 12 cycles, le cycle prenant entre 10 et 12 ans, a précisé M. Zine. Les forêts de chêne-liège s'étendent, dans la wilaya de Souk Ahras, sur 14.331 ha sur une aire forestière globale de 88.932 ha, est-il noté.

BOUIRA

## Modernisation des réseaux électriques

Farid Haddouche

Un programme d'urgence pour renforcer le réseau électrique est en application, comportant la réalisation de 68 postes électriques. 48 postes électriques ont, déjà, été placés et mis en activité et 18 autres sont en cours de réalisation. Cependant l'installation de 2 autres postes a buté sur des oppositions qui nécessitent un règlement entre les deux parties, faute de quoi la justice tranchera.

Il est à faire connaître que ce plan d'urgence a requis un montant financier d'une valeur de 4,6 milliards de centimes. Par ailleurs, sur le plan technique, et dans le même sillage, il est question de la modernisation des postes électriques afin d'en augmenter la puissance pour améliorer leur qualité de service. Ainsi la société a prévu la réhabilitation de plusieurs postes électriques dans la wilaya de Bouira. Sont concernés par ses actions techniques, le poste électrique 60/30 KV de la commune de Sour El Ghoulane, le poste électrique 60/30 KV de la

commune d'Oued El Berdi, à terminer avant 2017, et qui prendra en charge les besoins en énergie électrique de sa zone industrielle (ZI). Le poste électrique 60/30 KV de la commune d'Aomar prévu pour l'année 2019, garantira l'énergie électrique pour la zone industrielle d'Aomar. Il s'agit aussi de la création de 03 districts d'électricité et gaz, dans les communes d'El Hachimia, Bordj O'Khriiss, et Kadiria, dans le but d'accompagner l'évolution substantielle du nombre de clients, de leurs exigences, et de permettre la progression des réseaux de l'électricité et du gaz qui obligent un déploiement pouvant couvrir, de manière efficace, le territoire de la wilaya de Bouira. En somme, d'autres nouveaux procédés techniques sont introduits dans l'objectif de moderniser les équipements, et dans ce sens, il a été apporté par le responsable de cette entreprise le nouvel usage du système Micro-scada qui est conçu, en fait, spécialement pour moderniser le réseau électrique, en plus de la fibre optique qui est en cours d'installation.

MÉDÉA

## Calpiref : feu vert pour plus de 300 projets

311 projets d'investissements ont été agréés, ces 3 dernières années, par le Comité d'assistance à la localisation, la promotion des investissements et la régulation foncière (Calpiref) de Médéa, dont 107, durant la seule année 2014, a-t-on appris, auprès des services de la wilaya. Le segment de l'industrie et de la transformation couvre 50% de la totalité des projets agréés par le Calpiref, alors que les segments des matériaux de construction et de l'agroalimen-

taire représentent, respectivement, 24% et 20% des investissements prévus localement, a-t-on expliqué. Le montant global de ces investissements se situe à hauteur de 156 milliards de DA, a indiqué la même source, précisant que ces projets se localisent sur une assiette foncière globale estimée à 353 ha, répartis sur 3 zones industrielles et 8 zones d'activités, dont celle de Bougezzoul, qui accueille le gros des projets d'investissement, a-t-on ajouté.

DJELFA

## Raccordement au gaz de 5 communes

Cinq communes de la wilaya de Djelfa ainsi que trois groupements d'habitations seront raccordés au réseau public de gaz naturel « avant fin 2015 », a-t-on appris, auprès de la direction de l'Energie et des Mines. Une fois réceptionnés et mis en exploitation, ces projets porteront le taux de couverture de la wilaya de 82 à 89% ; un indice, qui reflète, le « saut qualitatif réalisé en matière de raccordement au gaz naturel dans la région », a souligné la même source. Les communes concernées sont celles de Amoura, où il est question du raccordement de 350 foyers, Lekhmis (1.65 foyers), El Guernini (263), Sidi Bayzid (360) et Oum Laadhham (445 foyers).

Ces projets de raccordement au réseau de gaz naturel profiteront, également, à 3 agglomérations secondaires : Oum Drou, relevant de la commune de Sidi Bayzid, Amara et Lahyouhi de la daïra d'Ain Ibel. A la veille du mois sacré du Ramadhan, près de 600 foyers de la commune de Taadhimt, au sud de la wilaya, ont été raccordés au même réseau, a-t-on signalé. Une fois les 5 communes suscitées raccordées, la wilaya comptera 35 communes sur un total de 36, bénéficiant de gaz naturel, selon les responsables du secteur à Djelfa, qui signalent que la 36<sup>ème</sup> commune, Guetara en l'occurrence, a été proposée pour bénéficier d'un projet en la matière.

### Horaires des prières pour Alger et ses environs

14 ramadhan 1436

El Fedjr 03h42	Dohr 12h52	Assar 16h44	Maghreb 20h14	Icha 21h55
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



## Université les Frères Mentouri Plus de 8000 places pédagogiques libérées

Abdelkrim Zerzouri

L'Université les Frères Mentouri Constantine (UFMC) règle sa mécanique. Dans ce cadre, on annonce l'ouverture d'une formation d'excellence en fabrication mécanique à partir de la prochaine rentrée universitaire. « La direction de l'université a mis en place un programme de renforcement des capacités pédagogiques et de formation du département génie mécanique », indique un communiqué de l'université transmis, hier, à notre rédaction. Ajoutant dans ce sillage qu'« il faut noter que le secteur de l'industrie mécanique connaît à l'heure actuelle un développement considérable au niveau de la wilaya de Constantine et serait pourvoyeur de milliers de postes de travail durant

les cinq années à venir ». Misant sur l'opportunité de la création d'un grand pôle mécanique à Constantine, l'université veut suivre avec un élan dans la formation qui prend en considération le souci de professionnalisation et l'amélioration de l'employabilité des diplômés.

Ainsi, il est prévu l'ouverture d'un institut technologique dédié à développer des formations professionnalisantes adaptées aux besoins des différentes entreprises de l'industrie mécanique. En outre et dans un souci d'assurer une formation de qualité, précise encore le communiqué en notre possession, « l'Université les Frères Mentouri s'attelle à renforcer son engagement en faveur de la sensibilisation et de l'accompagnement de ses futures diplômés à la création d'entreprises, à l'ensei-

gne des formations sur l'entrepreneuriat dispensées aux étudiants en fin de cycle ».

Pour rappel, l'UFMC organise chaque année, au mois de juin, un Salon de l'emploi, et pour la dernière édition (du 10 et 11 juin), on relève que les 52 entreprises des secteurs privé et public ayant participé à cet événement ont offert aux étudiants plus de 200 emplois et plusieurs centaines d'opportunités de stages de pré-emploi. Par ailleurs, on indique que pour cette année universitaire 2014/2015, le nombre de diplômés atteint 8272, dont 4905 en licence et 3235 Master. « Donc, plus de 8000 places pédagogiques seront libérées pour les nouveaux bacheliers dont le nombre prévisionnel attendu serait de l'ordre de 70.000 nouveaux bacheliers », conclut-on.

### Education

## 225 postes de directeurs et d'inspecteurs à pourvoir

A.El Abci

La direction de l'éducation de Constantine organisera le 22 juillet prochain un concours pour le recrutement de 225 directeurs et inspecteurs des trois paliers d'enseignement, alors que l'épreuve au niveau du territoire national concerne plus de 7.000 postulants à l'échelon du pays.

Selon le secrétaire général de la direction de l'éducation, M. Hayoune, l'offre de directeurs d'établissement, au niveau de la wilaya, atteint les 152 postes, dont un directeur de lycée, deux chefs d'établissement de CEM et 149 directeurs d'écoles primaires. Et de souligner qu'il est exigé des candidats d'avoir occupé les postes respectivement de

censeur, d'adjoint de directeur de CEM ou d'école primaire pendant une durée de cinq ans, ou de sept ans en tant que professeur d'enseignement dans les trois paliers. Pour les écoles primaires, il est aussi offert 51 postes de directeurs adjoints, et le concours est ouvert pour les professeurs d'enseignement dans ce cycle se prévalant d'une ancienneté de 05 et sept ans.

Pour ce qui a trait au recrutement des inspecteurs de l'éducation et toujours selon notre interlocuteur, il est proposé un ensemble de 22 postes. Et d'indiquer que ceux-ci concernent treize places d'inspecteurs de l'enseignement du cycle moyen, qui se répartissent en deux postes d'inspecteur en mathématique,

deux en physique, deux en langue française, deux autres encore en éducation physique et quatre en gestion financière et stock de matériel, notamment.

A ces derniers, il y a lieu d'ajouter les postes d'inspecteurs de l'enseignement primaire, qui sont au nombre de neuf places, qui se traduisent en six postes offerts pour l'enseignement en langue arabe, deux autres en langue française et un en inspection spécialiste en alimentation scolaire. L'opération de dépôt des dossiers des postulants, entamée le 25 de ce mois de juin et se poursuivra jusqu'au 09 juillet courant, sachant que la date du concours est pour le 22 de ce même mois, indiquera notre interlocuteur.

## Quatre lotissements bientôt raccordés au réseau AEP

Quatre lotissements de la wilaya de Constantine, privés d'eau courante depuis des années recevront le précieux liquide dans leurs robinets «avant fin 2015», a affirmé lundi à l'APS un responsable de la direction des ressources en eau (DRE). L'opération d'alimentation concerne des lotissements qui n'étaient alimentés que par camions-citernes, en l'occurrence El Djedour, Benabdelmalek Ramdane, Sissaoui et 1<sup>er</sup> Novembre, a précisé le chef de service de l'AEP à la direction des ressources en eau, Ferhat Mezghiche. Ce projet dont le taux d'avancement a atteint les 80% sera réceptionné «vers le mois de novembre prochain», selon le même responsable qui a fait savoir que les travaux portent sur la réalisation de trois (3) réservoirs (deux de 2.500 m<sup>3</sup> et un de 1.000 m<sup>3</sup>) et la pose de 10 km de conduites d'amenée. L'opération profitera à environ 12.000 habitants qui vivent sans eau courante depuis plusieurs années, ce qui les contraint à puiser le précieux liquide dans des puits ou à attendre le



passage des camions-citernes. M. Mezghiche a par ailleurs indiqué que le secteur de l'hydraulique a bénéficié, au titre de l'exercice 2015, d'une enveloppe de 700 millions de dinars destinée au renforcement des capacités de mo-

bilisation de l'eau potable dans plusieurs zones rurales.

La dotation quotidienne en eau potable est passée de 155 litres par jour et par habitant en 2009 à 200 litres/jour/hab actuellement, a-t-on signalé à la direction des ressources en eau.

## Le prêche d'un imam américain à Constantine

A. Mallem

L'islam n'a aucun lien de parenté avec le terrorisme, la violence et l'extrémisme », a déclaré, hier, à Constantine l'imam Yahia Hindi qui enseigne à l'Université américaine de Georgetown (USA). Cet homme de religion, en tournée dans des pays d'Europe et d'Afrique, a été, hier, de passage à Constantine où il a donné une conférence sur «l'Islam et la Paix» à l'Université des Sciences islamiques «Emir Abdelkader». Répondant, volontiers, aux journalistes sur des questions portant sur l'actualité brûlante des pays arabes et musulmans du Machrek et du Maghreb, l'imam américain a considéré que l'Islam est religion et nation et non religion et Etat. « Les Etats sont bâtis par les peuples et les groupes humains et leurs expressions

sont différentes d'une époque à l'autre, d'un lieu à l'autre.

Aussi, selon sa philosophie personnelle, l'Islam n'a jamais demandé de bâtir un Etat islamique, mais de constituer une nation avec des ramifications, dans toutes les régions du monde ».

Selon le conférencier, l'organisation qui se donne le nom de «Dawla Islamiya» en Irak et en Syrie (Daech qu'il a nommé cité) ne peut prétendre parler au nom de l'Islam, ni du Coran ou de la Khalifa islamique.

Révéla l'objet de son périple à travers les continents, l'imam Yahia Hindi, a affirmé qu'il est parti d'une conviction personnelle qu'il faut agir pour provoquer le dégel des relations existantes entre l'Orient et l'Occident, entre les musulmans et les gens des autres religions.

## Soirée musicale à la salle de spectacles «Ahmed Bey»

Rekibi Chikhi

Que trouverait-on de mieux qu'un programme musical regroupant deux cavaliers du chant constantinois et une diva algéroise pour passer la soirée d'aujourd'hui ? Le programme vaut la peine de son déplacement et le public constantinois n'a qu'à se diriger, aujourd'hui, à partir de 22h30 vers la grande salle des spectacles 'Ahmed Bey' de Constantine pour être enchanté par la voix de la diva algéroise Naima D'ziria qui a abordé, à travers les textes de ses chansons, beaucoup de problèmes sociaux et qui peut être considérée comme porte-parole de beaucoup de femmes algériennes qui se retrouvent, facilement, dans ses tex-

tes chantés. Toufik Touati et Dib Layachi, ces deux cavaliers du chant qui veillent, jalousement, à la sauvegarde du patrimoine musical constantinois, auront beaucoup de belles sensations à transmettre durant cette soirée. Donc une autre soirée artistique, organisée dans le cadre de « Constantine capitale de la Culture arabe 2015 » par l'Office national de la Culture et de l'Information (ONCI), en collaboration avec l'ENTV, l'ENRS et l'ONDA.

Ce programme culturel, s'étalant du 25 juin au 13 juillet, a vu la participation du groupe 'El Ferda' et les artistes Seghni Rachid, Dounia, Hakim Bouaziz, Samir Toumi, Taib Brahim et Salim Fergani.

### Hamma Bouziane

## Le pire évité de justesse

R. C.

C'est juste avant le «f'tour» ou bien tard dans la soirée que les accidents de la circulation surviennent le plus, durant ce mois sacré. Les conducteurs des camions d'approvisionnement en divers produits reportent leurs navettes quotidiennes pendant la soirée pour être dans leurs meilleures conditions physiques et mentales. Néanmoins cela n'a pas empêché que les camions d'approvisionnement des entreprises «Les Moulins Kenza» et Naftal de se heurter dans un choc terrible, avant-hier vers 2h du matin, à la cité Djebli Ahmed, située dans la daïra de «Hamma Bouziane», selon le bilan de ces deux derniers jours, des interventions des services de la Protection civile. L'impact du terrible carambolage de 3 camions et une voiture utilitaire aurait pu être désastreux si les bouteilles de gaz butane chargées sur l'un des camions avaient explosé. L'accident a, donc, donné lieu à beaucoup de fractures et de blessures. L'intervention des pompiers, dépêchés sur les lieux a permis d'apporter les premiers soins à L.R. 34 ans, le conducteur de la Peugeot 208 qui s'en est sorti avec une profonde fracture crânienne, son accompagnateur C. K. 21 ans, s'est blessé aux deux jambes, et une

fracture de main droite, sans parler des égratignures sur le visage. H. A. 48 ans, le conducteur du 1<sup>er</sup> camion de marque Hyundai, appartenant à la société Naftal, s'est fracturé la jambe gauche. Le conducteur du 2<sup>ème</sup> camion privé, de marque Renault 380, BM âgé de 40 ans souffre, lui aussi, d'une fracture de la jambe gauche. Le conducteur du 3<sup>ème</sup> camion appartenant à l'entreprise «Les Moulins Kenza» des produits alimentaires, B.M. 43 ans s'en est sorti indemne. Le bilan signale que le 1<sup>er</sup> camion de marque Hyundai, appartenant à la société Naftal, chargé de bouteilles de gaz butane s'en est, heureusement, sorti avec des dommages partiels sur son devant. Les bouteilles n'ont subi aucun dommage, fort heureusement, sinon l'accident aurait pu être dévastateur. Le camion appartenant à l'entreprise «Les Moulins Kenza» a été fortement endommagé. Les deux autres véhicules entrés en collision, à savoir le 3<sup>ème</sup> camion de marque Chakman et la voiture de marque Peugeot, n'ont été que partiellement touchés. Signalons que l'intervention des éléments de la Protection civile a été faite en présence d'éléments de la GN et de la Sûreté, lesquels ont ouvert une enquête pour déterminer les causes de ce sinistre qui restent pour l'heure inconnues.

### Horaires des prières pour Constantine et ses environs

14 ramadhan 1436

El Fedjr 03h31	Dohr 12h38	Assar 16h29	Maghreb 19h59	Icha 21h39
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



**DOUBLE  
BONUS  
3G+**

**DJEZZY DOUBLE**  
LE VOLUME DES FORFAITS  
**SPEED\* 3G+**



**\*707#**

\*Valable uniquement pour les forfaits Speed Jour et Speed Mois pour particuliers et entreprises.  
Promotion valable 28 jours à partir du 21 juin, dans toutes les wilayas couvertes par la 3G+.

   [www.djezzy.dz](http://www.djezzy.dz)

مرحبا بالغد  
**DJEZZY**  
جازي

 **HYUNDAI** NEW THINKING.  
NEW POSSIBILITIES.



**TOUJOURS LÀ !**



**LAST  
EDITION**  
**ACCENT 1995-2015**

DIRECTION ÉLECTRIQUE ASSISTÉE, ABS, DOUBLE AIRBAGS, CLIMATISATION, RADIO CD MP3 + FEUX ANTIBROUILLARD  
DISPONIBLE DANS TOUT LE RÉSEAU HYUNDAI ALGÉRIE

**DISPONIBILITÉ  
IMMÉDIATE**

Info client 021 98 45 15  
[www.hyundai-algerie.com](http://www.hyundai-algerie.com)

## Misserghine Tirage au sort aujourd'hui pour l'affectation de 510 logements

Les bénéficiaires des 510 logements sociaux de la commune de Misserghine ont reçu hier des invitations pour assister au tirage au sort prévu aujourd'hui à la salle omnisports pour désigner les 160 premières familles qui seront relogées avant la fin du mois de ramadhan ou au plus tard après l'Aïd El-fitr.



Ph.: Arch.

D. B.

Selon le président de l'APC de Misserghine que nous avons contacté hier, le tirage au sort permettra de désigner les 80 familles qui bénéficieront de logements de type F2 et les 80 autres familles qui bénéficieront des logements F3. Le maire a indiqué que les listes des bénéficiaires des 510 logements ont été établies, mais que le tirage au sort déterminera les familles qui occuperont les 160 logements achevés et les familles qui doivent attendre quelque peu l'achèvement des 350 logements dont le taux de réalisation dépasse les 70%. «Tous les postulants éligibles recensés sur les listes seront tirés au sort de telle sorte que les premiers tirés seront affectés vers les logements déjà prêts et les suivants vers les logements en cours de réalisation via une décision de pré-affectation. «Ces mesures ont été prises suite aux dernières instructions du wali d'Oran», assure le P/APC. L'attribution de ces logements s'ins-

crit dans le cadre de l'opération de relogement de plus de 700 familles programmées pour cet été par le wali d'Oran et dont une centaine de logements ont déjà été attribués aux familles de Hassi Mefsoukh la semaine écoulée. A ce quota viennent s'ajouter 1098 logements dont le taux d'avancement dépasse les 60%, au sujet desquels il a été décidé la distribution de pré-affectations. Des comités ont été constitués pour mettre au point les listes des bénéficiaires de ces logements en coordination avec les services de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). En application des instructions du wali, pour les communes disposant de logements «fin prêts» pour être distribués et d'autres en voie d'achèvement (taux d'avancement : plus de 60%), le tirage au sort d'affectation doit se faire «tout en bloc» et non pas «distinctement». Tous les postulants éligibles recensés sur les listes municipales seront tirés au sort confusément et non répartis en deux sous-groupes (affect-

taires et pré-affectataires) de telle sorte que les premiers tirés seront affectés vers les logements déjà prêts et les suivants vers les logements en cours de réalisation via une décision de pré-affectation. Autrement dit, il sera question d'un tirage au hasard intégral et non pas dirigé, dans un souci d'équité parfaite et de transparence totale. C'est l'inconditionnelle règle d'éthique dictée par le chef de l'exécutif local, Zaalane Abdelghani, à tous les responsables locaux concernés par la distribution de logements sociaux, pour laquelle un calendrier s'étalant de fin mai et à la mi-juin a été arrêté lors du dernier conseil de wilaya. Exception faite, bien entendu, pour les collectivités qui ont déjà ficelé leurs listes de bénéficiaires de logements à distribuer incessamment. Il y a lieu de rappeler que la commune de Misserghine a bénéficié d'un nouveau programme de 4.000 logements sociaux, un quota supplémentaire qui permettra de répondre à la demande exprimée dans le secteur de l'habitat.

## Réhabilitation de la frange marine Oran-Canastel 62 millions de DA pour les travaux de la 1<sup>ère</sup> tranche

J. Boukraa

Une grande opération de réhabilitation et d'aménagement va toucher prochainement la frange marine de la commune d'Oran. Cette opération chapeautée par la direction de l'urbanisme et de la construction de la wilaya d'Oran s'étalera jusqu'à Canastel. Les travaux d'aménagement des espaces verts et d'installation des équipements urbains sera lancée incessamment. Pour cette phase, la DUC a débloqué plus de 62 millions de dinars. Les travaux vont permettre de redonner à cet espace son vrai visage et de reprendre l'esprit du front de mer dans le cadre de l'aménagement du reste de la frange maritime du côté est. Il s'agit d'une nouvelle dynamique dans laquelle le citoyen sera désormais un partenaire à part entière en jouant pleinement son rôle dans toute action de sauvegarde et de promotion de l'environnement.

Cette initiative s'inscrit dans la perspective de créer de nouveaux espaces de détente et de loisirs pour la population, mais aussi dans le but de préserver la frange marine.

L'espace qui va intégrer les principales vocations de repos, de loisirs et de culture, en total respect de l'environnement. Il vient combler un déficit en matière d'espaces verts dont souffre cruellement la capitale de l'ouest qui connaît une incroyable avancée du béton. Une opération de réhabilitation de ces espaces a été menée tambour battant depuis quelques années.

Les sites concernés par cette opération de toilette ont bénéficié de la replantation de quelques fleurs. Cependant, la version finale

de ces espaces verts est loin d'être satisfaisante à Oran.

Plusieurs mesures ont été prises comme la création de nouveaux espaces et de nouveaux jardins à l'image d'une grande ville comme Oran parmi ces espaces de jardin citadin. Les travaux de réalisation du jardin citadin méditerranéen lancés officiellement l'été dernier avancent bien. Le projet, qui a coûté près de 350 millions de DA, a été lancé en 2014 après un retard de 5 ans en raison de contraintes topographiques. Il s'agit d'un espace vert qui s'étale le long de la frange maritime à l'est d'Oran, au prolongement vers la localité d'El Menzeh (ex- Canastel) sur une dizaine d'hectares.

Ce futur jardin s'étendra sur une superficie évaluée à 25 hectares. La première partie du projet sera située sur la frange maritime oranaise entre la Résidence de wilaya et l'hôtel Le Méridien. La deuxième partie est située sur le boulevard le Millenium. Il sera séparé, en somme, par les deux grands boulevards de cette partie est de la ville d'Oran. Il y a aussi lieu de signaler que dans une grande ville comme Oran on a pensé à tout sauf aux espaces de loisir.

Les activités culturelles ou sportives sont, de l'avis de tous les spécialistes de la petite enfance, très importantes. A Oran mis à part le parc d'attraction d'El-Hamri, le jardin public et quelques airs de jeux mal fréquentés et mal gérés, la ville manque énormément d'espace de détente pour les enfants. En effet ce manque fait que les quelques endroits existants comme le parc d'attraction d'El-Hamri et le jardin public sont pris d'assaut quotidiennement par les familles en quête de détente.

## Tranche de Vie

Par El-Guellil

### Le ventre



contrats lors de déjeuners business. On se relâche et on est moins sur la défensive, on crée un environnement presque ami-

cal en partageant des mets sur lesquels on se prononce, pour lesquels on se découvre un peu. Surtout, on peut se trouver des centres d'intérêt insoupçonnés et qui n'auraient pas pu se croiser si nous n'étions pas dans un contexte particulier.

Ah oui, quelle chance on a de pouvoir organiser des soupapes d'air qui se transforment en tubes digestives. C'est souvent la digestion qui peut poser des problèmes ; les personnes raccrochant leurs masques d'anonyme qui vous croisent dans les couloirs. L'air de rien, avec un soupçon de culpabilité. Le boulot c'est les mécaniques ? Les Algériens seraient tous des mécaniciens. Attention aux rustines et aux réparations qui pourraient blesser les estomacs fragiles. Ne mange pas qui veut avec qui veut pas. El kerche djibel machakil !

Déjeuner au travail. Entre collègues. Cela nous manque depuis le début du ramadan. Ces coupures sont appréciées car elles permettent d'échanger avec notre environnement social. Prendre le temps de causer avec des collègues autrement que du travail ou des dossiers en cours. C'est aussi l'opportunité de mieux comprendre les habitudes de nos collaborateurs. On découvre d'autres traits de caractères. Des caractères qui ne peuvent s'exprimer au sein de la compagnie, ficelés et emballés pour un rôle principal, celui pour lequel l'employé est payé.

S'attabler est souvent synonyme d'un rapprochement. Beaucoup également ne le souhaitent pas. C'est une partie intime que de se dévoiler à travers la table. De nombreux hommes d'affaires concluent souvent la signature de

## Terrain Bouchegui (Oran-est)

### Découverte d'un cadavre en décomposition

Un corps en état de décomposition très avancée a été découvert dans une maison au niveau du lieudit terrain Bouchegui à Oran-est.

Selon la Protection civile, il s'agit du corps d'une fem-

me âgée de 57 ans. La dépouille a été déposée à la morgue de l'établissement hospitalier 1er Novembre. Une enquête a été ouverte, pour déterminer les causes du décès. J. B.

## ILS NOUS ONT QUITTES HIER

AMAL Sofiane, 31 ans, Eckmühl

BENKAMLA Ahmed, 76 ans, Cité Emir AEK

BELKHIR Med, 65 ans, Maraval

BLOUFA Lakhel Fréha, 82 ans, Saint-Eugène

## Horaires des prières pour Oran et ses environs

14 ramadhan 1436				
El Fedjr 04h03	Dohr 13h07	Assar 16h57	Maghreb 20h26	Icha 22h05



## 16 constructions illicites démolies en 2015 Le bilan fort disproportionné de la Conservation des forêts

Houari Saaïdia

La présentation du secteur local des Forêts, faite sur un ton triomphaliste, lors de la 2ème session APW tenue la mi-juin, comprenait un chapitre relatif à la lutte contre les constructions illicites érigées sur le domaine forestier public. On y apprend que la Conservation des forêts a dressé, durant le 1er semestre 2015, 10 PV, proposé 9 arrêtés de démolir ciblant 77 constructions illicites. Résultat : 16 habitations illicites ont été rasées à la faveur de 4 arrêtés de démolir (dont les deux les plus récents sont datés respectivement du 12 février et du 5 mai), localisées toutes au lieu-dit « Douira », commune de Benfréha. Pour récapituler donc, au cours des premiers six mois de l'année en cours, 16 baraques nichées à l'orée des forêts de la wilaya d'Oran, soit une superficie de 41 302 ha, ont été éradiquées, selon un bilan officiel du secteur des Forêts. D'aucuns estiment que ce bilan est, sous quelque angle qu'on l'aborde, trop tendre, trompeur et à mille lieux de l'envergure de la bidonvilisation qui ne cesse de bouffer des pans étendus du massif forestier à hauteur des zones tampon «forêt-cité». Il suffit de faire des virées espacées dans le temps -par exemple tous les deux mois- du côté de Haï Bouamama, au lieu-dit « Coca », ce conglomérat de maisons de fortune superposées les unes sur les autres, à flanc de montagne, point d'amorce de la Corniche supérieure (CW 45). Là, les taudis à base de parpaing et de tas de ferrailles

poussent comme des champignons dans le sens de la hauteur, c'est-à-dire vers la cime du monticule, et dans le sens du plan, c'est-à-dire tout au long de l'axe routier, de part et d'autre, en s'incrétant dans les profondeurs des bois. Evidemment, une vue aérienne permettrait de se faire une idée plus précise sur ce phénomène, puisqu'il s'agit en fait de quelque chose qui bouge, en perpétuel mouvement, et non d'une configuration statique. On ne dispose pas d'un indice de croissance via une démarche de recensement et de quantification réelle, mais il est clair, à vue d'œil, que chaque mois de nouvelles constructions de fortune viennent se greffer au déplorable décor de « Coca ».

Les dépotoirs sauvages de déchets inertes générés par ces minichantiers d'auto-construction qui jonchent à même le sol sur le domaine de la forêt, sont une autre pièce à conviction, si besoin, de ce massacre environnemental. En plein jour même, au vu des passants qui empruntent cette belle route serpentine dans le mont pour rallier le littoral ouest d'Oran ou simplement pour éviter l'embouteillage de la route principale des tunnels, un ballet incessant de tracteurs, munis de remorques agricoles, déchargeant des matériaux de construction, va du matin au soir. L'inaction des autorités municipales aidant, des vagues successives de constructions illicites déferlent sur ce site, le faisant grossir et pourrir malgré lui. Selon des bribes d'informations recueillies auprès d'un courtier rencontré sur place, il existe deux façons pour avoir une de ces

habitations précaires. Certains «propriétaires» proposent des lots de terrain prêts à la construction. Ils se négocient entre 12 et 18 millions de centimes, selon la superficie et surtout la facilité d'accès. Il faut signaler que certaines parties de ce groupement d'habitations se trouvent enchevêtrées telles des favelas brésiliennes. D'autres individus proposaient des constructions finies avec livraison immédiate. Un de ces «promoteurs» tentait de vendre un «haouch» de deux chambres et cuisine à 28 millions avec possibilité de négocier le prix.

Un autre proposait une série de maisons, dont le prix va de 18 millions à 50 millions, même avec climatiseurs. Ce phénomène des constructions illicites est devenu aussi un business. Les constructions sont vendues et revendues, d'autres en location, une vraie mafia s'est érigée.

En dépit des efforts déployés par les pouvoirs publics locaux conformément aux instructions du gouvernement dans le cadre de la lutte contre les constructions illicites, des personnes de tous bords et surtout venant des wilayas limitrophes s'implantent quasi quotidiennement au niveau de ces bidonvilles érigés sur le domaine forestier. Toutefois, le phénomène des récidives des familles délogées pose toujours problème, en l'absence aussi de réglementation draconienne et persuasive. Certaines de ces familles, vivant dans des conditions de précarité et d'insalubrité, ont déjà vu leurs baraques démolies, mais sont revenues malgré cela, faisant fi de toute loi.

### La route continue de faire des victimes

## 3 morts et 81 blessés depuis le début du ramadan



J. Boukraa

Un bilan sur les accidents de la circulation durant les 12 premiers jours du mois de Ramadan, rendu public par la cellule de communication de la Protection civile, fait état de trois morts et 81 blessés pour un total de 89 accidents. Ce bilan montre que la route continue de tuer en endeuillant des familles. Parmi les décès, un enfant de 14 ans, deux femmes âgées de 58 et 70 ans. Le premier jour du mois sacré, une femme âgée de 70 ans est décédée après avoir été brûlée au 3ème degré dans un accident de la circulation. Ce drame s'est produit entre les communes de Tafraoui et Oued Tlélat suite à une collision entre deux véhicules. Un autre drame ayant coûté la vie à

un enfant de 14 ans s'est produit le 1er jour de ramadan quelques minutes avant la rupture du jeûne. Le sinistre s'est produit à Bir El Djir, sur la route qui mène vers Haï El Akid lotfi. Le conducteur d'une voiture de marque Peugeot 308 a perdu le contrôle de sa voiture avant de heurter un mur en béton. Le fils du conducteur, gravement blessé, a rendu l'âme sur place. Une semaine après, une femme de 58 ans a été mortellement percutée par un bus près du tribunal de la cité Djamel. Au mois de Ramadan, la prévention des accidents de la circulation redouble d'intensité, car les drames de la route connaissent un pic. En moyenne, les accidents de la circulation augmentent d'un peu plus de 20% durant le mois de Ramadan. Les services des

urgences accueillent donc beaucoup plus de victimes de la circulation que d'habitude, surtout en fin de journée. C'est à ce moment là que l'état de santé physique (baisse de la glycémie) mais aussi moral (nervosité) du conducteur arrive au point extrême. Le conducteur sent alors ses forces le lâcher d'un coup parce que ses performances psychomotrices diminuent. Dans ce cadre, la direction générale de la Protection civile, en ce début de ramadan, invite les automobilistes et les chauffeurs de camions ainsi que les moyens de transports à être vigilants sur les routes en limitant la vitesse, notamment à partir de 16 h 00, au respect du code de la route et à éviter les manœuvres dangereuses, dans un souci de préserver les vies humaines.

## Pour faire face à la canicule Rush nocturne vers la corniche



Rachid Boulélis

En quête d'un peu de fraîcheur, alimentée par une légère brise marine, un nombre indéterminé d'Oranais et d'Oranaises convergent, un laps de temps après la rupture du jeûne, vers les localités jalonnant la côte de la daïra d'Aïn El Turck où beaucoup reste à faire, plus particulièrement dans le domaine du tourisme et ce, pour prétendre attirer les vacanciers qui ont déprogrammé leur séjour en Tunisie. Ce qui n'est, bien entendu, pas évident face à la piètre et de surcroît très onéreuse offre en matière d'hébergement et de prestations de services dans la plupart des lieux de villégiature ainsi que la médiocrité des menus dans la grande majorité des établissements de restauration, additionnés notamment avec l'insalubrité des plages. Toujours est-il que depuis le début de la canicule, les terrasses des cafétérias implantées dans cette région côtière constituent incontestablement le point de chute pour les tributaires de la caféine, et presque inévitablement, ceux dépendant de la nicotine.

D'autres encore préfèrent les crémeries pour apaiser leur soif en cette période de canicule. Les plages, plus particulièrement celles du site des Andalouses, représentent les lieux privilégiés des familles, qui s'y installent pour la soirée. Certaines y ont même concocté leur shour dans la fraîcheur du soir au bord de la grande bleue.

Du coup, c'est une ambiance conviviale nocturne qui s'installe durant ce mois sacré sur cette côte pour perdurer jusqu'à une heure très tardive de la nuit. La même ambiance nocturne est également relevée sur les plages essaimées

sur le territoire du chef-lieu de cette daïra, où malheureusement, l'éclairage de la plupart des accès est défaillant pour ne pas dire inexistant, comme à titre d'exemple les escaliers qui permettent d'accéder à la plage de Clairefontaine, mi-toyens à la triste esplanade du 5 juillet. Des jeunes et moins jeunes riverains s'installent à quelques mètres du rivage, sous la lumière romantique de la lune, juste après le ftour et ce, pour d'interminables parties de dominos, tandis que d'autres, amateurs de la pêche à la ligne, préfèrent se poster sur les rochers pour satisfaire leur plaisir. A propos d'électricité, il est plus que nécessaire de rapporter les inquiétudes manifestées par les usagers de la RN 2 face à la défaillance de l'éclairage public, qui perdure depuis plusieurs semaines, sur les deux plus dangereux virages de cet axe routier, en l'occurrence celui aboutissant au Fort Lamoune et celui communément appelé l'Escargot, surplombant la crique de Monté Christo. « Pour nous autres habitués, nous sommes en mesure de répéter à temps ces virages. Ce n'est certainement pas le cas pour les automobilistes qui empruntent pour la première fois cette route. Avec la brume marine, engendrée par les fortes chaleurs, qui se manifeste généralement sur cette région côtière à la tombée de la nuit, la vigilance devrait être redoublée », a fait remarquer un automobiliste domicilié dans la commune d'Aïn El Turck. Il importe de noter que le renforcement du dispositif de sécurité des forces de police et ceux de la Gendarmerie nationale contribue énormément du sentiment de bien-être chez ces estivants nocturnes en ce mois de carême.

## Sur quelque 2.000 personnes dépistées 113 nouveaux cas de diabète et 127 hypertendus diagnostiqués



K.Assia

La campagne lancée depuis le premier jour du ramadan sur le jeûne et le diabète, le jeûne et d'autres pathologies à l'exemple de l'hypertension artérielle -HTA- vient de livrer ses premiers résultats, selon le docteur Haci, responsable du département de la communication à la direction de la santé. Organisée pendant dix jours par l'établissement de santé de proximité EPSP Front de mer à la grande mosquée Abdelhamid Ibn Badis, la campagne a révélé 113 nouveaux cas de diabète et 127 cas d'hypertension artérielle. Pas moins de 2.000 patients ont été dépistés dans

le cadre de cette action qui vise à sensibiliser les jeunes, notamment ceux présentant ces pathologies, sur les précautions à prendre si le jeûne est conseillé au malade. D'importants conseils ont été donc donnés sur la gestion du diabète pendant le mois sacré. Les patients autorisés à jeûner doivent prendre leur repas, le plus tôt pour le ffour et le plus tard pour le s'hour avec un bon apport en liquides non sucrés, de préférence de l'eau. Dans le cas où le jeûne n'est pas autorisé au patient notamment les insulinodépendants, les personnes souffrant d'hypoglycémies fréquentes ou ayant un taux d'hémoglobine glyquée supérieure à 9%, les dialysés, les

personnes âgées malades chroniques. Les initiateurs ont rappelé la nécessité de suivre le traitement pour éviter les complications. Deux stands ont été consacrés afin d'explicitier les missions du personnel médical et rappeler également les conseils et précautions à suivre pour éviter l'irréparable. Lors de cette campagne, on a procédé à l'évacuation de trois cas vers les structures hospitalières. L'opération a été positive, de l'avis de la responsable de la communication, puisque en plus du dépistage du diabète et de l'HTA, on a distribué des dépliants portant sur les conseils à suivre et plus de 210 appareils pour dépister le diabète et mesurer la tension artérielle.

## Forum sur l'animation socioculturelle le 23 juillet

Un forum sur l'animation socioculturelle se tiendra les 23 et 24 juillet prochain à l'Université d'Oran 2 Mohamed Benahmed, a-t-on appris mardi auprès de l'association organisatrice «Santé Sidi El-Houari» (SDH).

Cette rencontre, soutenue par la wilaya d'Oran, portera notamment sur l'évaluation du programme intitulé «Aladin», dédié à «la promotion du bénévolat des jeunes et de leur participation au développement socioculturel», a précisé le président de SDH, Kamel Bereksi.

Le projet «Aladin», mis en œuvre sous le slogan «Pour un partage interculturel citoyen», entre dans le cadre du programme national «Joussour», appelé également «Programme Concerté Pluri-Acteurs» (PCPA).

Il a été lancé le 1er juin 2014 avec le soutien de l'Assemblée populaire communale (APC) d'Oran et le Conseil municipal de Bordeaux (France), et ce, à la faveur du protocole de jumelage liant les deux villes.

Etendu jusqu'au 31

juillet prochain, «Aladin» a renforcé les capacités des acteurs socioculturels en améliorant leurs compétences par la formation de 14 formateurs puis de 105 animateurs, a indiqué le responsable de SDH.

Grâce à ce projet, a-t-il signalé, plus de 6.000 jeunes ont bénéficié d'activités animées sur leurs lieux de vie, dont les quartiers, les universités, les lycées et les collèges, permettant en outre des rencontres entre une vingtaine d'associations, le Musée national Ahmed Zabana, trois centres culturels et une maison de jeunes.

Ayant valeur de projet pilote, touchant un échantillon limité de communes et de structures, «Aladin» pourra être reproduit par les pouvoirs publics et les collectivités locales de la wilaya ou toutes autres associations ou institutions en cas de réussite, a fait valoir Kamel Bereksi.

«Le forum qui lui sera consacré offrira plus de visibilité aux actions réalisées tout en dressant l'évaluation des ac-

quis et des forces d'appui qui permettront sa durabilité», a-t-il soutenu.

«Une dizaine de communications et ateliers de réflexion sont au menu du forum qui verra la participation de bénévoles associatifs, d'universitaires et professionnels des deux villes jumelées, à l'effet d'aboutir à des recommandations opérationnelles en faveur de la jeunesse», a conclu le président de l'association SDH.

Ce forum coïncide avec la 15ème édition du Chantier culturel international d'Oran, rencontre annuelle dédiée au patrimoine historique, prévue du 20 juillet au 2 août prochains au siège de SDH situé au cœur du quartier historique de Sidi El-Houari.

Depuis sa création en 1991, cette association s'est illustrée par la création d'un pôle socioculturel au sein de son quartier d'implantation, à l'appui notamment de son école-chantier qui a permis la formation de centaines de jeunes aux métiers de la restauration du patrimoine.

## Non-respect des normes d'hygiène 47 mises en demeure à des commerçants contrevenants

Houari Barti

A l'occasion du mois de Ramadan, le bureau d'hygiène communal a dressé 47 mises en demeure dans le cadre d'une opération qui a ciblé au total 223 commerces de produits alimentaires. Motif de ces mises en demeure, le défaut d'hygiène et absence de normes de conservation des produits. Le communiqué de l'APC d'Oran précise cependant s'agissant de ce volet les quartiers où ces opérations de contrôle ont été menées. Il s'agit des quartiers de Sidi El Houari, El Amir (centre-ville), Sidi El Bachir (Plateau), Es-Seddikia, Mokrani, Othmania et Bouamama. Parmi les produits périmés saisis, du chocolat, de la crème fraîche et du sirop, note le communiqué de la commune d'Oran.

Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre les moustiques, les services de la commune d'Oran ont opéré quelque 314 interventions à l'aide de camions atomi-

seurs durant la période couvrant la première quinzaine du mois de juin, indique l'APC d'Oran dans un communiqué diffusé hier. Ce même communiqué consacré à l'activité du bureau d'hygiène communal ne précise pas les quartiers de la ville où ces opérations de démoustication ont été effectuées.

Il fait état néanmoins de 551 autres opérations de dératisation toujours sans donner d'indication sur les sites ciblés. S'agissant de la lutte contre les moustiques, les citoyens oranais ont appris depuis plusieurs années déjà à ne compter que sur eux-mêmes pour minimiser les nuisances de cet insecte qui prolifère outrageusement dans certains quartiers en été. Les pastilles anti-moustiques ou encore les insecticides à usage domestique se vendent désormais comme des petits pains en cette période. Il y a également les anti-moustiques électriques dotés de recharges liquides, très répandus car devenus indispensables pour les ménages.

## La SEOR promet d'y remédier Des factures d'eau pour un abonné sans compteur



K. Assia

Certains désagréments occasionnés dans la prise en charge des doléances des abonnés de la société d'assainissement de l'eau d'Oran continuent à faire jaser les clients. C'est le cas d'un abonné installé au 98 avenue de l'ANP qui depuis 2010 ne cesse de multiplier les démarches pour que les équipes de la SEOR se déplacent chez lui pour constater l'inexistence d'un compteur et d'une niche. Depuis cette date, les différentes factures relevées qui lui sont adressées sont injustifiées puisqu'elles mentionnent uniquement l'abonnement. En l'absence d'installations spécifiques, l'abonné se dit surpris d'une telle pratique puisque depuis cinq ans, pas moins de quatre correspondances ont été adressées au service de la direction régionale de la SEOR dans lesquelles il a fourni tous les éléments d'information notamment les références de la facture : n° 45467 et a signalé également l'absence des installations.

Une des correspondances portant accusé de réception lui a été carrément renvoyée. Partant de ce fait, notre interlocuteur qualifie ce mutisme de mépris de l'entreprise à l'égard de ses clients. A ce jour, aucune équipe n'est venue inspecter les lieux et cerner les insuffisances, ajoute-t-il.

Tout en souhaitant une prise en charge réelle de cette doléance pour tant légitime, notre interlocuteur rap-

pelle que depuis une semaine, il reçoit un SMS lui rappelant de s'acquitter de ses dus, un total de 18 factures représentant le montant global des abonnements que le client devait régler faute de quoi des mesures seront prises à son encontre. Devant cet état de fait, notre interlocuteur se dit surpris puisque à ce jour aucune mesure concrète n'a été prise pour remédier au problème. Dépêcher sur place, une équipe est largement souhaitée.

Du côté du directeur commercial de la SEOR, on saura qu'effectivement le compteur et la niche n'existent pas puisque la facture mentionne uniquement l'abonnement et non la consommation. «La SEOR sait qu'il n'y a pas de compteur ni de niche ce qui confirme que la facture ne concerne que l'abonnement (branchement)», explique le responsable précisant que l'équipe de la SEOR est au courant de la situation de cet abonné. L'abonnement signifie le raccordement de l'habitation au réseau d'AEP. Hier, une équipe s'est déplacée sur place, souligne le directeur commercial. Une décision pour résilier le branchement sur la base de données. Le client ne recevra plus donc de factures ce qui évitera les tracasseries. «D'importantes dispositions ont été initiées pour améliorer la prestation. Le client connaîtra le montant de sa facture par SMS ou par mail. On a aussi établi un échéancier au profit des abonnés», souligne le responsable.

CHLEF

## Du nouveau à la direction de l'action sociale

**Le directeur de l'action sociale de la wilaya a animé, ce dimanche, un point de presse dans son bureau. L'orateur informa l'assistance de la mesure prise par le secteur concernant la réorientation des programmes qui étaient, jusque-là, standards.**

Abbad Miloud

Pour cette première année, en cours, plusieurs opérations ont été initiées dans ce cadre, la première concerne la réhabilitation des écoles primaires. Ces dernières doivent répondre à deux critères : être situées dans des zones rurales et gérées par des communes qui ne disposent pas d'une bonne santé financière. La wilaya a reçu la notification pour la réhabilitation des trois écoles primaires situées dans les communes de Breira, Oued Goussine et Béni Haoua. L'installation des chantiers se fera après la fin du mois de ramadhan. Le nombre d'écoles primaires n'est pas limité, devrait-il préciser, « nous attendons les notifications pour d'autres écoles au niveau des 13 daïrâtes que compte la wilaya ». La frange des handicapés n'a pas été omise dans cette réhabilitation, « une cabine sera installée au niveau de chaque école ». D'autres mesures et non des moindres ont été prises pour cette importante opération. La deuxième opération consiste en l'amélioration du cadre de vie du citoyen du point de vue environnemental. « Cette amélioration doit être perceptible chez le ci-

toyen... ». Pour cette année, d'importants travaux d'aménagement seront entrepris au niveau de la commune de Zeboudja. Le premier responsable du secteur souligna que des fiches techniques sont en cours d'élaboration pour permettre de faire des propositions pour d'autres communes. Un autre point, expliqué et vulgarisé par l'orateur, est le plan local de développement participatif (PLDP). Ce dernier consiste en la réalisation de plusieurs programmes du secteur sur un seul espace. La réalisation de trois nouvelles entités urbaines (deux à Chlef et une à Chettia), les nouvelles cités réalisées sur le territoire de la wilaya s'y prêtent parfaitement. Dans un site, il peut y avoir la proposition de réalisation de kiosques, espaces verts, plantation d'arbres, environnement, etc. Les programmes permettent également la création d'emploi, « les jeunes à recruter doivent résider dans le site ». D'autre part, pour assurer la pleine réussite du PLDP, il a été demandé aux cellules de proximité d'avoir l'adhésion de tout le monde : chef de daïra, maire, comité de quartier, société civile. Pour cela, une vaste campagne d'explication des différentes pro-

positions sera menée et dans le cas échéant, des modifications seront apportées. Le nombre de projets dans un site n'est pas limitatif. Toutefois, les projets doivent être justifiés.

D'autre part, pour la première fois, cinquante familles nécessiteuses ont reçu, il y a dix jours, chacune, un chèque de trois millions de centimes. Le choix de ces familles a été fait par les quatre cellules de proximité après un minutieux travail entamé depuis le mois de décembre passé où tous les besoins des familles recensées ont été passés au peigne fin. L'autre initiative qui est à sa deuxième année est la gratuité des soins. Les bénéficiaires sont généralement les personnes atteintes de maladies chroniques, ne disposant pas de l'assurance sociale. Les personnes ont été ciblées par les cellules de proximité après des enquêtes sociales menées sur le terrain. L'opération se poursuit. Les quatre cellules existantes jusqu'à aujourd'hui constituent un outil de travail pour la direction de l'action sociale, pour faire obstacle aux poches de pauvreté et identifier les maux qui rongent des pans de la société éligible au soutien de l'Etat et même de la prise en charge de ses membres par différentes structures habilitées.

AÏN TÉMOUCHENT

## La pisciculture intégrée à l'agriculture

Mohamed Bensafi

La pisciculture intégrée à l'agriculture a été au centre d'une réunion de travail tenue, ce lundi, au siège de la direction des services agricoles d'Aïn Témouchent, et qui a regroupé plusieurs cadres de deux chambres professionnelles d'Aïn Témouchent, à savoir la pêche et l'aquaculture, et l'agriculture et le développement rural, dont le DSA et le DPRH, a indiqué notre source proche de la DPRH. Une séance de réflexion qui fait suite aux conventions signées entre les ministères de tutelle respectifs visant à diversifier les activités des exploitants agricoles et à contribuer à l'indépendance alimen-

taire, a précisé notre source. Dans un tableau de fond d'accords bilatéraux à mettre en place au niveau local, la direction de la pêche et de l'aquaculture assure l'approvisionnement des différents plans d'eau en alevins, la vulgarisation, le suivi technique, ainsi que la formation des agriculteurs. Pour sa part, la direction de l'agriculture et du développement rural prend en charge le maintien des contacts avec les agriculteurs et indique les sites favorables à l'aquaculture. Les expériences aquacoles, menées ces dernières années, ont donné des résultats encourageants dans la wilaya d'Aïn Témouchent où, d'une part, plusieurs milliers d'alevins ont été lâchés dans des bassins destinés à l'ir-

rigation agricole, et d'autre part, une centaine d'agriculteurs (ou fellahs) ont été formés par la pêche à l'école de formation des techniques de pêche et d'aquaculture de Béni-Saf. En outre, on rappellera que le programme d'aquaculture «Horizon-2020», lancé par le ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques, vise parmi ses objectifs l'augmentation de la production et la contribution au développement de l'économie nationale, la création de ressources alimentaires et nutritionnelles, ainsi que des emplois. L'encouragement de l'intégration de l'aquaculture dans les activités agricoles, au regard de ses retombées positives, figure dans le cadre de cette même stratégie.

BÉNI-SAF

## La sardine à 70 dinars, qui dit mieux ?

Mohamed Bensafi

Les consommateurs (j'allais dire les connaisseurs) de sardine frite, grillée ou à l'escabèche, peuvent se frotter les mains et se lécher les lèvres, le prix de ce poisson très demandé ayant chuté à 70 dinars le kg, a-t-on remarqué, ce lundi, au niveau des halles du marché du centre-ville de Béni-Saf. Cette baisse, une agréable «surprise» pour les simples citoyens, habitués depuis quelque temps à payer ce poisson jusqu'à 300 dinars le kg, voire plus, est le résultat d'une bonne pêche réalisée par les sardiniers du port de Béni-Saf, a-t-on appris auprès des marins-pêcheurs. La sardine jugée «d'excellente qualité» et de taille marchande «convenable» s'est écoulée, dans la même journée, entre 70 et 100 dinars, alors que les autres espèces de poisson, pêchées en quantité, comme l'anchois à 100 dinars, ont également vu leur prix amorcer une dégringolade consistante. Une aubaine dont ont profité d'innombrables acheteurs. «Eh bien, pour une surprise, c'est une surprise», a commenté avec humour un citoyen, rencontré sur la place avec plusieurs kilos de sardine dans son panier à provisions. Autrement, durant ce mois de ramadhan, les poissons blancs, peu prisés pendant



cette période de jeûne, avaient maintenu leur prix à un niveau presque inaccessible pour les bourses moyennes. A titre illustratif, le rouget s'était écoulé jusqu'à 1.600 dinars le kg, le merlan aussi. Quant à la crevette rouge, la «calibrée», elle était cédée à 2000 dinars,

voire plus. Enfin, pour ceux qui ne savent pas comment préparer une escabèche de sardine ou sardines en escabèche, c'est tout simplement un plat de sardines farcies et cuites avec un mélange à base d'huile, de vinaigre, d'oignon et de carotte.

TLEMCCEN

## 15 associations au Festival du haouzi

Khaled Boumediene

La neuvième édition du Festival national de la musique haouzi se déroulera cette année, et à la différence des années précédentes, au sein du grand théâtre de verdure de la maison de la culture Abdelkader-Alloula de Tlemcen, du 04 au 11 juillet 2015, a-t-on appris auprès de la direction de la culture de Tlemcen. Auparavant, c'était le grand bassin (sahridj Bedda) qui abritait ce festival, qui attire chaque année de nombreux mélomanes pour savourer les morceaux offerts par des talentueux musiciens du haouzi, sous un ciel étoilé des belles nuits de l'été. Outre les vingt et un artistes invités à se produire durant cette grandiose fête populaire, quinze associations musicales venant de Sidi Bel-Abbès, Blida, Mascara, Tiaret (Sougueur), Mostaganem, Constantine, Tipaza (Cherchell), Oran et Alger, qui seront départagées au titre d'un concours par un jury composé de trois membres, animeront les soirées musicales. Selon nos sources, les soirées de cette année vont sortir de la ville de Tlemcen et tou-

cher les villes de Marsat Ben M'hidi, Souahlia et Nedroma. Le coup d'envoi de cette manifestation sera donné, le lundi 06 juillet 2015, par l'association culturelle El Hachemi Guerrouabi de la musique chaâbi au palais de la culture Abdelkrim Dali d'Imama à partir de 23h30. Selon nos sources, la nouveauté de cette année concerne le gharmani, qui a été inclus dans le programme de ce festival et ce, au grand bonheur de nombreux fans de cette musique gharmanie qui a été d'une grande influence sur le haouzi et continue de jouir d'une attention particulière, d'autant plus qu'elle porte en souvenir, le nom de la ville espagnole de Grenade, dernier bastion de l'Andalousie sous souveraineté musulmane. Le fondateur de la musique gharmanie n'est autre que le célèbre maître Abou Abdillah Mohamed Ben Ahmed Ben Msayeb originaire de Tlemcen. Parmi les grands maîtres de ce chant, exécuté à l'unisson par un ensemble restreint, parfois enrichi d'ornements vocaux, l'on peut citer, Abdelkrim Dali, Cheikha Tetma, Fadhéla Dziria, Mariem Fekkai, Reineite l'Oranaise, El Hachemi Guerrouabi...

MOSTAGANEM

## La police sévit dans les marchés

H. B.

Les éléments de la brigade d'assainissement et de protection de l'environnement relevant de la sûreté de wilaya de Mostaganem se sont livrés, durant les deux premières semaines du mois de juin, à une large campagne de lutte contre le commerce informel, en ciblant plusieurs quartiers et plus particulièrement le centre-ville où ce phénomène semble se pérenniser malgré toutes les tentatives des policiers pour l'empêcher, apprend-on de la cellule de communication de la direction de la sûreté de wilaya. Des descentes inopinées ont ainsi permis la saisie de 10 quintaux de melon, 740 baguettes de pain, 28 kg de pommes, 33 kg de pêches, 15 kg d'abricots,

10 kg de bananes, 35 kg de figues, plus de 3 quintaux de sardine impropre à la consommation, 324 foulards, 34 kg de tomate, 108 ballons gonflables, 8 parasols et 44 pièces d'habillement. La marchandise saisie a été remise à l'association des enfants souffrant de troubles mentaux et à la maison de vieillesse. D'autres marchandises ont été livrées à la direction des biens de l'Etat. Pour ce qui est de la sardine impropre à la consommation, elle a été détruite conformément à la réglementation en vigueur. Ces opérations ont permis parallèlement de dégager les trottoirs de tous ces étals anarchiques qui gênent la circulation piétonnière mais aussi automobile. A signaler que tout cela s'est fait dans le respect total de la loi.

TIARET

## Le directeur de l'ADS décède d'un arrêt cardiaque

Le directeur de l'antenne régionale de l'Agence de développement local (ADS), M. Chikhi Baghdad, est décédé ce lundi matin des suites d'un arrêt cardiaque, alors qu'il rejoignait son bureau en compagnie de son chauffeur. En poste depuis 2012, le défunt, âgé de 51 ans, a été inhumé lundi après-midi au cimetière de Mechraâ Sfa, sa ville natale. Par ailleurs, le cadavre d'un homme de 54 ans, porté disparu depuis plusieurs jours, et retrouvé samedi après-midi dans un supermarché dans un état de décomposition avancé, non loin du cinéma Rex, a été soumis à une autopsie à la demande du procureur de la République près le tribunal de Tiaret. Sa famille avait depuis plus de dix jours placardé son portrait sur plusieurs murs et places publiques de la ville, après avoir alerté les services de sécurité.

## Quatre nouveaux instituts spécialisés de formation professionnelle

Quatre nouveaux instituts spécialisés de formation professionnelle ouvriront leurs portes aux stagiaires lors de la prochaine rentrée, dans la wilaya de Tiaret, a indiqué dimanche le wali, M. Bousmaha Med, en marge d'une cérémonie de distinction des élèves lauréats, issus des centres de formation professionnelle pour l'année 2014-2015. Selon le premier responsable de la wilaya, les nouveaux instituts seront implantés à Frenda, Sougueur, Tounisina et Sidi Hosni, en plus d'un CFP à Medroussa. «Véritable richesse et locomotive du développement local», selon le chef de l'exécutif de wilaya, le secteur de la formation professionnelle «doit se tourner vers de nouveaux métiers au diapason de la vocation originelle de la région, comme l'agriculture, l'hydraulique ou encore le bâtiment», a-t-il indiqué.

El-Houari Dilmi

## AIR ALGÉRIE

Mercredi	
Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	11h30
Oran - Alger	15h30
Oran - Alger	19h00
Oran - Alger	21h10
Oran - Adrar	12h30
Oran - Constantine	15h30
Oran - Adrar	09h00
Alger - Oran	09h30
Alger - Oran	13h20
Alger - Oran	10h40
Alger - Oran	21h00
Alger - Oran	21h00
Adrar - Oran	15h30
Constantine - Oran	17h50
Adrar - Oran	12h05

Jeudi	
Vol	Départ
Oran - Alger	11h20
Oran - Alger	15h30
Oran - Alger	19h30
Oran - Adrar	09h00
Oran - Ouargla	07h00
Oran - In Aménas	07h00
Oran - Annaba	16h30
Oran - Ghardaïa	15h15
Oran - Tamennasset	15h15
Alger - Oran	10h00
Alger - Oran	13h30
Alger - Oran	17h30
Alger - Oran	21h30
Adrar - Oran	12h05
Ouargla - Oran	14h00
In Aménas - Oran	11h50
Annaba - Oran	19h10

Vendredi	
Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	11h00
Oran - Alger	15h00
Oran - Alger	13h15
Oran - Alger	19h10
Oran - Alger	14h45
Oran - Alger	19h15
Oran - H. Messaoud	09h00
Oran - Constantine	15h30
Alger - Oran	09h00
Alger - Oran	13h00
Alger - Oran	17h10
Alger - Oran	20h30
H. Messaoud - Oran	11h45
Constantine - Oran	17h50
Tamennasset - Oran	08h00
Ghardaïa - Oran	11h00

### -INTERNATIONAL-

Mercredi	
Vol	Départ
Oran - Marseille	09h00
Oran - Paris (Orly)	08h00
Oran - Toulouse	08h50
Oran - Paris (CDG)	14h00
Oran - Lyon	14h45
Oran - Lille	13h50
Oran - Alicante	15h15

Arrivée	
Vol	Arrivée
Marseille - Oran	13h35
Paris (Orly) - Oran	14h10
Toulouse - Oran	12h50
Paris (CDG) - Oran	20h10
Lyon - Oran	20h00
Lille - Oran	20h10
Alicante - Oran	18h15

Jeudi	
Vol	Départ
Oran - Barcelone	08h25
Oran - Marseille	15h25
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Lyon	09h00
Oran - Alicante	07h25
Oran - Casablanca	12h10
Oran - Paris-(CDG)	14h00
Oran - Toulouse	15h45

Arrivée	
Vol	Arrivée
Barcelone - Oran	12h05
Marseille - Oran	20h00
Paris-Orly - Oran	14h10
Lyon - Oran	14h15
Alicante - Oran	10h40
Casablanca - Oran	16h10
Paris-(CDG) - Oran	20h10
Toulouse - Oran	19h45

Vendredi	
Vol	Départ
Oran - Casablanca	14h00
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Marseille	09h00
Oran - Toulouse	08h50
Oran - Paris-CDG	14h00
Oran - Madrid	14h50
Oran - Alicante	15h15

Arrivée	
Vol	Arrivée
Casablanca - Oran	18h00
Paris-Orly - Oran	14h10
Marseille - Oran	13h35
Toulouse - Oran	12h50
Paris(CDG) - Oran	20h10
Madrid - Oran	18h30
Alicante - Oran	18h15

AIGLE AZUR	
VOL	DEP/ARR
<b>Mer / Jeu / Ven / Dim</b>	
Paris-Orly - Oran	15h00/ 16h25
<b>Mer / Ven</b>	
Paris-CDG - Oran	15h15/ 16h45
<b>Mer/Jeu/Ven/Dim</b>	
Marseille - Oran	09h00 / 09h40
<b>Jeu</b>	
Mulhouse- Oran	15h15 / 16h35
<b>Mer / Jeu / Ven / Dim</b>	
Oran - Paris-Orly	17h40/ 21h00



## TRAIN

Départ	Arrivée
--------	---------

### ORAN - ALGER

08h00	12h56
12h30	17h36

### ALGER - ORAN

08h00	13h00
12h30	17h36

### ORAN - MAGHNIA

08h30	12h09
12h50	16h22

### MAGHNIA - ORAN

14h05	17h26
08h30	12h22

### ORAN - RELIZANE

17h15	18h47
-------	-------

### RELIZANE - ORAN

05h25	07h17
-------	-------

### ORAN - BECHAR

23h30	08h46
-------	-------

### BECHAR - ORAN

23h00	08h00
-------	-------

### ORAN - CHLEF

16h30	18h56
-------	-------

### CHLEF - ORAN

05h40	08h21
-------	-------

### ORAN - TÉMOUCHENT

17h02	18h03
-------	-------

### TÉMOUCHENT - ORAN

07h15	08h14
-------	-------

### ORAN - SBA

17h00	19h42
-------	-------

### SBA - ORAN

06h00	08h32
-------	-------



## ALGÉRIE FERRIES

### juillet

DÉPART	ARRIVÉE
--------	---------

<b>ORAN / ALICANTE</b>	
Mer 01 - 23h00	Jeu 02 - 09h00
Ven 03 - 23h00	Sam 04 - 09h00
Dim 05 - 11h00	Dim 05 - 19h00

<b>ALICANTE / ORAN</b>	
Jeu 02 - 23h00	Ven 29 - 09h00
Sam 04 - 23h00	Dim 29 - 07h00
Lun 06 - 23h00	Mar 29 - 09h00

<b>ORAN / MARSEILLE</b>	
Ven 03 - 12h00	Sam 04 - 13h00
Mar 07 - 12h00	Mer 08 - 14h00
Ven 10 - 14h00	Sam 11 - 15h00

<b>MARSEILLE / ORAN</b>	
Jeu 02 - 12h00	Ven 03 - 13h00
Dim 05 - 12h00	Lun 06 - 13h00
Jeu 09 - 12h00	Ven 10 - 12h00

**SPECTACLE**  
SOIREE DE RAMADAN  
Au Centre PIERRE CLAVERIE  
5 RUE DES FRERES OULD AHCENE (Ex ESCALONE) El Makkary - Saint Eugène- ORAN

**LES DROLES-MADAIRES**  
THEATRE D'IMPROVISATION

LUNDI 6 JUILLET 2015 à 22 h 30

## CINÉMATHEQUE D'ORAN

**Mercredi 31 juin**  
-14h30 : «Duel Au Soleil»  
De King Vidor. (USA /1946)  
-22h30 : «L'associe Du Diable»  
De Taylor Hackford. (USA / 1997).

**Jeudi 01 Juillet**  
-14h30 : «Le Voleur De Bicyclette»  
De Vittorio De Siga. (Italie/1948).  
-22h30 : «Coup De Foudre A Notting Hill»  
De Roger Michell (UK/ 1999).

**Vendredi 02 Juillet**  
-22h30 : «Pirates Des Caraïbes Du Coffre» (2) «Le Secret Maudit»  
De Gore Verbinski. 2006

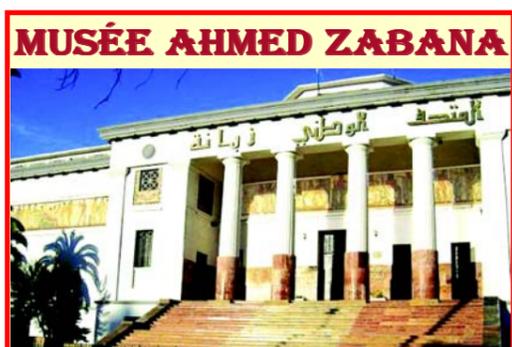
**Samedi 03 Juillet**  
-14h30 : «Le Guepard»  
De Luchino Visconti. It-fr / 1963.  
-22h30 : «Avatar» De James Cameron / Usa. 2009.

**Dimanche 04 Juillet**  
14h30 : «Mon nom est personne»  
De Sergio Leone. 1973.  
22h30 : «Le colosse de Rhodes»  
De Sergio Leone. 1961.

**Lundi 05 Juillet / Spéciale fête de l'indépendance et la jeunesse**  
-14h30 : «La bataille d'alger»  
de gillo pontecorvo. Alg/1966.  
-22h30 : «La bataille d'alger»  
de gillo pontecorvo. Alg/1966.

**Mardi 06 Juillet**  
14h30 : Regard Sur Le Cinéma Russe  
«Stalker» De Andrei Tarkovski. Urss/1979  
22h30 : «Troie» De Wolfgang Petersen / Usa. 2004

**Mercredi 07 Juillet**  
14h30 : «La horde sauvage»  
de Sam Peckinpah. USA/1969.  
22h30 : «La Citadelle»  
de Mohamed Chouikh, Alg/1989.



**MUSÉE AHMED ZABANA**

Programme du mois de ramadhan  
Lundi 06 juillet : Célébration de la circonscription pendant le mois de ramadhan  
- Concours pour enfants avec remise de prix sur «les techniques de décoration de l'encadrement des planches coraniques»  
Dernière semaine du ramadhan

**INSTITUT FRANÇAIS**

**7ÈME ÉDITION DU CINÉMA SOUS LES ÉTOILES**  
Du dimanche 05 juillet au mardi 07 juillet  
Dans les jardins de l'IF d'Alger  
du mardi 7 juillet à 22h au vendredi 10 juillet à 23h50 à l'Hôtel Renaissance Tlemcen

MÉTÉO	
AUJOURD'HUI	DEMAIN
<b>ORAN</b>	
Ensoleillé Max.34-Min.21	Ensoleillé Max.29 -Min.21
<b>MOSTAGANEM</b>	
Ensoleillé Max.34-Min.21	Peu nuageux Max.32-Min.20
<b>TLEMCEN</b>	
Ensoleillé Max.36 -Min.18	Peu nuageux Max.34 -Min.19
<b>MASCARA</b>	
Ensoleillé Max.39-Min.20	Ensoleillé Max.34-Min.20
<b>TIARET</b>	
Ensoleillé Max.39 -Min.19	Ensoleillé Max.38 -Min.20
<b>CHLEF</b>	
Ensoleillé Max.43-Min.24	Ensoleillé Max.39-Min.24
<b>BÉCHAR</b>	
Ensoleillé Max.41-Min.27	Ensoleillé Max.41- Min.27
<b>ALGER</b>	
Ensoleillé Max.37 -Min.21	Ensoleillé Max.32 -Min.19
<b>CONSTANTINE</b>	
Ensoleillé Max.39- Min.21	Ensoleillé Max.39- Min.21
<b>ANNABA</b>	
Ensoleillé Max.36-Min.21	Ensoleillé Max.36-Min.21

## COURRIER EXPRESS

**KAZI - TOUR**  
Tlemcen: 0770.12.56.23/0770.91.38.05  
Oran: 0770.61.65.31/0770.12.56.23  
Bab Ezzouar : 0770.91.38.03-06  
Mostaganem:0770.94.89.73  
Sétif : 0770.78.13.26  
El-Eulma : 0770.89.44.64

## TRANSPORTEUR SAFIR

Oran - Alger: 061.20.20.45  
Constantine: 072.45.78.62  
El Eulma: 072.90.40.89  
El Eulma - Sétif: 071.43.61.49

## ANDERSON NATIONAL EXPRESS

Groupage marchandises  
Oran :070.32.59.29 / 070.94.69.31  
070.92.87.28 - Alger:021.51.33.44  
Fax: 021.51.47.27

## BRYA EXPRESS

Alger : 021.45.21.60  
Oran : 041.32.33.46  
Hassi. Messaoud : 0661.25.75.64

Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage

Billets	Achat	Vente
1 USD	96,81	102,72
1 EUR	108,92	115,60
1 CAD	78,61	83,44
1 GBP	151,33	160,62
100 JPY	78,31	83,13
1 SAR	25,81	27,39
1 KWD	320,44	340,24
1 AED	26,36	27,97
100 CHF	10.385,76	11.031,92
100 SEK	1.183,14	1.255,86
100 DKK	1.460,29	1.549,71
100 NOK	1.244,69	1.322,80

### Chèques de voyage

Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	97,79	102,72
1 EUR	110,02	115,60
1 CAD	79,41	83,44
1 GBP	152,87	160,62
100 JPY	79,10	83,13
100 CHF	10.491,20	11.031,92
100 SEK	1.195,15	1.255,86

Japon

## Un septuagénaire s'immole par le feu dans un train à grande vitesse



Par Harumi OZAWA de l'AFP

Un septuagénaire japonais s'est immolé par le feu mardi à bord d'un train à grande vitesse près de Tokyo, tuant en même temps une passagère, un incident sans précédent au Japon, pays fier de la sécurité hors pair de son réseau ferré. Selon des témoins, l'homme s'est arrosé d'un liquide inflammable - «sans dire un mot» - avant d'allumer un briquet et de mettre le feu. Les autres passagers ont hurlé. Selon des médias, un bruit d'explosion aurait été entendu près des toilettes. «C'était du pétrole ou de l'essence, mais ça a pris comme une torche», a expliqué un voyageur à la chaîne NHK, un autre témoin direct évoquant une «odeur insoutenable». Le passager qui s'est immolé et une femme sont décédés, selon les autorités locales. Il s'agit d'un homme de 71 ans, dont le cadavre brûlé a été découvert par le conducteur du train, selon les médias. Au moins trois autres personnes ont été sérieusement blessées et six plus légèrement, ont précisé les autorités. Une vingtaine de passagers ont dû être traités

après avoir inhalé de la fumée. «Le feu a démarré près des toilettes, selon les informations que nous avons obtenues», ont précisé les pompiers. «Il est possible qu'il y ait eu une réaction de panique de la part des passagers à proximité, apeurés par la fumée», a rapporté un journaliste.

Un témoin a déclaré aux médias avoir incidemment conversé avant l'incident avec celui qui a commis son suicide. «Il m'a dit +Allez à l'arrière, c'est dangereux+. Je ne savais pas ce qui se passait. J'ai déplacé mes affaires. Puis il a sorti un réservoir en plastique. A l'intérieur, il y avait un liquide orange. J'ai trouvé cela étrange. Je lui ai demandé qui il était. Il a dit, +Rien, rien, allez à l'arrière+. Il s'est embrasé peu après. Si le nombre de suicides reste relativement élevé - de l'ordre de 25.000 par an -, il est rare qu'ils prennent une tournure aussi spectaculaire. L'alarme d'arrêt d'urgence a été activée et le Shinkansen a aussitôt été stoppé à la hauteur d'Odawara, à environ 70 km au sud-ouest de Tokyo. Ce train à grande vitesse - un modèle «Nozomi», blanc orné de lignes bleues, reconnaissable à

son long nez aérodynamique - était parti de la gare centrale de Tokyo à 11H00 pour Osaka. Ce «Nozomi», exploité par la compagnie Central Japan Railway (aussi appelée «JR Tokai») peut atteindre la vitesse de 300 km/h. Il transportait près d'un millier de passagers. Selon des images tournées à l'intérieur par un témoin et diffusées par la chaîne privée TBS, une épaisse fumée blanche a envahi une ou plusieurs voitures, suffoquant les passagers qui essayaient de sortir.

Les mains sur la bouche et souffrant manifestement des yeux, les passagers marchaient accroupis afin d'éviter la fumée accumulée dans la partie supérieure du train. «Plusieurs avaient le visage couvert de suie, des gens pleuraient, certains se sont échappés des voitures, dans la panique, en tenant des enfants en larmes», a témoigné un journaliste qui voyageait à bord. Le feu, qui a été ensuite éteint, a pris dans la première voiture, à l'avant, non loin de la cabine de pilotage. Une cellule d'information a été mise en place auprès du centre de crise du bureau du Premier ministre Shinzo Abe. Le trafic du Toikaido Shinkansen a repris dans les deux sens après plusieurs heures de suspension entre Tokyo et Nagoya (centre du pays). Le Shinkansen, dont le premier modèle a été lancé en 1964, est l'équivalent japonais du TGV. Plusieurs centaines de rames circulent chaque jour sur cette ligne quasiment à la fréquence des métros aux heures les plus chargées. Le réseau a grossi au fil des années et plusieurs lignes de Shinkansen sillonnent l'archipel. Il est considéré comme l'un des trains les plus confortables, les plus ponctuels et les plus sûrs du monde. Il est composé en général de 16 voitures et mesure au total 400 mètres de long. Toutefois, les bagages transportés par les voyageurs sont rarement contrôlés. Plusieurs millions de passagers empruntent les lignes de Shinkansen chaque jour au Japon.



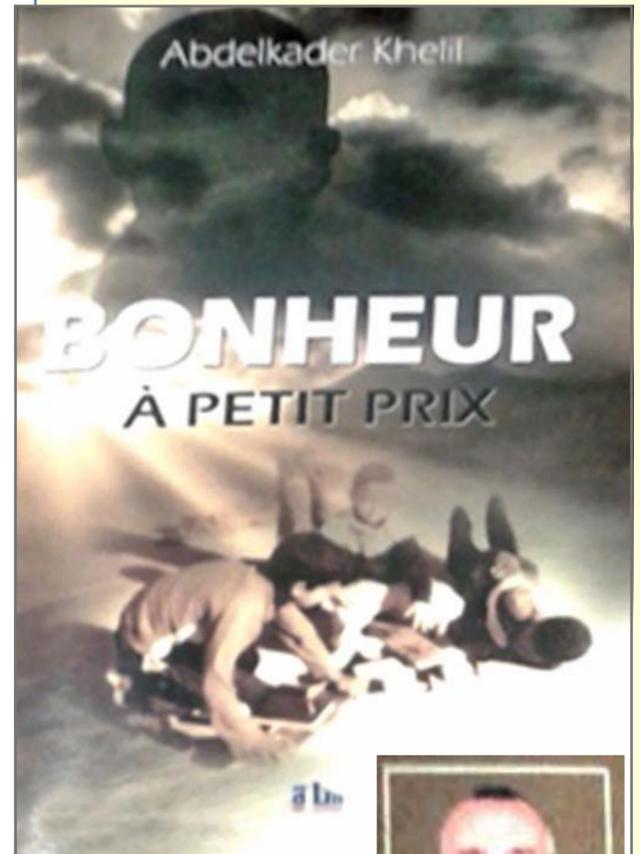
## Un cosmonaute russe bat le record de temps passé dans l'espace

Le cosmonaute russe Guennadi Padalka, qui commande actuellement la 44e expédition de la Station spatiale internationale (ISS), est devenu l'homme ayant passé le plus de temps dans l'espace avec un total de 803 jours, a indiqué mardi à l'AFP l'agence spatiale russe Roskosmos. «Le record est officiel. Guennadi Padalka est devenu l'homme ayant passé le plus de temps dans l'espace», a déclaré une porte-parole de Roskosmos.

Guennadi Padalka, 57 ans, qui effectue actuellement son cinquième vol spatial, a battu lundi le record du cosmonaute russe Sergueï Krikalev qui avait passé, selon l'agence spatiale russe Roskosmos, 803 jours, 9 heures, 41 minutes et 12 secondes. A son retour sur

Terre, prévu le 11 septembre, Guennadi Padalka aura passé plus de 877 jours dans l'espace, soit deux ans et quatre mois. M. Padalka avait effectué un premier séjour de 199 jours à bord de la station russe Mir en 1998. Il a ensuite séjourné sur la Station spatiale internationale en 2004, en 2009 et en 2012. Il a de nouveau décollé vers l'ISS le 27 mars, en compagnie du cosmonaute russe Mikhaïl Kornienko et de l'astronaute américain Scott Kelly. L'ancien détenteur de ce record, Sergueï Krikalev, avait été surnommé le «dernier citoyen de l'URSS»: parti dans l'espace comme cosmonaute soviétique, il était revenu sur terre après l'effondrement en décembre 1991 de l'URSS dans une Russie post-communiste.

## «Bonheur à petit prix» de Abdelkader Khelil



Natif de Mascara, Abdelkader Khelil nous raconte son enfance partagée avec ses petits camarades de «Douar Essbaï» sous l'occupation coloniale. Comme dans une galerie d'art, l'on trouve dans son livre et en bonnes places : l'école coranique du lève-tôt, l'école française sa rivale, l'école de la citoyenneté de la «houma» et pleins d'autres choses racontées avec précision, beaucoup d'humour et surtout de passion autour de scènes de cette vie d'antan, totalement marquée par la culture du «vivre-ensemble», cet ingrédient qui faisait jadis la cohésion sociale. L'auteur plonge dans ses souvenirs d'enfance et nous emmène dans les années 1950-60. Il témoigne des modes de résistance par le «haïk» de nos mères et nos sœurs et des coutumes et de métiers aujourd'hui disparus. A Douar Essbaï, ce lieu historique, l'auteur a brûlé son enfance et son adolescence aux côtés des remparts de son quartier qui domine l'espace

de la plaine «d'Eghris». Ses études secondaires ont eu pour cadre : les lycées de Mascara et d'Ibn Badis d'Oran. Il fit ensuite ses études supérieures à Alger et à l'université de Bordeaux I, où il obtient son doctorat en sciences biologiques en 1975. Cet essai autobiographique, pour ne pas dire ce «roman», constitue une sorte d'album photos en même temps qu'un inventaire de pratiques certes démodées, mais combien précieuses pour raviver la flamme de notre subconscient. Et comme par peur qu'ils ne s'échappent à jamais, il nous confie dans l'urgence et sur le papier, ses souvenirs qu'il souhaite nous faire partager en tant que moments délicieux de cette vie d'autrefois !

Migrants

## Des ONG lancent une «opération d'urgence humanitaire» en France

Quatre ONG ont annoncé mardi le lancement d'une «opération d'urgence» pour les clandestins à Calais, dans le nord de la France, confrontés à une «crise humanitaire majeure» dans des conditions de vie «ne respectant même pas les normes des Nations Unies». «La dégradation de la situation a accru les tensions et la vulnérabilité des personnes. Face à cette situation exceptionnelle, nos quatre ONG humanitaires d'urgence n'ont eu d'autre choix que de mettre en œuvre leurs compétences et leurs moyens logistiques habituellement réservés aux situations de guerre ou de catastrophe», ont souligné Médecins du Monde, Solidarités international, le Secours catholique et le Secours islamique. Médecins du Monde a annoncé le déploiement de cliniques mobiles pour des consultations de médecine générale; Solidarités International la distribution de kits d'hygiène et la construction de blocs sanitaires; le Secours Catholique l'envoi de bénévoles pour construire des abris et cuisines collectives et le Secours Islamique la distribution de colis alimentaires.

«Trois mille exilés vivent aujourd'hui dans une ancienne décharge sauvage, sur un ter-

rain municipal de Calais» à proximité d'un centre d'accueil de jour, ouvert en mars pour 1.000 à 1.500 personnes mais «déjà saturé», ont dénoncé les quatre ONG dans un communiqué. Leurs conditions de vie «sont absolument inédites en Europe, ne respectant même pas les normes des Nations Unies (Haut commissariat aux réfugiés et Organisation mondiale de la santé): accès à l'eau potable insuffisant (30 robinets), quasiment pas de toilettes accessibles (20 pour 3.000 personnes), alimentation insuffisante, accès aux soins inadapté», soulignent-elles. «Sur ce bidonville se concentrent des hommes, des femmes, des enfants, et leur nombre augmente chaque jour. Sommes-nous encore en France?», s'interrogent ces ONG, qui demandent aux autorités de «sortir de la logique de campement» à Calais, où des clandestins, en majorité des Afghans, Soudanais, Erythréens et Syriens, vivent dans des tentes ou des abris de fortune dans l'espoir de passer en Grande-Bretagne. «Le démantèlement du bidonville doit être préparé pour aller vers une véritable mise à l'abri de tous, en créant des centres d'hébergement à taille raisonnable, répartis sur plusieurs lieux et régions sur le terri-



**Diabète, maladies cardiovasculaires, cancers**  
**Les sodas et autres boissons sucrées**  
**font 184.000 décès par an dans le monde**

**Les sodas et autres boissons sucrées provoqueraient jusqu'à 184.000 morts par an dans le monde, selon une étude publiée lundi dans la revue américaine Circulation.**

Il s'agit de la première recherche détaillée au niveau mondial analysant l'impact de ces boissons en termes de mortalité et de handicap résultant du diabète, des maladies cardiovasculaires et de cancers liés à leur consommation. Dans cette étude, les chercheurs ont déterminé que 133.000 morts liées à la consommation de ces boissons ont résulté du diabète, 45.000 de pathologies cardiovasculaires et 6.450 de cancers. «De nombreux pays enregistrent un nombre élevé de décès résultant d'un seul facteur diététique à savoir les sodas et autres boissons fruitées ou sucrées comme les thés glacés, dont une forte réduction de la consommation ou leur élimination devrait être une priorité planétaire», explique le Dr Dariush Mozaffarian, doyen de la faculté des sciences de la nutrition à l'Université Tufts à Boston et principal auteur de l'étude. Les jus de fruits pressés entièrement naturels ont été exclus de la recherche. Les estimations de consommation ont été faites à partir de 62 enquêtes diététiques qui ont porté sur 611.971 personnes entre



1980 et 2010 dans 51 pays. Les chercheurs ont également estimé les quantités de sucre disponibles au niveau national dans 187 pays et fait une corrélation avec la fréquence du diabète, des pathologies cardiovasculaires et du cancer selon les zones géographiques et les populations. L'impact de la consommation de sodas et d'autres boissons sucrées sur la mortalité varie de façon importante entre les différentes populations allant d'un taux de moins d'un pourcent au Japon chez les plus de 65 ans à 30% chez les Mexicains de moins de 45 ans. Parmi les vingt pays les plus peuplés, le Mexique avait durant la période

de l'étude, le taux annuel le plus élevé de mortalité attribuée à la consommation de sodas et d'autres boissons sucrées avec 405 décès par million d'adultes ou 24.000 au total sur un an. Les Etats-Unis se situaient au deuxième rang avec 125 décès par million par an ou 25.000 au total.

Environ 76% des morts liées à la consommation de sodas et autres boissons sucrées ont eu lieu dans des pays à bas et moyens revenus. Au total, la proportion de jeunes adultes souffrant de maladies chroniques comme le diabète attribuées aux sodas et autres boissons sucrées était plus élevée que chez les adultes plus âgés.

**Ebola est de retour au Liberia**



Le virus Ebola a fait sa réapparition au Liberia, plus de trois mois après le dernier cas connu dans le pays, qui a été officiellement déclaré exempt de l'épidémie le 9 mai, ont annoncé mardi les autorités. «Un nouveau cas d'Ebola a été enregistré dans la province de Margibi, le malade est décédé et a été

confirmé positif avant sa mort. Il a depuis été enterré», a affirmé le ministre adjoint de la Santé Tolbert Nyensuah.

Les autorités ont identifié et placé en quarantaine toutes les personnes qui ont été en contact avec le patient décédé, a assuré le ministre à une radio locale, sans donner de chiffre, ni de détails sur la vic-

time. «Nous enquêtons pour déterminer l'origine de ce nouveau cas. Nous demandons aux Libériens et à toutes les personnes vivant au Liberia de continuer de prendre des mesures préventives», a poursuivi le ministre. L'annonce de ce revers intervient alors que le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon venait de féliciter la présidente Ellen Johnson Sirleaf d'avoir amené le Liberia à zéro cas, ainsi que ses efforts pour maintenir la vigilance, selon un communiqué publié lundi par la présidence. «Je félicite le Liberia d'avoir été déclaré exempt d'Ebola. C'est une grande récompense pour votre autorité personnelle pour unir le pays, et pour la détermination et la résilience du peuple libérien», lui a écrit M. Ban dans une lettre, citée dans le communiqué. Le Liberia a été officiellement déclaré débarrassé du virus le 9 mai par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), soit 42 jours - deux fois la durée maximale d'incubation - après l'enterrement du dernier cas connu. Mais les autorités sanitaires ont systématiquement mis en garde contre un risque de résurgence tant que la Sierra Leone et la Guinée voisines seraient en proie à l'épidémie.

**L'université de Cambridge recrute un professeur pour le métier le plus cool du monde**

Après avoir envahi la chambre de générations d'enfants, les Lego s'apprêtent prochainement à faire une entrée remarquée au sein de la prestigieuse université de Cambridge en Grande-Bretagne. Afin de dispenser ces cours qui débiteront au mois d'octobre prochain, l'université de Cambridge a fait savoir qu'elle était actuellement en plein recrutement pour trouver son professeur de Lego qui aura pour charge d'occuper un poste qui évoluera au sein de la faculté des sciences de l'éducation. Outre ses fonctions d'enseignant, ce dernier sera aussi nommé directeur d'un nouveau centre de recherche sur le jeu dans l'éducation, le développement et l'apprentissage. Si l'université de Cambridge semble à première vue vouloir diversifier l'enseignement qu'elle propose à ses brillants étudiants, ce nouveau cours qui débitera à la rentrée a aussi une raison financière. Récemment, l'établissement aurait reçu un don de



4 millions de livres (soit environ 5,52 millions d'euros) de la part de la Fondation Lego afin de financer ce programme inspiré par les briquettes multicolores. Le but de cette démarche réa-

lisée par la société danoise: construire un futur dans lequel l'apprentissage par le jeu permettra aux enfants d'être plus créatifs et ouverts à la connaissance tout au long de leur vie.

**La chaleur étouffe l'Espagne, en alerte pour les feux de forêt**

La vague de chaleur continuait mardi d'étouffer l'Espagne, les températures restant particulièrement élevées la nuit, et une grande partie du pays était en état d'alerte face aux risques d'incendies. L'agence nationale de météorologie a placé 40 des 50 provinces aux niveaux d'alertes «jaune» ou «orange» en raison des températures élevées qui devaient baisser un peu mercredi avant de repartir à la hausse le week-end à venir. Lundi, le niveau d'alerte était monté au «rouge», le maximum, dans le sud du pays. Presque toute l'Espagne était placée mardi sous risques «extrêmes», «très élevés» ou «élevés» de feux de forêt, selon l'agence. Les maxima sont en baisse alors que la vague de chaleur se déplace vers le sud-ouest de la France. Le thermo-

mètre avait grimpé jusqu'à 44 degrés lundi Cordoue, dans le sud du pays, le maximum mardi devait être de 41 degrés, cette fois dans la province de Tolède. Les températures restent particulièrement élevées la nuit. A Madrid le thermomètre devrait afficher 26 degrés la nuit prochaine, alors que la température nocturne moyenne en cette saison est de 16 degrés. Les autorités ont recommandé à la population de rester chez elle et de boire beaucoup d'eau. Une trentaine de personnes ont dû être prises en charge par les services d'urgence de la capitale pour des malaises dus à la forte chaleur. Les journaux publient des conseils pour la nuit comme «dîner léger, éteindre tous les appareils électriques et dormir seul (si cela ne pose pas de problème de couple)».

**Chaleur : quand les médicaments se retournent contre nous**



Depuis quelques jours les températures ont fortement augmenté. En France, elles oscillent entre 35°C et 37°C dans certaines régions... Dans ces conditions, la prise de médicaments n'est pas anodine. Il peut arriver que certains produits, en effet, majorent les méfaits de la chaleur. L'exposition à de fortes chaleurs constitue une agression pour l'organisme. Parmi les complications les plus graves, une déshydratation, un coup de chaleur ou l'aggravation d'une maladie peuvent survenir. Des médicaments peuvent aggraver le danger d'une trop longue ou d'une trop forte exposition à la chaleur. Certains augmentent l'élimination d'eau au niveau des reins et peuvent donc aggraver le manque d'eau au cours d'une déshydratation. D'autres peuvent empêcher le fonctionnement normal des mécanismes de refroidissement du corps. Parmi les médicaments à risque, citons notamment : Les médicaments pour traiter une maladie cardiaque. Les diurétiques peuvent aggraver la déshydratation. De même, les traitements contre la tension et l'angine de poitrine peuvent accroître une hypotension ; Les médicaments pour traiter des trou-

bles mentaux. Les neuroleptiques peuvent dérégler le thermostat central de l'organisme et provoquer une augmentation de la température. Quant aux sels lithium, ils peuvent devenir toxiques en cas de déshydratation ; Les médicaments pour traiter une épilepsie. Ils peuvent également devenir toxiques en cas de déshydratation ; Les médicaments de la migraine peuvent empêcher la dilatation des vaisseaux de la peau ou diminuer la transpiration ; Certains antibiotiques (en particulier les sulfamides) peuvent gêner le fonctionnement normal du rein en cas de déshydratation ; L'aspirine à une dose supérieure à 500 mg par jour ou les anti-inflammatoires présentent le même inconvénient que les antibiotiques. Vous l'avez compris, si vous êtes sous traitement, vous devez vous montrer particulièrement vigilant. Quoi qu'il en soit, vous devez lire attentivement la notice des médicaments que vous prenez. Respectez aussi les posologies et les heures de prise. Dans tous les cas, vous ne devez jamais décider seul d'interrompre votre prise médicamenteuse. Pour en savoir plus, interrogez votre médecin ou votre pharmacien.

**Brésil**  
**La camionnette se renverse et déverse... plus d'une tonne de cannabis**

Deux trafiquants de drogue brésiliens n'ont pas eu de chance: leurs véhicules se sont heurtés et sont tombés dans le fossé d'une route de la région montagneuse de Rio, déversant leur chargement : 1,3 tonne de cannabis. La drogue - divisée en centaines de tablettes - se trouvait à l'arrière d'une camionnette dont le chauffeur a pris la fuite avant l'arrivée des gendarmes, a indiqué la police à la presse lundi. Les faits remontent à samedi. L'autre véhicule, une voiture, était conduite par un jeune de 20 ans et servait d'escorte à la camionnette. Ce jeune homme a été légèrement blessé dans l'accident, hospitalisé et arrêté, soupçonné de trafic de drogues. Aux policiers qui l'ont interrogé il a dit «ne se souvenir de rien». La valeur de la drogue a été esti-

mée à au moins un million de réals (près de 300.000 euros) par la police. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de la collision, probablement due à un excès de vitesse, selon la police.



APPARTEMENTS

■Loue des Apparts meublés et équipés. Toutes commodités. Garage. Eau H24 - dans un quartier très calme pour famille à Trouville - Ain Turk - ORAN - Tél : 0783.11.00.82

■A vendre bel Appartement type F2 - 54 m<sup>2</sup>. Cuisine équipée. Climatisation. Chauffage. Chauffe-bain - 02 façades - sis à Cité 50 Logis GDYEL - Tél : 0560.09.25.30

■Loue F3 Carteaux Maison 3,5 individuelle - F2 Rue Dumanoir 2,5 RDC - F2 Hippodrome 4,5 meublé 4<sup>ème</sup> courte ou longue durée - F5 Rue Kheimisti meublé 8 U - DJIWEDEL ADL - 0771.53.77.94 - 0796.74.05.52

■Vends F3 - Sup. 85 m<sup>2</sup>. 3<sup>ème</sup> étage Bd Emir Abdelkader - Tél : 0550.59.01.57

■Dans une résidence : Vends Appart F3 avec garage individuel - Très bien aménagé - Yasmine II en face Hasnaoui - Tél : 0557.40.97.65

■A louer F2 - 1<sup>er</sup> étage Cité Grande Terre - ORAN - Tél : 0553.78.13.00

■Location Appart F5 C. SDB. R.-de-C. Cité 500 Logis GDYEL - Vends Appart F4 C. SDB Résidence Perret 10<sup>ème</sup> étage Miramar. ORAN - Contacter : 0661.20.31.86

■Vends Apparts : F2 Akid Lotfi 3<sup>ème</sup> étg. + F3 Akid Lotfi 10<sup>ème</sup> étg. + F3 C. SDB 1<sup>er</sup> étg. Pt du Jour + Carcasse 236 m<sup>2</sup> Canastel - AG. BENSALIM - 04. Rue Med Kheimisti - ORAN - 041.29.26.03 / 0552.58.43.72

■A vendre bel Appartement F3 toutes commodités. 5<sup>ème</sup> étg. Bloc très calme côté pâtisserie l'Opéra Résidence Benkhaldoun. Prix 1 M 100 (négociable) sans intermédiaire - Tél : 0772.91.49.93 (Accepte Promesse de Vente)

■Bonjour : F3 à louer à l'Hippodrome St Eugène : 1 Salon - 2 Chambres - Cuisine - S. de B. plus cour - au 2<sup>ème</sup> étage - état neuf - Tél : 0775.70.12.94

■A vendre F3 centre-ville Karguentah - 85 m<sup>2</sup> - deux façades - 3<sup>ème</sup> étage - Acté - l'immeuble 1 - Tél : 0773.38.61.75 - 0775.88.16.29

■BOUZEDJAR-Plage : A louer Appartement - Tél : 0665.70.64.75

■Vds Appart F3 - Sup. 135 m<sup>2</sup> : Gd Salon - 2 Pièces - Cuisine - SDB - WC - 2 Balcons - Meublé totalement. Au 3<sup>ème</sup> étage nouvelle construction 3 étages. Endroit très calme à ORAN Hippodrome - Tél. 0779.19.81.68

■URGENT : A vendre F4 - 2<sup>ème</sup> étage à Canastel - Acté - dans une villa de 159 m<sup>2</sup> : 1,650 U. Négoc. + A louer F4 au 1<sup>er</sup> étage dans villa 7 U/Mois Négoc. - Tél : 0696.25.10.08

FÉLICITATIONS

Melle **SEDJELMACI IBTISSEM**

Bravo pour le Doctorat.

Soutenance **B.I.O. Médicale** à

**TLEMCEN.**

**SAIDI BACHIR**

Président de Section

**A.S.J. ORAN**

OFFICE PUBLIC Maître : MOSTEFA HANCHOUR MOSTEFA

Commissaire-priseur près le Tribunal de Mostaganem  
BT 18 (B) N° 202 CIA - MOSTAGANEM - Tél : (045) 30.82.21

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le Commissaire-priseur porte à la connaissance du Public qu'il sera procédé à la Vente aux Enchères Publiques du Matériel réformé appartenant à « ONCV - MOSTAGANEM » Route d'Oran - Mostaganem.

Le 12/07/2015 à 11 H 00

N°	Désignation des lots
01	Lot de 07 Citernes agricoles
02	Machine Menuiserie 05 opérations
03	Machine Menuiserie 04 opérations
04	Scie circulaire avec Table
05	Meule de Menuiserie
06	Véhicule KIA N° 0032-102-27
07	Lot de 03 Camions HINO (Ferraille)
08	Lot de 02 Camions AVIA VOLVO + Moteur VOLVO
09	Lot de 02 FIAT Fourgon (épage) + DACIA Carcasse + FIORINO N° 04574-381-27
10	Camion TB 305 N° 003-595-31
11	Camion TB 305 N° 00194-595-27
12	Machine de conditionnement SEITZ + Lot de Pièces de rechange
13	Lot de Pièces de rechange (CLARCK - TOYOTA)
14	Lot Mobilier de bureau + Equipement informatique

- Le même jour : Vente « VENTE OLIVIERIS SUR PIED » appartenant à « ONCV ».

Conditions de vente : - Vente sans garantie.

- Versement 11% non remboursable.

- L'enlèvement sous huitaine.

VILLAS

■A vendre une Maison de Maître - Actée - à Ain El Turk avec 7 Pcs + cuisine + WC + garage + cour et terrasse avec Antenne de Djézzy - Tél : 0780.43.37.44

■A vendre M. de Maître - Sup. 250 m<sup>2</sup> - RDC : grand garage - 1<sup>er</sup> étage : Habitation - à MEDBEUR - MASCARA - Tél : 0790.06.88.64

■A.V. belle Villa - Actée - 350 m<sup>2</sup> à Bouisseville. Ain Turk - ORAN. Toutes commodités - 6 Pcs - 2 SDB + cour + Gd garage 5 véhicules - 2 Niveaux. Quartier résidentiel - Possibilité extension - Prix après visite - Tél : 0555.61.53.11

■Vds / Loue à SBA : Villa à CPR. 200 m<sup>2</sup>. R+1 / RDC : 1 Bur. - 2 Ch. Froides (+ et -) de 100 m3 avec Gd garage (2 Camions) / 1<sup>er</sup> : Gd Sal. + Gd séjour + Gde Cuis. + 2 Ch. - Hammam turc + Ch. C. - Prix offert : 3.3 - Tél : 0559.91.59.11

■Vends Villa Canastel R+1 de 260 m<sup>2</sup> neuve et moderne avec piscine, 7 Millions dernier prix - Tél : 0550.12.20.67

■Loue Villa neuve cité militaire Canastel 12 Millions + Loue Villa meublée 15 Millions pour 8 mois, USTO Pier Import + Villa Hasnaoui 15 Millions - Tél : 0550.12.20.67

■Vd villa actée 126 m<sup>2</sup> double façade R+1+terrasse T. Bien situé finie à 80% à coop panorama Belgaid Oran 0559.74.65.68

■Vds Villa R+1 - 2 façades. Vue sur mer. 4 Chambres + 2 Salons + Cuisine + 2 SDB + 2 garages à Bousser-plage - Tél : 0661.60.44.52

■Vends très belle villa 210 m<sup>2</sup> à Fernandville - ORAN - Tél : 0552.38.71.79

■Très belle Villa à vendre 550 m<sup>2</sup> avec piscine à la cité militaire Canastel + belle Villa à vendre 300 m<sup>2</sup> à Maraval à côté Bleu et Blanc - Tél : 0552.38.71.79

■A vendre Villa R+3 - 207 m<sup>2</sup> avec sous-sol situé à 40 m de Gd Bd Route Belgaid. Coop. Anorama. S/Sol : 207 m<sup>2</sup> - R.-CH. : 170 m<sup>2</sup> - 1er étg. : F5. 167 m<sup>2</sup> + terrasse - 2ème étg. : F5. 167 m<sup>2</sup> - 3ème étg. : F3. 80 m<sup>2</sup> + terrasse - Tél. 0561.69.87.75 - Prix après visite

■Loue F3 à l'USTO 3<sup>ème</sup> (7 U/mois) à partir du 25-07-15 période estivale - F1 à Coca 3<sup>ème</sup> (1,5 U) - Villa à Misserghine (5 U) - AG. «ABDALLAH» - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■Location Apparts F2 et F3 équipés, bien aménagés dans résidence toutes commodités (Restaurant - Sauna - Cafétéria...) à Paradis-Plage - Ain Turk - Tél. 041.44.59.15 - 0777.01.34.14

■Appart F3 équipé 3<sup>ème</sup> étage à Ain Turk 3.000 DA par jour le mois de Ramadhan - Tél. 0774.35.37.47

■Vente FS 146 m<sup>2</sup>, toutes commodités cuisine, évier, chauff. Centrl, 6<sup>ème</sup> étage une résidence neuve à côté palais d'Or Bir El Djir - 0770.87.03.11

■Appartement à vendre 136 m<sup>2</sup>, équipé, résidence au-dessous G. Banque Natixis Lycée Lotfi - A louer F3 et F4 Millenium. Résidence très propre + parking - Tél : 0552.38.71.79

■A louer Duplex + garage équipé, EPLF Akid Lotfi en face Méridien + Villa à louer Point du Jour F4 + garage + jardin 300 m<sup>2</sup> - Tél : 0552.38.71.79

■A vendre Appartement situé à cité les Falaises Gambetta - ORAN - en face Hôtel Ibis. F3 - 80 m<sup>2</sup> de surface - Contact : 0555.03.01.36 - 0560.04.92.82

■Vends Belle Affaire à bon prix 1.100 m<sup>2</sup> cité militaire Canastel avec 30 mètres de façade + 630 m<sup>2</sup> vieux Canastel bon prix 12 Millions le m<sup>2</sup> - Tél : 0661.20.08.90

■Vends belle affaire 450 m<sup>2</sup> sur Boulevard Chakib Arslane entre Sonegiz et la Maison Renault, à bon prix - Tél : 0550.11.18.78

■Vends Terrain pour Promotion Immobilière côté RTA Oran de 2.000 m<sup>2</sup> à 8 Millions le m<sup>2</sup> avec Permis de R+16 - Vends Terrain de 470 m<sup>2</sup> Bd Mobilart + Permis de R+15 - Tél : 0661.20.08.90

■Vends Terrain de 15.000 m<sup>2</sup> Zone Tlélat sur Boulevard côté Joktal - Tél : 0550.11.18.78

■SBA : Vends Ferme Agricole 02 Hectares 30 ares - Titre + L. Foncier à HOUAOURA à 10 min de la ville. Puits + habitation + hangar + bergerie + arbres fruitiers & 250 arbres d'oliviers en pleine production - Tél : 0778.31.77.85 / 0556.45.60.88

■Vends Terrain - Acté - à SENIA (Kara 2). Zone d'activité - Sup. 1.214 m<sup>2</sup> - Tél : 0661.21.90.80

■Vends Lot de terrain 150 m<sup>2</sup> à Canastel - ORAN - Très bien situé - Intermédiaire s'abstenir - Tél : 0560.63.45.63 / 0542.71.42.60

■Vends à Ain Ferah - Daïra de Oued El-Abtal (W. MASCARA) : Terre Agricole (105 Ha) en partie irriguée - Tél : 0770.89.28.84

LOCAUX

■Local à louer 400 m<sup>2</sup> + Local 200 m<sup>2</sup> à louer : 02. Rue Zahour Mohamed - Delmonte. ORAN - Tél : 0696.46.82.32 - 0771.75.26.70

■Location de Pizzeria à St Eugène 50 m<sup>2</sup> + terrasse + sanitaires avec Matériel complet + Vaisselles - Loyer par jour 4.500 DA négociable - Tél : 0672.00.71.25

■Vends Local commercial 45 m<sup>2</sup> avec sanitaires et arrière-boutique - Toutes commodités (Electricité - Eau - Gaz...) à l'Hippodrome - ORAN - Tél. 0779.19.81.68

■Loue Pizzeria au bord de la mer (pieds dans l'eau) à MERS EL HADJADJ ex-Port-aux-Poules - Tél. 0771.72.50.90

■Loue Dépôt neuf 640 m<sup>2</sup> en deux niveaux côté Register Commerce 15 Millions + 300 m<sup>2</sup> Gambetta 12 Millions + 400 m<sup>2</sup> USTO 20 Millions - Tél : 0550.11.18.78

■Vends Local de 1.000 m<sup>2</sup> usage Dépôt et Showroom à bon prix côté la CASORAN - Tél : 0661.20.08.90

■Loue Dépôt 6.000 m<sup>2</sup> couvert 4.000 m<sup>2</sup> + 4.000 m<sup>2</sup> couvert 800 m<sup>2</sup>, à la Zone Industrielle Es-Senia - Tél : 0661.20.08.90

■Loue Magasin de 155 m<sup>2</sup> sur le boulevard Senia Université IGMO côté restaurant King p 17 Millions - Tél : 0550.12.20.67

■A vendre un Hangar de 1.000 m<sup>2</sup> demi fini (avec une Charpente métallique) - Acté - à Hassi Ameur - Tél : 0550.29.99.48

■A louer Local. Sup. 30 m<sup>2</sup>. Bien situé avec sanitaires. Bien aménagé - à l'Avenue d'Arcole - Tél. 0552.32.86.35 - 0778.87.19.21

■Dépôt à louer à Kerma 2000 m<sup>2</sup> couvert 1.600 m<sup>2</sup>, bien aménagé + Dépôt à louer Senia Zone II 3.700 m<sup>2</sup> couvert 1.800 m<sup>2</sup> + Poste + Administration - Tél : 0552.38.71.79

EMPLOIS

■Salon de coiffure sis à Plateau cherche Coiffeuse expérimentée - Contactez le N° 0795.62.23.67

■Sté privée à Hassi Ameur recrute un Clarkiste, maîtrise parfaitement la conduite des Clarks et particulièrement dans les Chambres froides - âgé entre 25 et 40 ans (Expérience plus de 3 ans) - F.H-recrutement@outlook.fr

■Société privée / ORAN recrute : T.S. ou Ingénieur en Electromécanique. Expérience sur machine soufflage - Opérateurs sur machine - Secrétaire maîtrisant l'outil informatique et rédaction - Contact : 0660.37.83.76

■Clinique cherche : Microbiologiste - Manipulatrice Radio - Secrétaire Médicale - Aide Comptable - Femme de ménage - cdiag123@gmail.com

■J. Femme à plusieurs diplômes ; 12 ans d'expériences dans la Gestion et le Secrétariat. cherche Emploi dans le domaine commercial - l'importation - Appeler au : 0559.80.50.84

■Particulier cherche Nourrice à plein temps à domicile sur ORAN - Expérience exigée - Contacter le : 0661.20.12.12

■Ent. Privé sis ORAN recrute un Chef de Chantier Génie Civil - Expér. +5 ans - Envoyer C.V. à : 041.77.92.55 - 0771.33.02.69 - 0772.53.83.63

■Station RYAD à GDYEL recrute 01 Pompiste et 01 Lavagiste / Vidangiste qualifiés - Appeler au 0781.25.80.34 - de 9 H à 17 H

■Salon de coiffure à Maraval cherche Coiffeuse qualifiée et Apprentie - Tél : 0550.24.58.86

■Importante Entreprise de Fabrication de Détergents cherche à ORAN : Commerciaux avec expérience dans le domaine - Envoyer lettre de motivation + C.V. par Fax : 041.33.31.90 - E-mail : entrepriseverd@hotmail.fr

■Sté de distribution de produits laitiers à EL-KERMA (ORAN) recrute Vendeurs : sérieux, niveau secondaire ou universitaire. Expérience minimum de 03 ans - Envoyer C.V. détaillé Email : selection31000@gmail.com

■Entreprise de restauration à ORAN cherche : Chef Cuisinier - Maître d'Hôtel - Serveurs / Serveuses - diplômés et ayant expérience dans le domaine. Hébergement assuré et salaire motivant - Envoyez vos CV avec photo au : Royal.traiteur@gmail.com

■Importante entreprise de restauration en activité à ORAN cherche : Gérant avec expérience dans le domaine, sens de la responsabilité, dynamique et sérieux - Envoyez CV + lettre de motivation au : Royal.traiteur@gmail.com

■Dans le cadre de l'ANEM, cherche jeune Gardien et Hygiène, marié, dynamique et sérieux - CV par Fax : 041.70.79.53

■Société privée à Hassi Ameur recrute dans l'immédiat : Gestionnaire de Stocks - Email : rajarecruite@yahoo.fr

■Société privée recrute un Gestionnaire de Stock (qualifié) ayant l'expérience (+03 ans) - Réside à ORAN - Contacter Fax : 041.25.64.92

■Entrep. en Bâtiment privée à ORAN cherche pour ses chantiers à MECHRIA : Métreur Vérificateur expérimenté plus de 5 ans - Menuisier Poseur - Chef de Chantier expérimenté - Mob - 0770.98.23.95 - Tél/Fax : 041.24.17.20

■Société étrangère recrute Vendeuses (Trav. Libre 48 W) - Tél : 0550.94.84.31 / 0552.20.40.65 / 0770.17.83.04

■WINMERT PVC cherche Agents qualifiés en Menuiserie PVC (Montage et Pose) - Envoyez votre CV à l'adresse E-mail : info@winmert.com - Fax : 041.61.70.09 - Tél : 041.61.70.10

DIVERS

■URGENT : Père de famille cherche un Numéro de Taxi Wilaya 31 ORAN - Tél : 0550.61.89.08

■Vente Déstockage en Gros et Détail de Robe blanche et Robe de soirée, neuves et utilisées - Nous contacter au : 0560.00.18.40 - à ORAN

■Association Arred El-Irrada ouvre ses portes pour Crèche d'été et Colonie de vacances (piscine) même pour les cas particuliers (Autistes) (Coran - Cuisine - Peinture - Travaux M.) Castors - ORAN - Contacter : 0556.77.88.43

■URGENT : Cherche Médicament (Asthmatique) « SOS » pour Enfant âgée 12 ans - Tél : 0781.50.98.53 - Houari (Hasni)

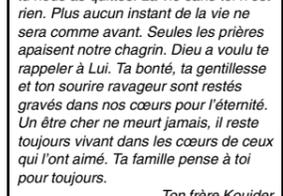
■Un entrepreneur cherche Associé avec un Fonds pour financer un Projet : Chiffre d'Affaires garanti - Contacter mobile : 0770.38.44.34

■Nourrice à Seddikia ORAN - Sérieuse et disponible à toute heure, garde des Enfants de 6 mois à 5 ans - Contacter au Mobile : 0781.51.89.66

PENSÉE

KOUIDER EL HABIB  
A mon cher frère EL HABIB décédé le 01-07-2007 - La perte d'un être cher est toujours pénible et douloureuse. Cela fait 8 années que tu nous as quittés. La vie sans toi n'est rien. Plus aucun instant de la vie ne sera comme avant. Seules les prières apaisent notre chagrin. Dieu a voulu te rappeler à Lui. Ta bonté, ta gentillesse et ton sourire ravageur sont restés gravés dans nos cœurs pour l'éternité. Un être cher ne meurt jamais, il reste toujours vivant dans les cœurs de ceux qui l'ont aimé. Ta famille pense à toi pour toujours.

Ton frère Kouider



40ÈME JOUR

Cela fait déjà 40 jours que tu es parti à jamais cher époux et papa BENABDALLAH Abdelmajid.

Ton absence laisse en nous un immense vide que juste la piété et les prières comblent.

Ina Lillah Wa Ina Ilaihi Rajioun.

Ton épouse TOUIL Mansouria et

tes filles surtout Nesrine.

Twahachtak ya papa.

Ina Allah wa Ina ilaihi Rajعون

■Pour ouverture Crèmerie à ORAN Centre-ville : Cherche Partenaire avec Matériel - Tél. 0669.71.94.01

■Vends Aléouse de bloc + Fraiseuse 1,5 + Presse 70 tonnes + 3 Postes de soudure - Tél : 0560.35.97.55

■« Réparateur Machine à laver ORAN » sur Google pour retrouver mon téléphone. MERAD Réda : 0552.65.23.94 - Intervention à domicile sur ORAN et Banlieue

■Vends 2 Machines Injection plastique marque BATTENFELD + 1 Extrudeuse pour tuyaux (ESPAGNE) + Scie mécanique 350 mm - Tél : 0661.22.68.06

■Pour vos événements professionnel ou familial (Déjeuner - Collation - Mariage) Entreprise à ORAN loue : Matériels de restauration - Mobiliers (Tables - Chaises - Vaisselles) - Tél. 0560.71.02.62

■Vends Remorque Frigo occasion très bon état avec moteur THERMO-KING - Tél. 0555.85.80.26 - ORAN

■A vendre un Lot de citerne en inox en forme Entonnoir et Citerne en inox pour stockage produit détergent - Tél. 0554.36.08.04 - 0550.31.86.89

■Ecole privée EL HAYAT SCHOOL - Place Fontanelle - GAMBETTA : Recrute Professeurs retraités : Primaire - Moyen - Secondaire (Toutes matières) - Se présenter avec CV

■Assistance Plus spécial ETE + Primaire - Atelier pour révision exercices et méthodologie. Du 27 Juin au 10 Juillet - Gambetta : 041.53.30.27 - Maraval : 041.25.85.55

VEHICULES

■Achète Camionnette HAFEI double cabine - peu roulé - Tél : 0796.98.60.49 - Après 12 H

■Vente Véhicule NISSAN Tiida. 2010. Diesel 1,5 DDI. 106 CV. 6 vitesses. Noir. En bon état. Toutes options (tôt ouvrant, siège cuir, DVD, Tél., Bt.) 61000 Km - Tél : 0560.08.60.23

■A vendre : SEAT LEON. 2011. Blanche. 59.000 Km (Carte Grise) - Tél. 0554.24.90.96

■Vends LEON - FR - Année 2013 - Blanche - Roulé 38.000 Km - Tél : 0541.03.77.18

■Achat Véhicules accidentés ou en panne, Légers ou Lourds - Tél. 021.91.35.62 / 0550.59.03.60 / 0771.39.49.82

40ÈME JOUR

Il y a déjà 40 jours que notre cher père, époux, grand-père et oncle LOUIZA AHMED

nous a quittés laissant derrière lui un vide que nul ne peut combler.

A cette occasion, les familles LOUIZA, MAHGER et OUCHENE demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.

Ta nièce LOUIZA Karima

إنا لله و إنا إليه راجعون

REMERCIEMENTS

Les familles HAMMAS et HADJADJ, frères, fils, filles, beaux-fils et neveux

remercient tous ceux qui ont compati au décès de leur cher regretté

El-Hadj Abderrezak HAMMAS à l'âge de 82 ans, survenu le Mardi 23-06-2015.

« A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournerons. »  
« اللهم الرحمة في شهر الرحمة والمغفرة »

DÉCÈS

Les familles MESSAOUD et SAHRAOUI annoncent le décès de leur fils, mari, beau-frère

MESSAOUD Abdelkader né 18/03/1946 à Oran et décédé le 27/06/15 à Toulouse (France).

L'enterrement aura lieu le 01/07/2015 à 10 H du matin à Ain Beïda.

Domicile mortuaire à Oued Tlélat (Bd REGUIBA AEK)

إنا لله و إنا إليه راجعون

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

التعاضدية العامة للسكن و التعمير

MUTUELLE GENERALE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME



La Direction Générale de la Mutuelle de l'Habitat et de l'Urbanisme sise 03 et 24, Rue Layachi Yahia Brossette Hussein-Dey, Alger, met en location au plus offrant le Centre d'hébergement de BOUHNIFIA. Cette structure est composée de Sept (07) Villas répartie comme suit :

- Le RDC du Bâtiment Individuel se compose de Trois (03) Logements de Type F3 d'une Surface Totale Utile de 122,78 m<sup>2</sup> chacun (plus parking).
- Le RDC du Bâtiment Semi Collectif se compose de Deux (02) Logements de Type F2 d'une Surface Totale Utile de 144,42 m<sup>2</sup> chacun (plus parking).
- L'étage du Bâtiment Semi Collectif se compose de Deux (02) Logements de Type F2 d'une Surface Totale Utile de 74,58 m<sup>2</sup> chacun (plus parking).

Les personnes intéressées pourront visiter le site sis au 43, Rue MECHREF TAYEB. HAÏ AHMED ZABANA. BOUHNIFIA W. DE MASCARA, durant la période du 02/07/2015 au 16/07/2015. Les offres doivent parvenir à la Direction Générale de la MGHU sise 3 et 24, Rue Layachi Yahia Brossette Hussein-Dey - Alger avant le 02/08/2015, délai de rigueur.

La Direction Générale

## DÉCÈS

La famille NACHET, parents et alliés ont l'immense douleur de faire part du décès de leur très cher et regretté père

El moudjahed **NACHET Belkacem**

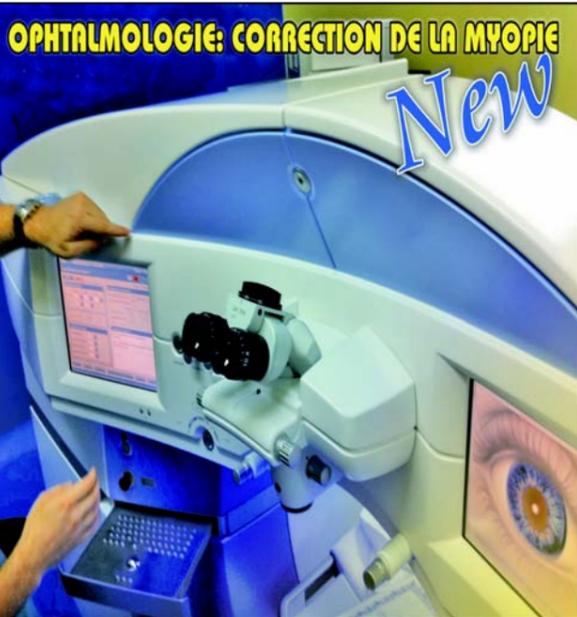
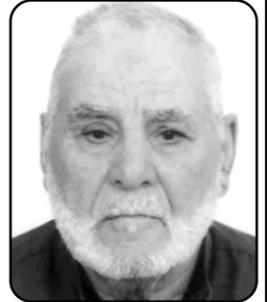
dit **Kennedy**

survenu le 29 Juin 2015.

L'enterrement a eu lieu le Mardi 30 Juin 2015.

Domicile mortuaire : Ferme Maraval - ORAN.

إنا لله و إنا إليه راجعون



**Un Laser pour la myopie,** de toute dernière génération de ZEISS, Germany combine pour la première fois dans le monde 2 Femtosecond Lasers utilisant la technique du RELEX pour créer le capot cornéen et le lentille cornéen en même temps afin de corriger la Myopie et l'Astigmatisme. Aujourd'hui, il est à votre disposition à la

### CLINIQUE DE LA VISION

63, Blvd les Castors, ORAN.

Contactez le Secrétariat du Dr CHIALI

Mob : 0777.87.49.91 / 0553.73.86.36  
Tél : 041.46.51.33/38  
Fax : 041.46.75.42

## REMERCIEMENTS

Les familles MERABET et BOUKLI HACENE, très touchées par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de leur très chère et regrettée mère

**MERABET Zoubida née BOUKLI HACENE**

survenu le 27 Juin 2015 à l'âge de 83 ans,

adressent leurs vifs remerciements à tous ceux qui, de près ou de loin, ont compati à leur douleur

Puisse Dieu, Le Tout-Puissant, accueillir la défunte en Son Vaste Paradis.

HBIBA, tes enfants, tes petits-fils et filles demandent à tous ceux qui t'ont connue et aimée d'avoir une pieuse pensée en ta mémoire.



**TRAVEL'S SVL VACANCES D'ETE 2015**

**TURQUIE** (Istanbul / Antalya)  
**MAROC** (Agadir / Marrakech / Casa)  
**TUNISIE** (Hammamet / Sousse)

**ET D'AUTRES DESTINATIONS A LA CARTE**

**SVL SIDI EL HOUARI VOYAGES :**  
3, Place Adda Benaouda - Plateau  
TEL : ..... 041 41 59 24  
FAX : ..... 041 41 10 57  
MOBILE : ..... 0791 83 28 84  
0555 73 24 65

**SITE WEB :**  
[www.svlvoyages.com](http://www.svlvoyages.com)

**SYPHAX TRAVEL :**  
TEL : ..... 041 42 93 99  
MOBILE : ..... 0770 33 61 79

**AZUR VOYAGES**

Avec l'aimable collaboration d'Air Algérie

Un charter sur l'Espagne  
Oran Valence Oran  
Tarif à partir de 35 000 DA  
Vol chaque semaine  
(tous les dimanches) à dater du 19 Juillet au 13 Septembre

Et des voyages organisés sur :  
Maroc / Turquie / Tunisie / Egypte / Malaisie

Consultez notre site  
[www.azurvoyage.com](http://www.azurvoyage.com)

Pour toutes informations contactez-nous  
[azurvoyageoran@gmail.com](mailto:azurvoyageoran@gmail.com)

Tél : 0555 05 23 15/16 / 0775 61 76 30  
0554 57 33 34 / 0560 91 80 99

**CONDOLEANCES**

C'est avec beaucoup de peine que nous avons appris le décès de notre collègue **Mr KHELIFI OMAR.**

En cette pénible circonstance, l'ensemble du personnel NAFTAL District Commercialisation TLEMEN ainsi que le partenaire social présentent à sa famille leurs condoléances et les assurent de leur profonde sympathie.

Que Dieu Tout-Puissant accorde au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis.

« A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons ».



**VACANCES**  
Licence n°:331/99

**Cet été... Vous êtes notre invité**

Turquie .....	119 000 DA
Malaisie .....	169 000 DA
Malaisie+Thaïlande .....	199 000 DA
Malaisie+Singapour .....	239 000 DA
Malaisie+Indonésie .....	239 000 DA

**ALLTOUR** Alger BEO 8 rue MIRA 0770 71 71 77  
0555 05 38 15 / 0555 05 38 16 / 0555 05 38 21  
**ALLTOUR** BISKRA en face CNEP 0555.05.45.40

**A la recherche de PROFESSEUR DE GUITARE**

**Conditions de recrutement :**

- Avoir de sérieuses références.
- Donner des cours pour 01 enfant de 07 ans.
- Donner des cours à domicile.

Les candidats répondant aux conditions sont priés d'appeler au numéro de Mobile suivant : **0554.53.56.92**

**Remerciements**

Je souhaite m'adresser au service hospitalier des UMC du CHU Hôpital d'Oran, particulièrement aux équipes qui exercent dans les services des différentes spécialités que je félicite, qu'on a toujours tendance à sous-estimer, alors que leurs capacités et leur compétence n'ont rien à envier aux hôpitaux d'Europe.

Je m'exprime ainsi parce que j'ai été victime d'un AVC, j'ai été évacué au service cité où la prise en charge été excellente et de haute qualité, notamment l'équipe de médecins spécialistes qui m'ont pris en charge pour un séjour d'une semaine.

Sans oublier le professeur KARA et son équipe qui exploitent une structure qui fait honneur à l'Algérie en général et la ville d'Oran en particulier, disposant d'équipements de haute technologie et de matériel sophistiqué, où j'ai effectué tous les examens qui pour ma part dépassent ce que l'on peut penser.

Des citoyens, bourrés de complexes d'infériorités, sous-estiment toujours nos compétences, à notre médecine qui par moments fait des miracles.

Pour revenir à ce que j'ai vécu pendant mon admission, je me suis rendu compte qu'on été dans l'erreur et que moi-même j'avais cette même opinion, de penser comme les autres, voir toujours les compétences médicales des étrangers supérieures à la compétence locale, alors que dans certains cas c'est tout à fait le contraire.

M. MEHENNI Ramdane  
Citoyen Algérien

**LAMIAVOYAGE**

**OFFRE SPECIAL ETE 2015 TUNISIE /SOUSSE JUILLET / AOUT**

**DEPART ORAN TUNIS ORAN MARHABA ROYAL SALEM 4\*\*\*\*+**

**PRISE EN CHARGE TOTALE**

Reservations aux :  
**043.415.453/043.415.455**  
**0558.474.230**

**Pour vos vacances d'été en Turquie :**

**ISTANBUL**

- Du 27/07/2015 au 03/08/2015
- Du 05/08/2015 au 12/08/2015
- Du 17/08/2015 au 24/08/2015
- Du 29/08/2015 au 05/09/2015

**ROYAL YOUNES SAFAR**  
Agence de Tourisme et de Voyages  
05, Avenue Max Marchand, Oran  
Tél/Fax : 041 53 16 34 - 041 53.37 09  
Mobiles : 0792 06 32 55 - 0779 44 88 40 - 0554 11 49 76  
Email : [rys-dz@hotmail.fr](mailto:rys-dz@hotmail.fr) / [rysagence@gmail.com](mailto:rysagence@gmail.com)

**Plusieurs modèles**

**Présentoir vitré**

**Offre Spécial Ramadan**

-20%  
-10% -10%

(Lumineux avec roulettes et verouillage) votre vitrine sur mesure c'est possible

Contactez nous ou Consultez notre Site [epstar.net](http://epstar.net)  
0550.55.41.95-0550.41.49.21-0550.40.45.59 Livraison Gratuite  
[commercial@epstar.net](mailto:commercial@epstar.net)

**Malaisie**

Départ : 09 Aout 2015 10 Nuits **189.000** DA  
05 nuits Kuala Lumpur 05 nuits Langkawi  
billet d'avion avec Emirates airlines + hôtel 4\* + transferts + 4 excursions

**Egypte** 09 Nuits **115.000** DA  
Départs : 09 et 17 Aout 2015  
07 nuits Sharm El Sheikh 02 nuits Caire  
billet d'avion + hôtel 5\*\*\*\* + transferts + 2 excursions

FADIS VOYAGES 13 rue TALEB ABDERRAHMAN B.E.O (Iyôée Okba).  
Tél: 021621 244 / 0561 675 420  
0561 675 437 [fadisvoyages@hotmail.fr](mailto:fadisvoyages@hotmail.fr) L4674

## ASO Chlef Medouar dresse un état des lieux

Abbad Miloud

Abdelkrim Medouar, porte-parole de l'ASO, a animé lundi après-midi un point de presse à la salle des réunions de l'hôtel Wanchariss où il a présenté le nouveau staff technique sous la coupe de l'entraîneur en chef Jean-Guy Wallemme qui sera secondé par Brahim Habbar, Sadek en tant qu'entraîneur des gardiens, Ahmed qui sera chargé du volet préparation physique, Aït Mohamed Rachid en tant que DTS des jeunes et Samir Zaoui comme manager général. «Le staff aura comme mission principale d'assurer une bonne préparation de l'équipe pour un retour rapide en Ligue 1 Mobilis.

Les joueurs ont repris le chemin des entraînements hier à 23h00 au stade Mohamed Boumezrag. Après ce regroupement, le groupe sera en stage bloqué à Sétif avant de peaufiner sa préparation à l'étranger, soit en Turquie, la Tunisie ou au Maroc, ponctuée par quatre matchs amicaux. De retour à Chlef, le groupe disputera deux autres matches d'application, dira

Medouar. A propos de l'effectif, Medouar affirma que «Huit joueurs ont été libérés. Il s'agit de Tedjar, Deham, Boulahia, Adda, Cherchar, Naït Yahia, Lakhdari et Daïf. Quatre joueurs espoirs ont été promus en équipe fanion. Côté recrutement, jusqu'à ce jour, cinq joueurs ont paraphé leurs contrats, à savoir Meddahi (ex-JSMB), Yedroudj (ex-JSK), Hadjidj (ex-CAB), Youcef Khodja (ex-JSK) et Behikh (Mostaganem). Quant à l'ossature de l'équipe, elle a été maintenue avec les Salhi, Nâamani, Zazou, Messaoud Mohamed, Meliani Karim, Boussaïd, Hamzaoui, Salah et Naâs Araba, en attendant que Zaouche, en fin de contrat, se prononce sur son avenir». Concernant le cas Hadouche, Medouar apporta les précisions suivantes: «C'est un joueur pétri de qualités, toujours sous contrat, mais qui n'a pas exprimé tout son talent à Chlef. Et nous sommes prêts à le libérer au plus offrant». Concernant l'avenir des trois joueurs africains qui sont toujours sous contrat mais qui n'ont pas le droit de jouer en Ligue 2 comme le stipule la réglementation, Me-

douar soulignera qu'il a saisi la FAF et qu'il est dans l'attente d'une réponse. La domiciliation de l'équipe a été évoquée par Medouar qui attestera que l'équipe démarre la saison au stade Mohamed Boumezrag, mais une fois les travaux, en cours de réalisation, au stade Maâmar Sahli achevés, «nous allons recevoir dans cette dernière infrastructure». Prenant la parole à son tour, Jean-Guy Wallemme annonça tout de go «qu'il est heureux de travailler avec ce staff qui connaît bien la maison et qu'il sera à cheval sur la discipline. Satisfait du recrutement, l'entraînement français estime «que l'opération sera clôturée avec l'arrivée d'autres joueurs ciblés. Pour concrétiser l'objectif assigné, Jean-Guy Wallemme a insisté sur une bonne préparation tout en comptant sur les jeunes du cru. A son tour, l'entraîneur adjoint, Brahim Habbar, enchaîna en avouant «qu'il tentera de répondre à l'attente de la confiance placée en lui par l'entraîneur en chef, et ce pour concrétiser l'objectif assigné qui demeure certes difficile mais pas impossible».

## USMA - Pressenti à la barre technique Leekens réserve sa réponse

L'entraîneur Jorge Leekens, pressenti pour prendre les commandes de l'USM Alger après son départ de la sélection de Tunisie, ne rendra pas sa réponse aux dirigeants du club avant le 15 juillet prochain, indique son conseiller Nacyme Besbas, ajoutant que le technicien belge souhaite plutôt diriger une sélection.

«Des discussions, oui, mais pas de réponse avant le 15 juillet», précise le conseiller de l'ancien sélectionneur de l'Algérie au site spécialisé «La Gazette du Fennec». «Prendre un club n'est pas aujourd'hui la

priorité de Leekens qui souhaite plutôt diriger une sélection après son excellent passage en Tunisie», a-t-il poursuivi. Dans l'entourage de l'USMA, on a annoncé qu'un accord a été trouvé avec Leekens pour succéder à l'Allemand Otto Pfister, démis de ses fonctions avant deux journées de la fin du championnat de l'exercice précédent. Selon la même source, l'entraîneur belge de 66 ans est attendu à Alger le 20 juillet prochain pour signer son contrat. L'USMA, dirigé par un staff technique provisoire avec à sa tête Miloud

Hamdi, a fait une entrée fracassante dans la phase de poules de la Ligue des champions en s'imposant sur le terrain du tenant du titre, l'ES Sétif (2-1), samedi passé dans le cadre de la 1re journée du groupe B. Dans l'autre rencontre de ce groupe, Al-Merreikh du Soudan a gagné à domicile face au troisième représentant algérien dans l'épreuve, le MC El-Eulma (2-0). Les Rouge et Noir de la capitale accueilleront Al-Merreikh le 10 juillet prochain au stade Omar-Hamdi de Bologhine pour le compte de la deuxième journée.

## FC Barcelone Pogba au cœur des élections



Paul Pogba dans les valises de Joan Laporta ? L'ancien président du FC Barcelone souhaite revenir à un poste qu'il avait occupé entre 2003 et 2010. Laporta espère donc être élu le 18 juillet prochain. En attendant, il est en campagne. Et son discours pour convaincre les socios est simple : s'il retrouve la présidence, il offrira Paul Pogba comme cadeau aux supporters. L'ancien homme

fort du Barça assure en effet que s'il est élu, le milieu de terrain français signera en Catalogne. Il en fait la promesse. «Mino Raiola (agent de Paul Pogba) est l'homme clé dans ce dossier.

J'ai une très bonne relation avec lui et je pense que si je suis élu président, Pogba jouera à Barcelone », a expliqué Laporta, certain que le joueur de la Juve est le renfort qu'il faut au Barça. Même

s'il n'est pas donné. «Pogba est très courtisé. Il a beaucoup de qualités et il correspond au style de jeu du club. Il se peut qu'il coûte beaucoup d'argent mais c'est un joueur de référence comme Neymar, Suarez ou Cristiano Ronaldo, qui a également coûté très cher. » Les supporters du Barça savent ce qu'il leur reste à faire pour que Pogba porte les couleurs Blaugrana la saison prochaine.

## LFP Le CABBA et l'ASK interdits de recrutement

Les deux clubs de Ligue 2 Mobilis, le CA Bordj Bou Arréridj et l'AS Khroub, sont interdits de recrutement durant l'actuelle période d'enregistrement (mercato d'été) saison 2015-2016, a indiqué hier la Ligue de football professionnel (LFP).

Les deux clubs ont été sanctionnés parce qu'ils n'ont pas à ce jour apuré leurs dettes conformément aux décisions de la Cham-

bre de Résolution des Litiges, précise la même source. Après examen de la dernière situation (au 15 avril 2015), la commission de discipline de la LFP a décidé, à l'encontre du CA Bordj Bou Arréridj et de l'AS Khroub, la sanction d'interdiction de recrutement durant la période d'enregistrement saison 2015-2016 qui a débuté, explique la LFP. Le Bureau fédéral de la Fédé-

ration algérienne de football (FAF) avait mis en demeure, lors de ses séances du 20 avril et 1er mai 2015, les clubs défaillants à se conformer à la réglementation et à apurer leurs dettes envers les joueurs dans les meilleurs délais, faute de quoi ils seront interdits de recrutement lors du mercato d'été. Le championnat de Ligue 2 Mobilis saison 2015-2016 débute le 14 août prochain.

## Grèce Les footballeurs étrangers dans la crainte

Les footballeurs étrangers du Championnat de Grèce craignent une forte dévaluation de leur contrat en cas de sortie du pays de la zone euro, alors que la Grèce affronte un risque imminent de défaut de paiement, a affirmé hier le quotidien sportif Goal.

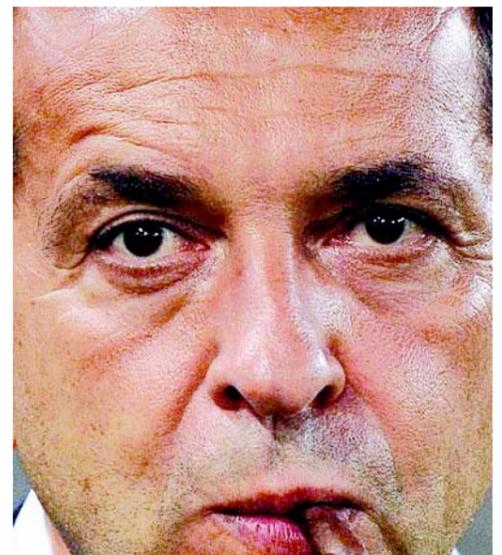
Selon Goal, plusieurs agents de joueurs ont déjà contacté les clubs concernés comme l'Olympiakos,

le Panathinaïkos, l'AEK Athènes, le PAOK Salonique, leur demandant une clause pour que «dans le cas d'un changement de monnaie, les joueurs soient payés dans la monnaie convenue antérieurement» lors de la signature du contrat, c'est à dire l'euro. Les agents ont également demandé à ce que les salaires des joueurs soient versés sur des comptes bancaires

hors de Grèce, ajoute Goal. Le Premier ministre grec Alexis Tsipras a annoncé la tenue d'un référendum, demandant aux Grecs de se prononcer sur le plan d'aide des créanciers de la Grèce, l'Union européenne et le Fonds monétaire international. Le pays, dont les caisses sont vides, risque le scénario d'une sortie de l'euro, le «Grexit» redouté par toute l'Europe.

## Italie Le président de Catane avoue avoir acheté des matchs

Antonino Pulvirenti est passé aux aveux. Accusé au même titre que six autres personnes d'avoir arrangé les résultats de cinq matchs de son équipe cette saison, le président de Catane (Serie B) a avoué lundi devant les enquêteurs qu'il avait bien acheté cinq rencontres. «Antonino Pulvirenti a confirmé avoir acheté les résultats des matches de son club à partir de la rencontre Varese-Catane et qu'il a payé 100 000 euros par match », a écrit Giovanni Salvi dans son dossier. Le procureur de Catane a précisé que Pulvirenti avait acheté les cinq matchs en question dans l'unique but de sauver son équipe de la relégation et aucunement dans le cadre de paris truqués. Il a d'ailleurs démenti formellement avoir parié sur la moindre de ces cinq rencontres.



## Côte d'Ivoire Cinq candidats pour succéder à Hervé Renard

Cinq dossiers de candidature au poste de sélectionneur de la Côte d'Ivoire ont été retenus; a indiqué lundi la Fédération ivoirienne de Football (FIF). Les cinq postulants retenus sur une liste de 59 candidats sont les Français Patrice Neveu, Michel Dussuyer et Frédéric Antonetti, le Portugais Paulo Duarte et le Polonais Henryk Kasperczak. Quatre

d'entre eux connaissent bien le terrain africain. Neveu a dirigé la Guinée, la RD Congo, la Mauritanie. Dussuyer était le sélectionneur de la Guinée à la CAN-2015, il a aussi exercé au Bénin.

Duarte a entraîné le Burkina Faso et le Gabon. Kasperczak était également à la CAN-2015 avec le Mali. Mais c'est avec la

Côte d'Ivoire qu'il a connu sa première expérience africaine en 1994, avec à la clé une 3e place à la CAN disputée en Tunisie. Une dernière liste de trois noms sera publiée dans les prochains jours pour le choix final. La Côte d'Ivoire est sans sélectionneur depuis le départ le 22 mai du Français Hervé Renard, désormais entraîneur de Lille.

## Boxe L'ancien international Mohamed Missouri n'est plus

L'ex-boxeur de l'équipe nationale algérienne des années 1960-1970, Mohamed Missouri, est décédé lundi à l'âge de 68 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris hier auprès de la Fédération algérienne de boxe (FAB).

Le défunt a été inhumé hier après la prière du

Dohr au cimetière de Gairidi à Alger.

Né en 1947 à Thénia (Boumerdès), Missouri fut une grande figure du sport national. Il a honoré l'Algérie lors des différents rendez-vous internationaux, notamment grâce à ses médailles d'or lors des Jeux méditerranéens de 1975 et

des Jeux africains de 1978 à Alger. Le regretté a embrassé également une carrière d'entraîneur, pendant 25 ans, conduisant, notamment l'équipe de la Gendarmerie nationale. Il était l'auteur de plusieurs ouvrages sur la boxe et l'histoire du noble art en Algérie et à travers le monde.

## Copa America 2015 Le Chili poursuit son rêve



Le Chili a obtenu son billet pour la finale de "sa" Copa America 2015 face au Pérou. Pourtant réduit à dix dès la 20e minute de jeu, le Pérou a fait douter jusqu'au bout, le pays-hôte, vainqueur finalement (2-1) grâce à un doublé d'Eduardo Vargas, qui devient meilleur buteur de la compétition avec 4 réalisations. C'est la cinquième finale des Chiliens dans l'histoire, la première depuis 1987. Mais la Roja n'a jamais remporté cette épreuve.

L'autre demi-finale opposera l'Argentine (14 victoires mais plus sacré depuis 1993) au Paraguay (sacré en 1983 et 1979). La première demi-finale de la Copa 2015 s'est déroulée à un rythme échevelé avec deux équipes pratiquant un football alerte et séduisant. La logique a été respectée pour le Chili qui, depuis le début du tournoi, est l'équipe qui a fait la plus forte impression avec quatre victoires en cinq matches et 13 buts marqués.

Mais le Pérou, équipe-surprise du

dernier carré, a failli transformer cette 77e édition du sulfureux "clásico du Pacifique" en cauchemar. Dès la 9e minute, Jefferson Farfan a fait trembler les 45.000 spectateurs de l'Estadio Nacional: sa sa tête sur un centre de Paolo Guerrero percutait le montant droit du but chilien. La défense chilienne, privée de Gonzalo Jara, suspendu deux matches, a souffert face à la puissance et la rapidité du duo Guerrero/Farfan. A la 17e minute, Guerrero s'est joué de deux défenseurs et a trouvé en retrait son capitaine Carlos Lobaton dont la frappe a frôlé le but de Pedro Gallese. Le tournant du match est survenu à la 20e minute avec l'exclusion de Carlos Zambrano qui, en dégageant son camp et emporté dans son élan, a donné un coup de pied dans le dos de Charles Aranguiz. Le défenseur péruvien de Francfort s'était déjà signalé à deux reprises: une altercation dès la 3e minute avec Arturo Vidal et un avertissement trois minutes plus tard pour

un tacle dangereux. Réduit à dix, le Pérou a plié. Le Chili a concrétisé sa domination à trois minutes du terme de la première période sur un nouveau centre de Sanchez qui percutait le montant gauche du but péruvien: malgré deux défenseurs et un dribble raté, Vargas trompait Gallese. Au retour des vestiaires, le Pérou a fait passer un sale quart d'heure à des Chiliens complètement décontenancés face à l'agressivité de leurs adversaires. A la 60e minute, le Pérou a logiquement égalisé: sur un contre rapidement mené, Gary Medel, à la lutte avec André Carrillo, a propulsé dans son propre but un centre de Christian Ramos. Mais il n'aura fallu que trois minutes au Chili pour reprendre l'avantage grâce à une frappe limpide de Vargas de 20 m qui a surpris Gallese. Avec l'entrée de son emblématique buteur Claudio Pizarro, la "Blanquirroja" a jeté ses dernières forces dans la bataille, mais n'a pas réussi à revenir au score.

## Pays-Bas Guus Hiddink s'en va par la petite porte



La Fédération néerlandaise de football a annoncé que Guus Hiddink n'entraînerait plus la sélection "Oranje" à partir du 1er juillet. Un peu moins d'un an après sa prise de fonction au lendemain du Mondial au Brésil, Hiddink a préféré partir miné par son mauvais début de campagne des éliminatoires de l'Euro 2016. Hiddink et les Pays-Bas, fin de l'épisode 2. Sélectionneur des Pays-Bas entre 1994 et 1998, Hiddink était revenu à la tête des Oranje après le Mondial 2014. Il prenait alors la suite de Louis Van Gaal qui avait mené les Bataves jusqu'à la troisième place au Brésil.

Dix mois plus tard, Hiddink s'en va par la petite porte. C'est par un communiqué que la Fédération néerlandaise a annoncé la fin de la collaboration. "Guus

Hiddink et la KNVB ont décidé lundi de mettre fin dès le 1er juillet au contrat de sélectionneur", indiquait le communiqué. "Le contrat était entré en vigueur le 1er août 2014 et devait courir jusqu'à la fin de l'Euro 2016 en France", a précisé la KNVB. "Je déplore cette décision", a assuré le directeur du football professionnel au sein de la fédération, Bert van Oostveen, cité dans le communiqué. "Malheureusement, les fruits du travail de Guus n'étaient pas immédiatement visibles par tous: nous remercions Guus pour son engagement", a-t-il ajouté. Son départ était dans l'air du temps et avait fuité avant l'annonce officielle tombée dans la soirée.

Plusieurs journaux néerlandais indiquaient selon des sources anonymes que

Danny Blind, l'ancien défenseur de l'Ajax Amsterdam et assistant de Hiddink, le remplacerait "immédiatement". "Les membres du staff technique de l'équipe néerlandaise restent sous contrat de la KNVB et nous réfléchissons encore au sujet de la personne qui pourrait reprendre le poste à pourvoir", a indiqué la fédération. Troisième du dernier Mondial, la formation Oranje n'a toujours pas effacé les doutes quant à ses possibilités de rejoindre l'Euro.

Elle est 3e de son groupe, derrière l'Islande et la République Tchèque. "Il avait commencé avec une défaite contre l'Italie et n'a su ramener que quatre victoires sur les neuf matches joués depuis", a constaté l'agence de presse néerlandaise ANP.

### Pas loin du fiasco !

Après deux semaines de compétition, la Copa America 2015 ne répond clairement pas aux attentes. Malgré la pléiade de stars présentes au Chili, le niveau de jeu déçoit, les stars sont amorphes et l'arbitrage pose question.

Souvent décevante, la Copa America millésime 2015 n'échappe à la triste tradition.

Il y a deux semaines encore, juste avant le coup d'envoi de la 44e édition, les attentes étaient pourtant élevées. Avec Messi, Neymar, Agüero, Tévez et consorts, il est vrai que l'affiche était alléchante. Sur le papier du moins. Car sur le terrain, le public va de déception en déception.

### Un pauvre niveau de jeu

Le Brésil et l'Argentine sont notamment rentrés dans le rang. Archi dominateurs sur le continent il y a encore quelques années, les deux nations phares du continent sud-américain ne font plus peur à personne.

Le Brésil, bien que premier de sa poule, a définitivement abandonné son esprit « Joga Bonito » avec deux succès étriés contre le Pérou et le Venezuela et une défaite face à la Colombie. Impression confirmée avec l'élimination face au Paraguay en quarts de finale.

L'Argentine ne va pas beaucoup mieux malgré sa présence en demi-finales. Les coéquipiers de Lionel Messi n'ont marqué que quatre buts en quatre matches avec notamment un succès très pénible contre la Jamaïque (1-0) que les Bleus avaient écrasé il y a un an (8-0). Mais plus que les prestations des favoris, c'est le niveau de jeu général qui déçoit. A peine deux buts par match en moyenne : décevant pour une compétition comme la Copa America. Et sans le carton du Chili contre la Bolivie lors de la phase de poules (5-0), le bilan serait à la limite du désastreux.

### Des stars aux abonnés absents

Le duel Messi-Neymar n'a pas lieu. Si le Brésil et l'Argentine auraient pu se croiser dès les demi-finales, la star brésilienne, elle, est rentrée à la maison avant l'heure. La faute à un carton rouge contre la Colombie assortie d'une suspension de quatre matches pour avoir insulté l'arbitre. Un fiasco. Messi, lui, n'a marqué qu'un petit but (sur penalty) malgré une adversité peu féroce.

Au Chili, Arturo Vidal a certes de la réussite sur le terrain puisque la Roja s'est qualifiée pour le dernier carré mercredi. Mais c'est davantage pour son comportement en dehors du terrain que le milieu de la Juventus fait causer. Victime d'un accident de la route au volant de sa Ferrari alors qu'il se trouvait en état d'ébriété, le Chilien a failli être renvoyé par sa sélection.

Quant à Edinson Cavani, propulsé leader de l'Uruguay en l'absence de Luis Suarez suspendu, sa Copa America s'apparente à un long chemin de croix. Expulsé contre le Chili, l'attaquant du PSG a aussi et surtout appris l'incarcération de son père pour un accident mortel de la circulation dont il est responsable.

### Un arbitrage défaillant

Depuis le début de la compétition, les erreurs d'arbitrage s'enchaînent. Mais mercredi soir, le duel entre le Chili et l'Uruguay en quarts de finale a dépassé toutes les craintes du public. Victime d'un geste obscène de Jara, qui lui a mis en doigt dans le postérieur, Edinson Cavani a répliqué par une toute petite tape sur le visage du Chilien.

En truqueur professionnel, ce dernier s'est roulé par terre et a obtenu l'expulsion du Parisien.

En fin de rencontre, la Céléste a terminé le match à neuf suite à l'exclusion de Fucile, puis de son entraîneur Oscar Tabarez après le coup de sifflet final. Un joyeux bordel !

### Suspension allégée pour Jara

La Confédération sud-américaine de football (Conmebol) a réduit à deux matches la suspension du Chilien Gonzalo Jara, initialement suspendu trois matches pour son geste obscène à l'égard de l'Uruguayen Edinson Cavani, a-t-elle annoncé lundi. «Après étude de l'appel déposé par la Fédération chilienne, la Conmebol a décidé de réduire la suspension du défenseur chilien Gonzalo Jara à deux matches», a-t-elle indiqué dans un communiqué.

La Conmebol a ajouté qu'elle avait révisé également à la baisse le montant de l'amende infligée au joueur qui devra débours 5.000 dollars, au lieu des 7.500 dollars figurant sur le jugement initial de la commission de discipline. Malgré cette sanction réduite, Jara ne jouera plus lors de la Copa America 2015, puisqu'il reste au mieux deux matches

à disputer à son équipe dans le tournoi. Jara, défenseur central de 29 ans peu connu jusque-là, s'est rendu célèbre dans le monde entier pour avoir mis un doigt entre les fesses de Cavani lors du quart de finale entre le Chili et l'Uruguay le 24 juin.

L'incident entre les deux joueurs s'était déroulé à la 63e minute alors que le score était de 0-0 et avait fait sortir Cavani de ses gonds. L'attaquant du Paris SG, averti juste avant pour contestation, avait réagi en portant sa main au visage de Jara qui s'était écroulé et avait fait mine d'être blessé. Cavani avait reçu un second avertissement et avait été exclu. L'Uruguay, tenant du titre, s'était finalement incliné 1-0. Les images de cet incident avaient fait rapidement le tour du monde et les délices des réseaux sociaux.



12.30 Moudoun wa bouldane  
13.00 Journal télévisé  
13.30 Bint el chahbander  
15.00 El dourousse el mouhamadia  
15.45 Moutaât el maïda  
16.20 Sit-com oualid mama  
17.00 Journal télévisé amazight

17.30 Voyage dans l'imaginaire  
17.50 Biyen chetartek  
18.15 Taqdar tarbah  
18.45 Massabih Cirta  
19.00 Journal télévisé  
19.30 H'ana fi H'ana  
19.50 Ki nissa ki ridjal  
20.10 Tilawat el coran  
20.30 Sit com koulche aâdi

20.50 Cercala

21.05 Wassa balek  
21.20 Houb fi qafasse el itham Feuilleton  
22.15 Sitcom Fatima Fatma et Fatouma  
22.30 Lamat ramdhan  
23.30 Film  
01.00 Rihlat zaman  
01.30 Journal télévisé



19.56 Nina



10.00 Motus  
10.30 Les Z'amours  
11.05 Tout le monde veut prendre sa place  
12.00 Journal  
13.00 Toute une histoire  
14.10 L'histoire continue  
14.40 Comment ça va bien !  
16.15 Dans la peau d'un chef  
17.15 Joker  
17.55 N'oubliez pas les paroles  
19.02 Journal  
19.47 Rue de la formation  
19.50 Alcaline l'instant  
19.51 Météo 2

Saison 1 - Episode 5  
- Sortie de route  
Avec Annelise Hesme, Thomas Jouannet, Nina Melo, Grégoire Bonnet, Alexia Barlier  
Le service de Nina est débordé à cause d'une épidémie de grippe. Parallèlement, l'infirmière retrouve Caroline, une ancienne amie du lycée. Une hernie discale menace celle-ci de paralysie.  
21.35 Kanaks, l'histoire oubliée  
23.15 Alcaline, le concert  
00.35 Mon Envoyé spécial  
01.10 Toute une histoire



19.50 Des racines et des ailes



10.39 Scooby en France  
11.00 12/13 : Journal régional  
11.25 12/13 : Journal national  
12.50 Un cas pour deux  
13.55 Questions au gouvernement  
15.05 Un livre, un jour  
15.15 Des chiffres et des lettres  
15.55 Harry  
16.30 Slam  
17.10 Questions pour un champion  
18.00 19/20 : Journal régional  
18.30 19/20 : Journal national  
19.00 Tout le sport  
19.20 Plus belle la vie

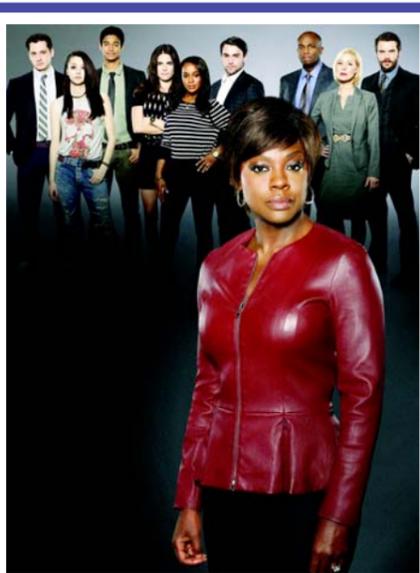
- Passion patrimoine : Des Vosges au lac Léman  
Présenté par Carole Gaessler  
Caroline Bugatti, petite-fille du constructeur de voitures mythiques, fait découvrir la route des Crêtes dans les Vosges. Côté architecture, Charles Schlosser, historien, se consacre à la préservation du château fort de Fleckenstein. Vincent Bouveret, constructeur de canoës, explore les lacs du Jura français dont celui d'Illay qui ressemble à un lagon. Dans les airs, le géologue Vincent Bichet dévoile l'histoire de la formation des massifs des Vosges et du Jura.  
21.50 Soir 3  
22.15 Le juge Renaud, un homme à abattre  
23.15 Des racines et des ailes  
01.05 Plus belle la vie



12.00 Les escapades de Petitrenaud  
12.40 Le magazine de la santé  
13.40 L'histoire du cheval de Troie  
14.50 Hélène et les animaux  
15.45 En attendant la pluie  
16.45 C dans l'air  
18.00 Silence, ça pousse !  
19.10 Des trains pas comme les autres  
19.40 La maison France 5  
20.40 Silence, ça pousse !  
21.35 C dans l'air  
22.45 Bons baisers de la Côte d'Azur  
00.10 Médicaments, la vieillesse en otage  
01.00 Je ne devrais pas être en vie

12.20 Arte journal  
12.35 En cas de malheur  
14.40 Tibet  
15.35 Engadine  
16.20 X.enius  
16.45 Entre terre et ciel  
17.15 Au gré des saisons : Eté  
18.00 Madagascar  
18.45 Arte journal  
19.05 28 minutes  
19.10 Tout est vrai (ou presque)  
19.50 Jan Hus, rebelle jusqu'au bûcher  
21.55 Jan Hus, rebelle jusqu'au bûcher  
23.50 L'Europe des écrivains  
00.40 1864, amour et trahisons en temps de guerre

13.01 Intime conviction  
14.28 Deviens un super-héros pour de vrai !  
15.29 Les vingt chefs-d'oeuvre de la nature  
16.00 Le point  
16.53 Pop-corn  
17.00 64' le monde en français  
18.40 Tout le monde veut prendre sa place  
19.30 Le journal de France 2  
19.58 Afrique(s), une autre histoire du XXE siècle  
21.30 Le journal de la RTS  
22.02 Trauma  
23.28 TV5MONDE le journal Afrique  
23.47 Le point  
00.39 360° - géo



6 22.00

MURDER

Saison 1 - Episode 5

- Cheval de Troie  
Avec Viola Davis, Alfred Enoch, Jack Falahee, Aja Naomi King  
Le cabinet d'Annalise prend en charge la défense de Ryan Remini, accusé d'avoir tué son père, un policier violent qui battait sa femme. Pour lui éviter la prison, l'avocate prend soin de choisir les jurés avec un profil bien spécifique. Mais l'affaire se présente mal. Le juge rejette le témoignage de la mère, qu'il juge irrecevable.

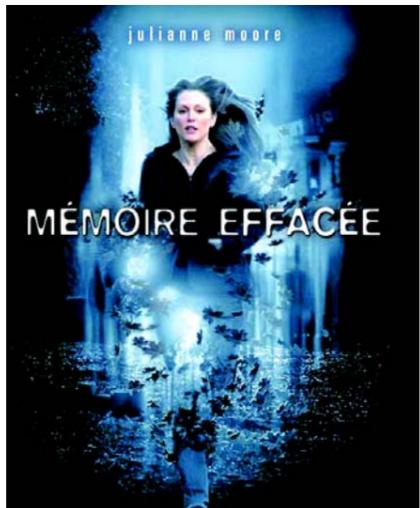
CANAL+ 21.50

LES FLINGUEUSES



Avec Sandra Bullock, Demián Bichir, Melissa McCarthy, Marlon Wayans  
Sarah Ashburn, une agent du FBI arrogante et rigide, est réputée pour ses états de service. A Boston, où elle se rend pour enquêter sur un baron de la drogue, on l'oblige à faire équipe avec Shannon Mullins, une policière de quartier vulgaire et sans-gêne. A leur première rencontre, elles se battent presque. Puis, collaborant, elles se rendent dans un club pour placer un micro dans le téléphone portable du propriétaire.

CINE + FRISSON 19.45  
MÉMOIRE EFFACÉE



Avec Julianne Moore, Anthony Edwards, Gary Sinise, Dominic West  
Telly, qui a perdu son fils Sam dans un accident d'avion, n'arrive pas à faire son deuil et se replie chaque jour sur elle-même, dans le souvenir de son enfant, malgré la désapprobation de Jim, son époux. Elle regarde les photos, visionne les enregistrements de naguère. Mais, un matin, tout a disparu. Telly exige des explications et entend, horrifiée, Jim lui expliquer qu'ils n'ont en fait jamais eu d'enfant.

TÉLÉVISION



19.55 Arrow



Saison 2 - Episode 1

- Les Justiciers  
Avec Stephen Amell, Katie Cassidy, David Ramsey, Emily Bett Rickards  
Felicity et Diggle entendent convaincre Oliver de revenir à Starling City. Apprenant que sa sœur Thea vit seule, il accepte leur proposition. La mère de la jeune femme est emprisonnée pour avoir participé à la destruction du quartier des Glades. Lors d'une soirée caritative, des hommes, surnommés les Justiciers, tuent le maire de la ville.  
22.30 Flash  
00.10 Les experts



19.55 Qui est la taupe ?



- Episode 1 : rendez-vous à Blyde River Canyon

Présenté par Stéphane Rotenberg  
En Afrique du Sud, dix candidats doivent relever des défis physiques et mentaux pour constituer une cagnotte commune. Mais l'un d'eux joue un double jeu. Les candidats ont tous un objectif : démasquer la taupe. Ce soir, après avoir fait connaissance, ils participent à un saut en parachute, puis à une marche à plus de 30 mètres au-dessus de Blyde River Canyon. En fin d'épisode, tous répondent à un questionnaire. Le moins bon enquêteur sera éliminé.  
22.00 Murder  
23.40 Justified



19.55 Albert à l'Ouest



Avec Seth MacFarlane, Charlize Theron, Amanda Seyfried, Neil Patrick Harris  
En 1882, en Arizona, Albert Stark, personnage peu courageux, est quitté par sa fiancée, Louise, après avoir refusé un duel. Malgré le soutien de son ami Edward, Albert déprime. Mais tout est bouleversé quand il rencontre Anna, la compagne de Clinch, un dangereux pistoler. L'intrépide jeune femme va changer sa vie.  
21.50 Les flingueuses  
23.40 Nos héros sont morts ce soir  
01.20 The Honourable Woman



12.35 Oggy et les cafards  
13.46 Mon robot et moi  
14.35 La famille Delajungle  
15.47 Slugterra : les mondes souterrains  
16.55 Les lapins crétins : invasion  
17.30 Une saison au zoo  
19.50 Une pure affaire  
21.10 Douaniers au coeur de l'action  
22.10 Douaniers au coeur de l'action  
23.10 Médecins de demain  
01.05 Le point quotidien

09.45 Merlin  
10.30 Les anges 7, Latin America  
12.35 Tellement vrai  
14.20 Tellement vrai : la quotidienne  
15.05 Les anges 7, Latin America  
16.25 Le mag  
17.10 Les anges 7, Latin America  
18.00 Stargate SG-1  
19.50 New York police judiciaire

10.15 E-classement  
11.30 Ma famille d'abord  
15.40 Un dîner presque parfait  
17.50 Las Vegas Academy  
19.05 Malcolm  
19.35 Soda  
19.50 Enquêtes criminelles : le magazine des faits divers  
23.50 Coupe du monde féminine 2015





## Djezzy sponsor exclusif des Soirées Lumières d'Alger

Djezzy illumine vos soirées ramadhaneques en s'associant à la première édition des Soirées Lumières qui commencent le 1<sup>er</sup> juillet pour finir en apothéose le jour de la célébration de la fête nationale de l'indépendance. Cette manifestation placée sous le haut patronage du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique est organisée par K&A Communication en partenariat avec l'APC d'Alger centre sur l'esplanade de la Grande Poste d'Alger. L'Unesco a proclamé 2015, l'année internationale de la lumière et ses technologies. A cette initiative, l'Algérie s'est inscrite en mettant en place un programme qui consiste en une série de projections en mapping 3D sur le thème de la Lumière: «La lumière dans tous ses états», «Civilisation Islamique», «Ibn Al Haytham, 1 000<sup>ème</sup> anniversaire», «Les Arts en lumière», et «L'indépendance nationale». Des animations ludiques assurées par des médiateurs scientifiques de la Direction Générale de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique accompagneront ces projections. Les spectateurs pourront ainsi s'adonner à la résolution de problèmes en mathématiques (casse-tête, jeux, exercices), en physique (notions essentielles et fondamentales de l'électricité), et en photonique (conversion de signaux optiques, laser). Djezzy contribue activement à ce show au cœur de la capitale en mettant en lumière sa marque qui va de l'avant et ses valeurs citoyennes: Partage, Fun, Accessibilité et Émotions.

## Un journaliste franco-marocain en grève de la faim à Genève



Le journaliste satirique franco-marocain Ali Lmrabet, privé de pièces d'identité par les autorités marocaines sans qu'une explication lui soit fournie, a entamé la semaine dernière une grève de la faim devant l'ONU à Genève pour obtenir gain de cause. «J'ai pris mon dernier café le 24 juin», a déclaré M. Lmrabet à l'AFP mardi. Depuis, il dit ne plus boire que de l'eau et du thé, avec du sel et du sucre. M. Lmrabet n'en est pas à sa première grève de la faim. En 2003, il en avait suivi deux - de 50 jours et de 35 jours - pour protester contre sa condamnation au Maroc au terme d'un procès pour «outrage au roi». Cette fois, il proteste contre le non renouvellement de ses pièces d'identité. Les autorités marocaines «refusent arbitrairement de me renouveler la carte d'identité», affirme-t-il, alors que son passeport a expiré le 25 juin. L'affaire remonte à 2012. Cette année-là, des policiers lui dérobent sa carte d'identité sans raison, explique-t-il. Depuis, sa carte d'identité ne lui a jamais été remise, mais il détenait son passeport.

# Le Quotidien

D'ORAN  
Edition Nationale d'Information

## 21 soldats tués dans de violents combats en Libye



Vingt et un membres des forces gouvernementales ont péri en quatre jours de combats avec une coalition de groupes islamistes dans l'est de la Libye, pays plongé dans le chaos, a indiqué mardi un média officiel. Les

combats, qui faisaient toujours rage mardi, se déroulent dans la localité de Ain Mara, à 25 km à l'ouest de la ville de Derna, entre les troupes du gouvernement reconnu par la communauté internationale et celles du «Conseil des

moujahidine de Derna».

Ce «Conseil» est soutenu par Fajr Libya, une coalition de plusieurs milices qui contrôle la capitale libyenne Tripoli où elle a installé un gouvernement parallèle. Samedi, les forces gouvernementales ont lancé un assaut sur Ain Mara pour tenter d'avancer en direction de Derna, contrôlée en grande majorité par le «Conseil des moujahidine de Derna». Les combats ont fait depuis 21 morts parmi les troupes gouvernementales, a indiqué une source médicale citée par l'agence de presse du gouvernement reconnu internationalement qui siège à Al-Bayda dans l'est libyen. La coalition des forces à Derna a affirmé avoir réussi à chasser les djihadistes de Daech de la majorité des secteurs qu'ils avaient pris dans la ville lors de violents combats ces dernières semaines.

## Les rebelles yéménites tirent un Scud sur une base saoudienne

Les rebelles chiites Houthis au Yémen ont affirmé avoir tiré tôt mardi un missile Scud sur la base militaire saoudienne d'Al-Salil dans la région de Ryad, a rapporté l'agence de presse Saba. «Le missile a touché sa cible avec précision», a affirmé l'agence contrôlée par les Houthis, citant un porte-parole militaire. Ce tir n'a pas été confirmé du côté de l'Arabie saoudite qui conduit une coalition engagée depuis le 26 mars dans une campagne de raids aériens contre les rebelles Houthis au Yémen. «Le tir de missile est la réponse à l'agression de l'Arabie saoudite qui multiplie ses raids aériens criminels contre notre pays», a affirmé le porte-parole yéménite. «C'est un autre message aux forces de l'oppression», a-t-il poursuivi promettant de «nouvelles surprises dans les jours qui viennent». Le porte-



parole a rappelé un précédent tir de Scud contre une base militaire du sud de l'Arabie saoudite qui a fait, selon lui, de «nombreux morts parmi des commandants saoudiens, américains et

israéliens qui s'y trouvaient». Par ailleurs, Daech a de nouveau frappé mardi au Yémen, tuant 28 personnes dont huit femmes dans un attentat contre des membres de la communauté chiite.

## Début du procès à Tunis des accusés dans le meurtre de l'opposant Belaïd

Le procès de 24 Tunisiens accusés d'être impliqués dans l'assassinat en 2013 de l'opposant tunisien Chokri Belaïd, farouche critique des islamistes, a commencé mardi. Près de 200 avocats, de nombreux journalistes ainsi que des policiers en civil se trouvaient au tribunal pour cette affaire tandis que des dizaines de personnes manifestaient dans la rue en

scandant «Tunisie libre, terrorisme dehors», selon une journaliste de l'AFP sur place. Face à l'affluence, l'audience se tenait non pas dans l'une des salles du Palais de justice de Tunis mais dans le grand hall au premier étage du bâtiment. «Aujourd'hui nous allons voir si justice sera faite ou non. Il y aura des indices sur la volonté ou pas de rendre justice», a dit à l'AFP la veuve de

l'opposant, Basma Khalfaoui. Chokri Belaïd, un farouche critique des islamistes d'Ennahda alors au pouvoir, a été tué devant chez lui le 6 février 2013 à Tunis, un assassinat qui avait choqué le pays et provoqué une crise politique. Seuls quatre des accusés étaient visibles dans le hall archiplein. Selon le parquet 23 des accusés sont en détention et un est en liberté.

## Deux femmes décapitées par Daech en Syrie

Pour la première fois, deux femmes ont été décapitées en Syrie par les djihadistes du groupe Etat islamique (Daech) qui les accusent de sorcellerie, a affirmé mardi l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH). «L'EI a exécuté deux femmes par décapitation dans la province de Deir Ezzor. C'est la première fois que l'OSDH, se basant sur des informations vérifiées, fait état de l'exécution de femmes de telle manière en Syrie», a affirmé à l'AFP le directeur de l'ONG, Rami Abdel Rahmane. L'OSDH précise que les exécutions ont eu lieu dimanche et lundi et que les femmes ont été mises à mort avec leurs maris sous l'accusation de «sorcellerie et magie». Accusé de crimes contre l'humanité, le groupe ultraradical de l'EI s'est acquis une sinistre réputation avec ses décapitations d'hommes, exécutions massives, lapidations de femmes soupçonnées d'adultère et morts atroces infligées aux homosexuels. Mais c'est la première fois que l'OSDH fait état de l'exécution de femmes par décapitation.

## Renforts militaires ivoiriens envoyés à la frontière avec le Mali

Des renforts militaires ont été envoyés dans le nord de la Côte d'Ivoire après l'attaque perpétrée dimanche par des hommes armés au Mali, à 20 km de la frontière ivoirienne, a indiqué mardi le porte-parole du gouvernement, cité par des médias locaux. Le porte-parole du gouvernement ivoirien, Bruno Koné, a précisé que ces renforts iront dans cette partie du pays à la suite de l'attaque perpétrée dimanche par des hommes armés qui ont pris le contrôle d'une partie de la ville malienne de Fakola, près de la frontière ivoirienne. Bruno Koné a affirmé que ces renforts font partie de la stratégie de son gouvernement qui voudrait éviter que le pays ne soit touché par la menace des groupes armés. Des hommes armés ont brièvement pris le contrôle dimanche de la ville malienne de Fakola, située à 20 km de la frontière ivoirienne, brûlant de nombreux bâtiments administratifs avant d'être chassés par l'armée malienne. L'ensemble du groupe armé serait composé de combattants de plusieurs nationalités et des pays voisins feraient partie de leur cible.

## Ooredoo : le service «Khabbarni» en promo



Ooredoo célèbre l'arrivée du mois de Ramadhan avec ses clients et lance une promotion sur le bouquet islamique, de son service «Khabbarni», valable durant tout le mois de sacré. Durant ce Ramadhan, les clients de Ooredoo peuvent bénéficier du Bouquet Islamique à 1 DA seulement, leur permettant d'accéder à un contenu riche, à savoir: Hadith, Douâa, Boukalat, Conseils, horaires des prières, histoire Islamique et Météo. Khabbarni est le service d'information qui permet au client Ooredoo de recevoir toute l'actualité en direct sur son mobile, avec un large choix comprenant différents bouquets adaptés aux besoins de chacun: islamique, football, actualité économique, programmes TV, météo, etc. Des contenus riches, disponibles en arabe et en français et accessibles en toute simplicité. En plus du bouquet Islamique proposé à 1 DA seulement durant le mois de Ramadhan, le client peut également sélectionner d'autres bouquets qu'il souhaite recevoir sur son mobile et ce, en choisissant l'une des deux formules proposées: un abonnement mensuel à partir de 50 DA ou à la demande, en composant gratuitement le \*515#.

## EDITORIAL

Par Moncef Wafi

### LE CHÈQUE, C'EST CHIC AUSSI !

C'est donc aujourd'hui que le paiement par chèque sera obligatoire concernant certaines transactions qui dépassent les un et cinq millions de dinars. Officiellement, toutes les ressources «propres» sont les bienvenues, a annoncé le ministre des Finances. Les guichets des banques recevront, dès aujourd'hui, les bas de laine, les fortunes de dessous les matelas et surtout un argent difficile de tracer en absence de toute volonté inquisitrice susceptible de faire fuir le futur client. L'amnistie fiscale est là, présente dans ce décret, même si elle avance cachée derrière une bancarisation des milliards de l'informel. Elle est là, qui ne dit pas son nom, prête à racheter une virginité fiscale en payant une taxation forfaitaire libératoire et volontaire de 10% au fisc algérien au titre de l'IRG sur les revenus de parts sociales et dividendes sur une année. Même si l'Etat s'en défend, lui qui stipule que ces revenus ne doivent pas provenir d'activités criminelles, il n'en demeure pas moins qu'en absence d'enquêtes sur l'origine de ces fonds, c'est la porte ouverte à une amnistie fiscale en bonne et due forme. A la limite un blanchiment d'argent.

L'Etat à travers ce processus cherche à mettre la main sur une partie des 42 milliards de dinars, rien que dans le circuit parallèle du commerce. Un pactole qui n'est malheureusement pas concerné par le décret en question puisque la caste des commerçants en gros n'est pas concernée par les dispositions obligatoires du paiement par chèque. Si la démarche gouvernementale obéit à des impondérables créés en premier par son incapacité à intervenir en amont, cette ouverture permettra peut-être de réduire cette toile de l'informel qui s'est étendue à tout le pays. Mais difficile de croire en la bonne foi des uns et des autres et dans la viabilité d'une telle opération dans la durée puisque ce dossier à forts enjeux économiques aurait été le déclencheur des émeutes de 2011 fomentées alors par les barons de l'informel, accusés d'avoir été à leur origine pour forcer l'Etat à surseoir à l'application de cette obli-

gation de moyens de paiements scripturaux.

Abderrahmane Benkhalfa a rappelé que ce décret permettra aux institutions financières de drainer les fonds qui sont hors circuit bancaire. Une disposition, rappelons-le, qui ne concerne que les transactions dépassant le seuil de 500 millions de centimes pour l'achat de biens immobiliers et 100 millions pour l'acquisition de véhicules neufs, d'équipements industriels, de joailleries ainsi que des meubles et effets mobiliers corporels aux enchères publiques. Une short-list qui exclut pourtant le plus grand segment de l'informel qui s'épanouit dans les structures parallèles du commerce en gros et semi-gros.

Un rétropédalage du gouvernement, encore un autre, dans la mouture finale de ce décret puisque, en sus des montants seuils revus à la hausse, les premières versions du décret évoquaient les 50 millions de centimes, le texte proposé aujourd'hui exclut tous les grossistes de l'informel de ces procédés de paiement. Un texte donc apuré qui fait la part belle à ce qu'on peut appeler un blanchiment d'argent sous le regard bienveillant de l'Etat.